

LOUIS LAGASSÉ ÉCOPE

La justice française condamne l'homme d'affaires sherbrookois à trois ans d'emprisonnement délictuel et une amende de 375 000 euros **PAGE 3**



BLEU LAVANDE A L'OEIL SUR MAGOG

PAGE 2

Victime d'une chute

Une femme de 82 ans cherche son bon Samaritain

PAGE 5

10 nouvelles règles

Québec permettra aux chasseurs de récolter deux chevreuils

PAGE 6



4 1

Price, Danault et Kovalchuk sonnent la charge

PAGE 30



Hockey féminin

Bishop's se joint au réseau U SPORTS

PAGE 31

PRIX IMBATTABLES

Rabais jusqu'à

60%

sur tous les électroménagers et meubles



FINANCEMENT DISPONIBLE

ET JAMAIS VUS! NOUVELLEMENT AGRANDI!

ÉCONOMISEZ PLUS AVEC

ECONOPLUS

1495 KING EST, SHERBROOKE | 819 346-6262 | ECONOPLUSELECTROMENAGERS.COM

Bleu lavande reluque Magog



JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

EXCLUSIF

CANTON DE STANSTEAD — L'entreprise Bleu lavande étudie très sérieusement la possibilité de déménager son domaine agrotouristique, présentement situé dans le Canton de Stanstead non loin du village de Fitch Bay. Les dirigeants de la PME bien connue songent à un déménagement vers Magog, un projet accueilli avec enthousiasme par la mairesse Vicki-May Hamm.

Le terrain qui accueillerait les installations de Bleu lavande se trouve en bordure de la rue Principale Ouest. Un champ de pratique pour le golf a longtemps eu pignon sur rue à cet endroit, mais il a fermé ses portes il y a quelques années.

Actuellement, le terrain convoité n'appartient pas à Bleu lavande. Toutefois, l'entreprise possède une « option d'achat » qui lui permettrait d'en faire l'acquisition.

Preuve que Bleu lavande est sérieuse, elle a déposé une demande en vue d'obtenir une modification du zonage qui s'applique aux terres



Les installations de Bleu lavande dans le Canton de Stanstead paraissent dormir paisiblement ces jours-ci. Mais cela n'empêche pas les propriétaires de l'entreprise de mijoter un ambitieux projet de déménagement. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

qu'elle a dans sa mire. Sa demande a d'ailleurs été exposée dans le cadre d'une consultation publique tenue à l'hôtel de ville de Magog plus tôt cette semaine.

« Disons qu'on est en mode veille à l'heure actuelle et on ne ferme aucune porte, confie Jérémy Parent,

directeur du domaine agrotouristique de Bleu lavande. Mais c'est vrai que le terrain concerné est hyper intéressant. »

LE ZONAGE

Présentement, le terrain dont la PME souhaite devenir propriétaire

possède principalement un zonage agricole et résidentiel. Mais il ne s'agit pas à proprement parler d'un terrain « zoné vert », note le directeur de la planification et du développement du territoire à la Ville de Magog, Réal Girard. La Commission de protection du territoire

agricole du Québec n'aurait donc pas à se mêler du dossier.

Pour rendre possible l'arrivée de Bleu lavande aux abords de la rue Principale Ouest, la Ville de Magog prévoit créer une nouvelle zone à même les terres convoitées. L'implantation d'une boutique, d'un centre d'interprétation, d'un gîte du passant et d'un petit établissement de restauration serait permise une fois la modification réglementaire effectuée.

Le conseil municipal pourrait officialiser la modification de zonage requise dès le 3 février. Les résidents du secteur auront par contre l'opportunité de réclamer, au préalable, la tenue d'un registre en vue d'obtenir un référendum. Mais rien n'indique pour le moment qu'ils se mobiliseront.

Si le projet paraît rempli de promesses, Jérémy Parent souligne ne se concrétiserait pas avant plusieurs mois dans le meilleur des scénarios. « C'est certain que notre saison 2020 se fera à Fitch Bay. On travaille plus pour 2021 », remarque-t-il.

UN LIEU PROPICE

M. Parent ne le cache pas, les terres que souhaite acquérir Bleu lavande sont tout à fait propices à l'implantation d'une entreprise agrotouristique. « C'est près du bateau de croisière Grand cru et du train touristique Orford express. Et, en plus, l'autoroute 10 n'est pas très loin. C'est très intéressant. »

Qui plus est, Bleu lavande serait sans doute en mesure d'exploiter une boutique 12 mois par année en bordure de la rue Principale Ouest parce que la circulation est beaucoup plus dense sur cette artère que le long du chemin Narrow, lequel borde le domaine agrotouristique de l'entreprise dans le Canton de Stanstead. Sa boutique dans cette municipalité ferme en saison hivernale depuis des années.

Par ailleurs, s'il est d'abord question du domaine agrotouristique, il n'est pas exclu qu'un jour les volets production et administration des activités de la PME soient aussi déplacés dans le secteur de la rue Principale Ouest. Les employés rattachés à ces deux volets œuvrent actuellement dans le parc industriel de Magog.

Hamm: Un « méga beau projet »

MAGOG — La mairesse de Magog, Vicki-May Hamm, souhaite ardemment que le projet de déménagement que mijote Bleu lavande se concrétise. « C'est un méga beau projet pour cette entrée de ville. On ne peut pas imaginer mieux! Le conseil municipal a très bien accueilli ça », lance-t-elle.

Selon la mairesse de Magog, l'arrivée de Bleu lavande en bordure de la rue Principale Ouest donnerait « une signature » au secteur

concerné. « On aurait cette entreprise agrotouristique non loin de deux potiers et d'une bagelerie artisanale. Et, à l'arrière, on verrait le mont Orford. Ça fait longtemps qu'on réfléchit au développement de cette entrée de ville et là on aurait quelque chose de très accrocheur », déclare Mme Hamm.

Dans la foulée, celle-ci confie qu'une série de terrains présentaient des caractéristiques intéressantes pour la relocalisation de Bleu lavande à Magog. Elle affirme

cependant que le terrain retenu par la PME est celui qui offrait le meilleur potentiel.

Par ailleurs, de l'avis de Vicki-May Hamm, l'arrivée de Bleu lavande ne devrait pas engendrer de nouveaux problèmes de circulation sur la rue Principale Ouest, et ce, bien que l'entreprise reçoive plusieurs milliers de visiteurs tous les étés.

« C'est déjà une rue très achalandée. Mais on sait que des feux de circulation seront très bientôt installés tout près de là. Ils aideront à

ralentir le trafic et ça contribuera à améliorer la situation dans ce secteur », fait valoir Mme Hamm.

Enfin, la mairesse de Magog se montre rassurante en ce qui concerne la question de l'alimentation en eau des terres convoitées par la PME, fondée par Pierre Pellerin il y a plus de 15 ans. « Notre aqueduc ne se rend pas jusque-là, c'est vrai. Ce n'est pas un problème par contre, d'après l'information que j'ai. »

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

SAISON 2019-2020 | PROCHAIN MATCH

SAMEDI 18 JANV. 18H

FÊTE D'ONYX



Ville de Sherbrooke



HOCKEYPHENIX.CA

Louis Lagassé sanctionné

L'homme d'affaires sherbrookois écope trois ans d'emprisonnement délictuel et à une amende de 375 000 euros en France

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après un délibéré de trois mois, le tribunal judiciaire de Quimper en France a condamné, jeudi, l'homme d'affaires sherbrookois Louis Lagassé à trois années d'emprisonnement délictuel, à une amende de 375 000 euros et à dédommager financièrement diverses parties intimées « ponctions de trésorerie » dans les coffres de l'entreprise Lagassé communication et industries (LCI), à Douarnenez en Bretagne.

« Il convient de faire une application ferme de la loi, en le condamnant à une peine d'emprisonnement, et en lui infligeant le maximum de l'amende encourue, qui n'atteint pas le gain réalisé par Louis Lagassé à l'occasion de la commission des infractions », explique la présidente du tribunal judiciaire de Quimper, Béatrice Dupuis.

Des procédures au tribunal correctionnel de Quimper en France avaient été entreprises en 2017 à la suite d'une mise en examen pour délit de banqueroute, abus de biens d'une société par un dirigeant à des fins personnelles entre 2008 et 2011 et entrave au fonctionnement d'un comité d'entreprise.

L'entreprise spécialisée dans les télécommunications et les systèmes sécurisés du Groupe

Lagassé en France avait été placée en redressement judiciaire en 2011 après un contrôle fiscal, ce qui l'avait mise hors du contrôle de Louis Lagassé qui la possédait depuis 2005.

« Louis Lagassé, par ses agissements commis sur une longue période, a appauvri une personne morale, au point de la rendre si exsangue que le Tribunal de commerce n'a pu décider que de sa liquidation judiciaire. Ces agissements ont été commis au bénéfice d'autres personnes morales, sans aucun doute, et de lui-même, personne physique, assurément. »

— Béatrice Dupuis, présidente du tribunal judiciaire de Quimper

Selon le journal *Ouest-France*, ce sont 30 millions d'euros (44 M\$) qui ont été soutirés de la compagnie française Lagassé communication et industries (LCI), basée



En plus de sa peine de trois ans d'emprisonnement délictuel et d'une amende de 375 000 euros, Louis Lagassé devra verser près de 180 000 euros à 23 anciens employés pour préjudice moral et perte d'emploi. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

à Douarnenez pour les transférer dans d'autres filiales du holding notamment la Société Groupe Lagassé Europe.

« Louis Lagassé, par ses agissements commis sur une longue période, a appauvri une personne morale, au point de la rendre si exsangue que le Tribunal de commerce n'a pu décider que de sa liquidation judiciaire. Ces agissements ont été commis au bénéfice d'autres personnes morales, sans aucun doute, et de lui-même, personne physique, assurément », explique la présidente du tribunal judiciaire de Quimper dans la décision dont *La Tribune* a obtenu copie.

Les procédures étaient suivies de très près par le comité d'entreprise de Lagassé communication et industries (LCI) qui a reçu 8000 euros en dommages et intérêt.

« C'est une décision qui est juste. Le tribunal vient clore un chapitre qui dure depuis 2011. En imposant trois ans de prison, le tribunal vient imposer une peine forte », estime le

trésorier du comité d'entreprise de l'ancienne LCI, Vincent LeRoy en entrevue à *La Tribune*.

La présidente du tribunal a mentionné que l'homme qui a siégé au conseil d'administration d'Hydro-Québec avait « fait fi de la vie économique de l'Armorique », ainsi qu'il la dénomme, et plus spécialement de la ville de Douarnenez et de ses alentours, provoquant par ses agissements de forts ressentiments chez les 224 personnes, physiques, cette fois, employés de la LCI SAS, et leurs familles, certains étant licenciés, car non repris, après la liquidation judiciaire, par la société Éolane », écrit la présidente du tribunal Béatrice Dupuis.

L'entreprise avait été reprise par la société Éolane à la suite de la liquidation judiciaire 2012. La majeure partie des salariés avait été réembauchés, mais 39 employés avaient été licenciés pour motif économique.

Louis Lagassé devra ainsi verser près de 180 000 euros à 23 anciens employés pour préjudice moral et

perte d'emploi.

La présidente du tribunal indique que les multiples avertissements n'ont pas été considérés par Louis Lagassé « et lui ont permis de récupérer au détriment de LCI SAS et ses employés des millions et des millions ».

EN CONVALESCENCE

L'homme de 72 ans n'était pas présent au tribunal, jeudi en France, pour assister à la décision en raison de problèmes de santé.

Selon l'Agence France-Presse, l'avocat de Me Lagassé, Me Kossi Amavi a mentionné qu'il avait été opéré le 22 décembre 2019 et qu'il se trouvait en convalescence.

« Monsieur Lagassé clame toujours son innocence. Il a fait ce que tout homme qui gère une société doit faire », a-t-il indiqué, estimant que ce « procès n'aurait pas eu lieu au Canada ni ailleurs en Europe ». « On peut considérer qu'à un moment donné il y a une somme d'argent qui est venue d'une société vers une autre et que ce n'est pas légal ici alors que ça l'est ailleurs », a indiqué l'avocat de Louis Lagassé, dont les propos ont été recueillis à la sortie du tribunal.

L'homme d'affaires dispose de dix jours pour porter la décision en appel.

Une ordonnance interdisant à Louis Lagassé d'exercer une profession commerciale ou industrielle, de diriger, d'administrer ou de gérer, ou de contrôler à un titre quelconque une entreprise ou société commerciale et industrielle en France a été émise.

Le dossier pénal avait été déposé en décembre 2013. Des conditions avaient alors été imposées à Louis Lagassé, dont le dépôt d'un million d'euros au début des procédures afin de garantir sa présence au procès qui a eu lieu en octobre 2019.

Des antennes de cellulaires sur certains clochers à Sherbrooke

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Même si les ententes ne sont pas répertoriées par l'archevêché de Sherbrooke, des antennes cellulaires ont été installées au fil des ans sur des clochers d'églises de Sherbrooke.

La Tribune rapportait mercredi que des antennes cellulaires avaient été installées sur des

églises à Valcourt, East Angus, Disraeli et Richmond sans faire mention de celles de Sherbrooke.

Construite en 1908, l'église Saint-Jean-Baptiste est le site de trois antennes de télécommunication sur son clocher.

« Il y en a une quatrième antenne, mais elle est fautive. Elle a été installée pour l'harmonisation sur le clocher. Quelqu'un qui ne sait pas que les antennes sont là ne s'en rend pas compte. Si on est attentif et que tu regardes

le clocher à partir de la 4e ou 5e Avenue, tu peux les apercevoir », explique le président de la fabrique de l'église Saint-Jean-Baptiste, Daniel Audit.

Le montant de plus de 1200 \$ par mois remis par Videotron permet de compenser une partie du manque à gagner depuis la fermeture de l'église Coeur-Immaculé.

« Tout l'argent qui entre est maintenant essentiel. Ça nous empêche d'aller piger dans notre compte pour arriver. Il n'est

cependant pas question d'accepter n'importe quoi. Videotron aimerait bien installer d'autres antennes. Je suis contre parce que je ne veux pas que l'on perde le cachet de notre clocher et de notre église patrimoniale », signale M. Audit.

Le sanctuaire de Beauvoir a aussi accepté que des antennes des compagnies Rogers et Videotron soient installées sur le clocher de l'église.

« Les gens viennent à Beauvoir

pour regarder le paysage ; pas nécessairement le clocher de l'église. On ne remarque pas trop les antennes qui sont installées sur la flèche de l'église », signale l'administrateur du sanctuaire de Beauvoir, Mario Béland.

Il confirme que l'entente avec les compagnies de télécommunication permet de financer quelques projets, mais que ces antennes rendent aussi service à la population.

« Tout le monde veut avoir un signal cellulaire qu'il est possible de capter n'importe où, mais ne veut pas voir les installations. Ça n'a pas de sens. Le sanctuaire est situé dans un endroit stratégique et nous avons trouvé une façon de faire qui satisfait toute le monde », estime Mario Béland.

SOMMAIRE

météo	18
affaires	14
annonces classées	18
arts et spectacles	22
décès	20
horaire télé	19
horoscope	17
jeux	16
loterie	28
monde	24
opinions	10
sports	27

NOUS JOINDRE

ADRESSE

1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL

819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON

819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca

Sans frais

1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)

819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ

819 564-5450
Télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES

819 564-2222
Télé. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE

De 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Vous avez
une nouvelle?

redaction@latribune.qc.ca

Vous avez
une opinion?

opinions@latribune.qc.ca



latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

HYDRO-SHERBROOKE

L'état des pannes en direct sur une carte interactive

CLAUDE PLANTE

claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Jeudi en fin d'avant-midi, trois abonnés d'Hydro-Sherbrooke situés sur la route 116 ont été privés de courant quand un véhicule a heurté un poteau. Une équipe a été dépêchée sur place pour la réparation qui s'est terminée en après-midi.

Ces renseignements se retrouvaient sur la nouvelle carte interactive dédiée aux pannes d'électricité en cours sur le territoire d'Hydro-Sherbrooke et lancée en après-midi.

« On prend de l'information dont nous disposions déjà et nous la rendons disponible pour la population grâce à une carte interactive. »

— André Corriveau

L'outil en ligne a été développé par divers services de la Ville de Sherbrooke et par Hydro-Sherbrooke. Cette carte, disponible à sherbrooke.ca/cartes, permet de prendre facilement connaissance des pannes d'électricité et d'obtenir une estimation de leur durée.

Lors de la consultation de la carte, les citoyens obtiennent une information quasi en temps réel.

La carte est accessible via l'ordinateur, la tablette et le téléphone intelligent.

« Cette carte s'ajoute aux nombreux outils virtuels que la Ville de Sherbrooke met à la disposition de sa population. Elle s'inscrit dans une démarche de transparence afin de faciliter l'autonomie des citoyens à l'égard des données



La nouvelle carte interactive d'Hydro-Sherbrooke permettra entre autres de faire diminuer le nombre d'appels téléphoniques de clients sans courant en cas de panne, explique André Corriveau, chef de division pour la gestion du territoire.

— PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

concernant leur habitation », indique Steve Lussier, maire de la Ville de Sherbrooke.

« C'est un outil qui était très demandé par les citoyens. »

225 PANNES PAR ANNÉE

Selon Julien Lachance, conseiller municipal et président du conseil de direction d'Hydro-Sherbrooke, elle permettra aux gens qui subissent une panne d'électricité de connaître « facilement l'ampleur ainsi qu'à ceux qui s'inquiètent d'un proche qui habite dans un secteur privé d'électricité. »

« La carte a été développée par le Service d'Hydro-Sherbrooke, en collaboration avec la Division de

la gestion du territoire et du Service des communications, et elle a été réalisée à partir des outils existants. Elle cadre dans les orientations stratégiques identifiées pour Hydro-Sherbrooke l'an dernier. »

On dénombre bon an mal an environ 225 pannes touchant au moins un abonné chaque année sur le territoire de la société municipale.

La carte permettra de faire diminuer le nombre d'appels téléphoniques de clients sans courant en cas de panne, explique André Corriveau, chef de division pour la gestion du territoire.

« Elle pourra faciliter la prise de décision pour le citoyen en cas de panne, car il aura une bonne idée

de la durée », dit-il.

« On prend de l'information dont nous disposions déjà et nous la rendons disponible pour la population grâce à une carte interactive. »

Hydro-Sherbrooke est maintenant équipée comme Hydro-Québec qui dispose déjà d'un outil du même genre.

De plus, si un client constate qu'il n'a plus de courant et que sa panne ne s'y trouve pas, c'est qu'elle n'a pas encore été signalée à Hydro-Sherbrooke, ajoute M. Corriveau. Dans ce cas, les gens sont invités à téléphoner au 819 821-5728 pour fournir les renseignements pouvant aider au rétablissement du service.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

JOUXTER, verbe

Définition — [VIEUX] ou [SOUTENU] Être près de ; avoisiner. *La grange jouxte la maison.*

Étymologie — Du latin *juxtare*, 'être proche', de *juxta*, 'à côté'.

Cooccurrences — le terrain jouxte, le quartier jouxte, la salle jouxte, la maison jouxte, la chapelle jouxte ; jouxter l'église, jouxter la salle, jouxter la frontière, jouxter la maison, jouxter la cathédrale, jouxter le palais...



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

Bon Samaritain recherché

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Claire Messier recherche le bon Samaritain ou la bonne Samaritaine qui lui est venu en aide le 25 novembre. Ce soir-là, la dame de 82 ans s'est arrêtée deux minutes au guichet automatique de la Banque CIBC située au Carrefour de l'Estrie. Il était 21 h 15, tous les magasins étaient fermés et le stationnement était désert.

« En voulant monter sur le trottoir, j'ai perdu l'équilibre et je suis tombée par en arrière. J'ai perdu conscience », indique la dame.

La dame s'est réveillée aux alentours de 22 h, étendue sur une civière de la salle d'urgence de l'Hôpital Fleurimont. Évidemment, elle était perdue. Complètement perdue...

« Je trouvais que la banque avait changé d'allure », dit-elle en riant.

La dame était couverte de sang. On lui a alors raconté sa mésaventure. Sa chute, l'appel au 911, son transport en ambulance, son arrivée à l'hôpital, sa commotion

cérébrale, ses points de suture...

« La ou les personnes qui m'ont trouvée auraient aussi pu partir avec mon auto, ma sacoche, mon argent, mes bijoux, n'importe quoi, mais non, ils ont juste voulu m'aider. »

— Claire Messier

Un détail manquait dans l'histoire : qui est la bienveillante personne qui lui est venue en aide, qui a appelé les secours et qui a même déposé deux foulards sous sa tête en attendant l'arrivée des secours?

« J'aimerais vraiment remercier la personne qui m'a aidée. J'aurais pu rester couchée là longtemps. Il ne faisait pas si froid, mais je saignais beaucoup... La ou les personnes qui m'ont trouvée auraient aussi pu partir avec mon



Claire Messier a perdu l'équilibre en voulant monter sur le trottoir situé en face de la Banque CIBC au Carrefour de l'Estrie le lundi 25 novembre à 21 h 15. Elle recherche la personne qui lui a porté secours. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

auto, ma sacoche, mon argent, mes bijoux, n'importe quoi, mais non, ils ont juste voulu m'aider », rappelle-t-elle.

L'octogénaire a gardé des séquelles de sa chute. Sa mémoire est moins efficace qu'avant. Elle

est plus étourdie et perd davantage l'équilibre.

« J'ai rencontré un gériatre. Il est temps que je m'occupe de mes pertes d'équilibre », dit-elle sagement.

En attendant, la dame et son

époux tiennent à remercier de vive voix la ou les gentilles personnes qui lui sont venues en aide. Tellement que son époux a publié un avis de recherche dans les petites annonces de *La Tribune* cette semaine.

UN PIÉTON HAPPÉ PRÈS DE TERRILL



Un piéton a été renversé à l'intersection des rues Terrill et Triest, jeudi en fin d'après-midi. Selon le Service de police de Sherbrooke, il n'y a aucun acte criminel lors de cet événement. La victime a été transportée au centre hospitalier pour traiter des blessures mineures. **TOMMY BROCHU** — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

ENFANT LAISSÉE SEULE DEVANT LE BAR

Le père obtient le droit de visite

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'homme de 39 ans qui aurait laissé son enfant sans surveillance dans son véhicule pendant qu'il était dans un bar du centre-ville de Sherbrooke pourra recommencer à la voir avec le consentement de la mère.

Des accusations ont été portées en octobre 2019 après un épisode où il aurait laissé sa fillette de 4 ans dans son véhicule pendant qu'il se trouvait dans un bar du centre-ville de Sherbrooke.

Il est notamment accusé d'abandon d'enfant, de conduite avec les capacités affaiblies et de bris de conditions.

L'événement se serait déroulé dans la nuit du 17 au 18 août 2019 sur la rue Wellington Sud.

Un témoin a aperçu l'enfant en pleurs dans la rue vers 2 h 15 dans la nuit.

La fillette apeurée avait été retrouvée en pyjama alors qu'elle

avait faim et soif.

Les patrouilleurs sont rapidement arrivés sur place pour aider la fillette. Le père de l'enfant est alors sorti d'un bar et a été dénoncé par des passants.

L'individu qui ne peut être nommé pour ne pas identifier l'enfant était de retour, jeudi, devant la juge Claire Desgens de la Cour du Québec au palais de justice de Sherbrooke.

L'avocat de la défense M^e Jean-Guillaume Blanchette et la procureure aux poursuites criminelles M^e Gabrielle Cloutier ont suggéré la modification de condition au tribunal afin que le père puisse voir ses enfants avec le consentement de la mère.

Des conditions dont celle d'effectuer un suivi au centre Jean-Patrice-Chiasson avaient été émises dans cette affaire à la suite de la mise en accusation.

Un signalement avait été effectué à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). La mère est rapidement arrivée au SPS pour prendre soin de son enfant.

Les chasseurs pourront ramener deux chevreuils

Le plan de gestion du MFFP propose un grand lot de nouveautés pour la prochaine saison de chasse

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les chasseurs du cerf de Virginie devront apprendre à pratiquer leur activité en suivant les modifications importantes apportées à la réglementation, notamment en Estrie.

Ces nouveautés sont présentées dans le nouveau plan de gestion 2020-2028 du cerf de Virginie élaboré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP).

« L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion sont l'occasion de faire le point sur la situation d'une espèce et de redéfinir, au besoin, les actions pour assurer la gestion la plus optimale possible des espèces et de leurs habitats et favoriser leur mise en valeur, au bénéfice des Québécois, tant les chasseurs, les fermiers que les automobilistes. Les plans de gestion précisent les objectifs en matière faunique, déterminent les enjeux relatifs à l'espèce et proposent des actions et des modalités d'exploitation adaptées aux réalités des régions du Québec », résume le biologiste François Lebel, coordonnateur provincial de la gestion du cerf de Virginie et du dindon sauvage au MFFP.



Le calendrier de la chasse a été revu et simplifié, à la demande des chasseurs. Les engins autorisés pendant chacune des périodes de chasse ont aussi été harmonisés. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

Ce ne sont pas tous les plans d'action qui amènent des modifications à la réglementation. Toutefois, cette année, il y a dix nouveautés qui ont été apportées. Elles étaient essentielles pour la bonne suite des choses.

« Nous sommes dans un tout nouveau contexte par rapport à celui du plan élaboré en 2010. D'abord, surtout dans le sud du Québec, et notamment en Estrie, nous faisons face à une augmentation des populations de cerfs de Virginie. Autre fait, il y a une diminution du nombre de chasseurs au Québec. Nous sommes passés d'environ 170 000 chasseurs de cerfs de Virginie au Québec en 2010 à environ 130 000 en 2020 », indique M. Lebel.

Or les chasseurs sont essentiels pour assurer l'équilibre.

« Un autre fait qu'il faut prendre en compte, c'est qu'il y a chaque année une augmentation des accidents routiers impliquant les chevreuils.

On parle de 8000 à 8500 accidents par année. C'est en augmentation, et ça, ce sont seulement les accidents déclarés à la Société de l'assurance automobile du Québec », ajoute-t-il.

GRANDES NOUVEAUTÉS

Le ministère signale donc dix grandes nouveautés, dont huit concernent notamment l'Estrie.

La première grande nouveauté est la possibilité pour les chasseurs de se procurer deux permis (le second sera à moitié prix) pour récolter autant de cerfs, sur deux zones de chasse différentes par contre.

« Le permis de chasse, avant, permettait aux chasseurs de se rendre n'importe où au Québec. Maintenant, le permis sera associé à une zone de chasse, comme c'est déjà le cas avec la chasse à l'original », indique-t-il.

Le MFFP fait chaque année tirer au sort des permis pour récolter un cerf sans bois, c'est-à-dire un faon

ou une femelle. Dès cette année, ce permis supplémentaire acquis grâce à un tirage au sort pourra être partagé avec sa famille immédiate. « C'est une façon notamment d'encourager la relève », indique François Lebel.

De plus, deux permis sont abolis, soit celui pour la chasse au cerf sans bois premier abattage attribué par tirage au sort et le permis du projet expérimental sur la restriction de la taille légale des bois sont abolis qui se déroule justement dans la zone 6 sud et 6 nord, c'est-à-dire en Estrie.

« Il faut absolument préciser que le projet-pilote de cinq ans demeure en vigueur. Un bilan de mi-parcours sera d'ailleurs dévoilé plus tard cet hiver », ajoute M. Lebel.

Ce projet-pilote a plusieurs objectifs, notamment d'améliorer la qualité de la chasse et vérifier plusieurs hypothèses.

CALENDRIER SIMPLIFIÉ

Le calendrier de la chasse a aussi été revu et simplifié, à la demande des chasseurs. Les engins autorisés pendant chacune des périodes de chasse ont aussi été harmonisés.

« Les objectifs sont la gestion optimale du cerf de Virginie et une simplification de la réglementation », indique le biologiste.

Comme la chasse débutera une semaine plus tard, cela permettra la tenue d'une fin de semaine réservée à la relève en tout début de période de la chasse, soit la fin de semaine suivant l'Halloween. « On espère que ce sera possible dès cette année, mais ce n'est pas encore réglé à l'heure actuelle », nuance le biologiste François Lebel.

L'appâtage à des fins de chasse sera permis du 1^{er} septembre au 30 novembre exclusivement à l'exception des substances minérales qui demeurent autorisées à l'année.

Enfin, l'utilisation d'urine naturelle de cervidé à des fins de chasse est désormais interdite en tout temps. « C'est dans le but de réduire les risques de propagation de maladies, notamment la maladie débilitante chronique des cervidés », indique M. Lebel.

Les chasseurs et les partenaires du MFFP devraient pour la plupart être heureux des modifications qui sont apportées. « Nos travaux ont été guidés par la volonté d'offrir un produit de chasse attrayant et de simplifier la réglementation. Nous avons respecté le potentiel de récolte de chacune de région, mais les possibilités pour les chasseurs et la relève sont élargies dans chacune des régions, ce qui favorise aussi les retombées économiques pour chacune des régions », conclut François Lebel.

MEURTRE DE THOMAS CAMERON

Des éléments de preuve technologique attendus

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les avocats de l'adolescente de 15 ans accusée relativement au meurtre de Thomas Cameron attendent encore de la preuve technologique qui doit lui être divulguée dans son dossier.

Le corps du jeune homme de

18 ans a été découvert le 3 août vers 21 h 30 au parc Adrien-Cambron à Sherbrooke.

L'accusée féminine était de retour, jeudi, devant la juge Monique Lavallée de la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec au palais de justice de Sherbrooke.

Accusée après son arrestation de complicité après le fait, l'adolescente fait maintenant face à une

accusation de meurtre au deuxième degré.

En octobre dernier, le tribunal avait déterminé que l'accusée devait demeurer en garde fermée pour la durée des procédures judiciaires.

Le jeune homme de 18 ans accusé avec elle, qui était âgé de 17 ans au moment des faits allégués, avait renoncé à son enquête sur remise en liberté à la fin de l'été.

Sa détention avait été ordonnée pour la durée des procédures judiciaires.

Il doit subir son enquête préliminaire en mai.

L'avocate de la défense M^e Kim Dingman a mentionné qu'elle contesterait l'accusation de meurtre lors de cette étape des procédures préalable au procès.

Avant de fixer l'enquête préliminaire de l'adolescente le 26 mars

prochain, l'avocate de la défense, M^e Karine Poliquin souhaite avoir accès à toute la preuve.

Le procureur aux poursuites criminelles M^e Benoît Morier a mentionné qu'il attendait encore une analyse qui doit être faite aux États-Unis.

Une ordonnance empêche les deux accusés de communiquer entre eux pour la durée des procédures judiciaires.

Toujours plus de véhicules électriques

CLAUDE PLANTE

clau.de.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le nombre de véhicules électriques (VÉ) sur les routes de l'Estrie continue de grimper de façon importante, même s'ils demeurent marginaux dans le parc automobile.

Selon les chiffres révélés par le CAA-Québec et l'AVEQ jeudi, on comptait 3306 VÉ en Estrie, soit 1,2 pour cent du total des voitures sur le territoire au 30 septembre 2019. Toutefois, ce chiffre était de 2859 en juin 2019 (1 %) et 2162 au 31 décembre 2018 (0,7 %).

On constate aussi que l'Estrie continue à se maintenir dans les premières régions québécoises pour ce qui est de l'électrification des véhicules.

À l'échelle québécoise, le nombre de VÉ a bondi de 71 % en un an, notamment en raison des subventions, mais aussi parce que l'autonomie de plusieurs modèles populaires se compare désormais à celle d'une voiture à



Le nombre de véhicules électriques sur les routes estriennes grimpe encore, selon les chiffres révélés par le CAA-Québec et l'AVEQ jeudi. — PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

essence, note la CAA.

Il s'agit du deuxième meilleur trimestre de l'histoire dans l'absolu. Les enregistrements de véhicules électriques (VÉ) ont atteint les 60 784, selon les données de la SAAQ, en date du 30 septembre 2019.

« Le véhicule électrique fait partie de la solution pour réduire nos émissions de GES et il faut continuer à le mettre de l'avant », commente Pierre-Serge Labbé, vice-président des services automobiles pour le CAA-Québec.

« Avec les progrès de la technologie et la diminution des coûts, ça devient un choix sensé pour de plus en plus de gens. »

WINDSOR DEVANT ASBESTOS

La Chevrolet Volt demeure la plus vendue en province, avec près de 12 000 unités (20 % de la flotte, par rapport au dernier trimestre). La Nissan LEAF suit en deuxième place avec 8222 véhicules (13 %). La Tesla Model 3 connaît une progression de 1620 enregistrements, soit 44 % de croissance, mentionne-t-on.

La courbe de croissance de VÉ

en Estrie suit exactement celle de la Montérégie, région où on enregistre le plus de voitures vertes au Québec. Au 30 septembre 2019, on répertoriait 16 459 véhicules mus par le courant électrique, soit 1,3 pour cent du parc automobile. Fin juin 2019, il y avait 14 134 VÉ sur les routes de cette région (1,1 %).

En Estrie, c'est à Windsor qu'on roule le plus à l'électricité, avec 1,3 pour cent des véhicules le 30 septembre. Vient ensuite Asbestos, où 1,2 % pour cent des véhicules sont électriques.

À Sherbrooke, la flotte comprend 1471 unités (1,2 %). Au 30 septembre 2018, il y avait 1015 VÉ dans les rues de la capitale estrienne.

Rappelons qu'au début de novembre la Ville de Sherbrooke annonçait qu'elle fait une pause dans la distribution de subventions pour l'ajout de bornes de recharge résidentielles chez les acheteurs de véhicules électriques. Ayant dépensé toute l'enveloppe réservée à cette fin, la Ville souhaite se pencher sur une nouvelle formule pour 2020.



Accès>pharma

chez Walmart

La journée
mieux-être

La santé
et rien
d'autre

Samedi 18 janvier 2020
de 10 h à 14 h

NICODERM®
pour un effet

24 h +

NICORETTE®
pour soulager les
envies tenaces

Votre pharmacien affilié à Accès pharma chez Walmart peut vous prescrire autant les timbres que la gomme afin d'augmenter vos chances d'arrêter pour de bon.

TRAITEMENT D'ASSOCIATION

NICODERM



nicorette

La vente des produits est sous la responsabilité exclusive des pharmaciens-proprétaires affiliés à Accès pharma chez Walmart.

Pour vous assurer que ces produits vous conviennent, lisez toujours l'étiquette et suivez le mode d'emploi. Tout médicament peut causer des effets indésirables sérieux ou des interactions avec d'autres médicaments. Lire attentivement les inscriptions, mises en garde et dépliants fournis par le fabricant et consulter votre pharmacien lors de l'achat de tels médicaments. Toujours tenir les médicaments hors de la portée des enfants. Cette publicité est payée en collaboration avec Johnson & Johnson Inc. © Johnson & Johnson Inc. 2020.

Venez rencontrer votre pharmacien propriétaire affilié à Accès pharma chez Walmart pour une consultation sur l'arrêt tabagique.

POUR LA FAUNE AUSTRALIENNE

Le Zoo de Granby amasse 100 000 \$

La Voix de l'Est

GRANBY — La campagne de socio-financement lancée par le Zoo de Granby en soutien à la faune australienne décimée par les feux de forêt a connu un succès inespéré. Ce sont finalement plus de 100 000 \$ qui seront remis au *Bushfire Emergency Wildlife Fund*.

La collecte de fonds, réalisée sur la plateforme Facebook, a pris fin mercredi soir. « Notre objectif, ce n'est pas de changer ce qui est arrivé, mais d'aider les gens qui sont sur le terrain à l'heure actuelle pour sauver les animaux qui restent et qui sont malades », fait valoir le directeur de la Fondation du Zoo et du développement des affaires, Benoit Chabot.

Dans les circonstances, croit-il, chaque dollar est important et peut contribuer à faire la différence.

M. Chabot ne cache pas que la réponse de la population a surpris l'équipe du Zoo à l'origine de cette

initiative. C'était la première fois que la Fondation récoltait des fonds par le biais du sociofinancement.

Un objectif de 10 000 \$ avait d'abord été fixé lors du lancement de la campagne, mercredi dernier. La Fondation s'engageait aussi de son côté à donner 10 000 \$. La somme visée a été atteinte en deux heures, rappelle Benoit Chabot.

L'objectif a ainsi été revu à la hausse, soit 60 000 \$ au sein de la population, tandis que la Fondation augmentait sa participation à 20 000 \$.

Lors de la clôture de la campagne, 80 787 \$ avaient été récoltés. Les quelque 100 000 \$ qui seront remis proviennent donc de cette dernière somme additionnée à la contribution de 20 000 \$ de la Fondation du Zoo.

« On a mobilisé la population et on a offert aux gens de Granby et du Québec une façon de donner et de s'assurer que l'argent aille à la bonne place. Les gens voulaient remettre des sous, mais ils ne savaient pas par où passer », souligne M. Chabot.



Julien Sylvestre et David Danovitch (UdeS), Marie-Claude Messier (Prompt), Valérie Oberson (IBM), Dominique Drouin ainsi que Vincent Aimez (UdeS) et Normand Bourbonnais (C2MI) — PHOTO LA VOIX DE L'EST, CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

IBM Bromont et l'UdeS renouvellent leur partenariat

JEAN-FRANÇOIS GUILLET

La Voix de l'Est

BROMONT — Le centre de recherche en microélectronique (C2MI) de Bromont peut compter sur un atout de taille pour rester à l'avant-garde dans son créneau. En effet, l'usine IBM Bromont et l'Université de Sherbrooke, deux partenaires, ont annoncé jeudi qu'elles collaborent à nouveau dans la seconde Chaire de recherche industrielle sur « l'intégration de haute performance ». Les travaux porteront notamment sur l'augmentation de la puissance des composants et le développement technologique en intelligence artificielle.

La première chaire s'est échelonnée sur cinq ans. Dotée d'un budget de neuf millions \$, elle avait comme principaux objectifs de développer de nouveaux procédés de fabrication industrielle « robuste » ainsi que des matériaux permettant d'accroître « la résistance et la fiabilité des composants électroniques ».

La seconde mouture, dont l'échéancier est également prévu sur cinq ans, doit propulser les recherches initiales à un autre niveau. « Dans le deuxième mandat, on veut prendre des puces qui sont différentes et les mettre ensemble dans différents modules pour les

intégrer dans plusieurs technologies », a cité en exemple Dominique Drouin, professeur titulaire de la chaire avec Julien Sylvestre.

De son côté, le professeur David Danovitch pilotera un projet de recherche portant sur les « interconnexions à basse température » en microélectronique. Près de 24 étudiants participeront aux travaux qui pourront compter sur un budget avoisinant six millions \$.

Les voir « performer » dans ce contexte est un avantage indéniable pour les dirigeants de l'usine IBM de Bromont. « Ça nous donne une très bonne idée des talents en devenir qu'on pourrait embaucher », a indiqué Valérie Oberson, professionnelle technique senior au sein de l'entreprise.

À L'ÉCHELLE DE L'INDUSTRIE

Abderrahim El Amrani, étudiant au doctorat en génie électrique à l'Université de Sherbrooke, a collaboré aux premiers travaux de recherche. Une expérience « ancrée dans la réalité » du milieu du travail.

« La chaire permet de voir le résultat de tes recherches à l'échelle de l'industrie. On essaie d'innover pour améliorer la fiabilité d'une technologie qui a des retombées bien concrètes rapidement », a-t-il mentionné en entrevue.

Le recours à des équipements de pointe est un « plus indéniable ». Ce qui serait impossible à réaliser

dans un contexte purement universitaire, sans la collaboration avec le C2MI et ses partenaires, a indiqué M. El Amrani.

RETOMBÉES

Les répercussions de la chaire de recherche seront multiples. Notamment sur les capacités des serveurs derrière plusieurs appareils électroniques, comme les cellulaires.

« On retrouve des machines de calcul ultra puissantes pour assurer le fonctionnement de Facebook et Google, a mentionné en entrevue le professeur Drouin. Les recherches porteront entre autres sur le rehaussement de leur performance. »

Pour sa part, le projet de recherche que chapeautera M. Danovitch a notamment pour but de réduire l'empreinte environnementale dans la fabrication de composants de haute technologie. À titre d'exemple, l'assemblage de matériaux à basse température permettra entre autres d'utiliser moins d'énergie.

Réduire au maximum les produits chimiques et les lavages qui en découlent est une autre avenue qui sera étudiée, a spécifié le professeur Danovitch. Le développement de procédés de réparation de composants défectueux pour éviter de les envoyer aux rebuts est aussi au programme.

Société Alzheimer de l'Estrie



Ateliers d'information sur la maladie d'Alzheimer

1- La maladie aux mille énigmes

Mercredi 29 janvier de 13 h 30 à 15 h 30

2- L'art de communiquer avec le cœur

Mercredi 12 février de 13 h 30 à 15 h 30

3- Le deuil blanc

Mercredi 26 février de 13 h 30 à 15 h 30

Tarif pour chacun des ateliers :
10 \$ membre, 20 \$ non membre

Inscription auprès de Danielle Yergeau, conseillère, au
819 821-5127

alzheimerestrie.com

740, rue Galt Ouest, bureau 112, Sherbrooke

Marc Bibeau perd en Cour suprême

De nouveaux détails lèvent le voile sur le financement du PLQ

CATHERINE LÉVESQUE
La Presse canadienne

OTTAWA — De nouveaux documents rendus publics jeudi matin, à la suite de la levée d'une ordonnance de non-publication, lèvent le voile sur le financement occulte au Parti libéral du Québec (PLQ) pendant les années Charest.

Marc Bibeau, ancien collecteur de fonds pour le Parti libéral du Québec, s'est battu devant les tribunaux pour éviter de divulguer le contenu de deux mandats de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) qui le visaient en 2016.

La Cour suprême a donné le feu

vert à la levée de l'ordonnance de non-publication qui frappait ces documents. Le consortium de médias — formé de *La Presse*, QMI et *The Gazette* — a dévoilé les détails dans les minutes qui ont suivi.

La Presse rapporte que d'anciens députés, une ex-employée du cabinet du premier ministre et une douzaine d'hommes d'affaires ont fourni des témoignages sur l'influence de M. Bibeau au sein du PLQ et dans l'octroi de contrats publics.

Des dirigeants de firmes de génie ont confirmé à la police que leurs entreprises finançaient le PLQ, avec des stratagèmes de prête-noms ou de versement de bonis. Ils disent avoir vécu de la peur, de l'intimidation et même des menaces de la part de M. Bibeau pour donner de l'argent, toujours selon le compte-rendu de *La Presse*.

Des employés et actionnaires de plusieurs firmes pouvaient être remboursés ou récompensés pour leurs dons au PLQ, selon des témoignages faits aux policiers de l'UPAC et rapportés par Québecor. Plusieurs ont confirmé



Ancien collecteur de fonds pour le Parti libéral du Québec, Marc Bibeau s'est battu devant les tribunaux pour éviter de divulguer le contenu de deux mandats de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) qui le visaient en 2016. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES

que leurs dons permettaient d'obtenir des informations privilégiées pour faire avancer leurs dossiers.

Certains se sont plaints que M. Bibeau exigeait trop d'argent et augmentait les objectifs de financement.

PERQUISITIONS

C'est dans ce contexte que l'UPAC a procédé à des perquisitions en août 2016 dans des entreprises appartenant à M. Bibeau, dans le cadre de l'enquête Mâchurer, qui s'intéresse au financement politique et l'octroi de contrats publics au Québec.

L'enquête Mâchurer, en cours depuis 2014, s'intéresse également à l'ancien premier ministre Jean Charest. M. Charest n'a pas encore confirmé s'il allait, oui ou non, se lancer dans la course à la direction du Parti conservateur du Canada.

Aucune accusation n'a été portée contre MM. Bibeau et Charest jusqu'à présent.

M. Bibeau souhaitait éviter la publication de ces nouveaux

documents jusqu'à ce que le Directeur des poursuites criminelles et pénales décide s'il fera ou non l'objet d'accusations, afin de ne pas mettre en péril son droit à un procès équitable.

Les tribunaux inférieurs avaient tous rejeté la demande de M. Bibeau, mais avaient accordé une ordonnance de non-publication au cas où il poursuivait ses recours judiciaires.

La décision du plus haut tribunal du pays met donc fin à cette saga judiciaire qui dure depuis plus de trois ans.

Dans une déclaration transmise par son avocat, Léon Moubayed, M. Bibeau dit qu'il « prend acte » de la décision de la Cour suprême et qu'il avait déposé cette demande d'autorisation d'appel afin de préserver ses droits et sa réputation.

« M. Bibeau tient à réaffirmer son intégrité et maintient qu'il continuera à faire valoir ses droits. Son engagement politique s'est toujours fait librement, bénévolement, par conviction personnelle et en conformité avec les lois », affirme-t-il.

Harper quitte ses fonctions au fonds du Parti conservateur

STEPHANIE LEVITZ
La Presse canadienne

OTTAWA — Tandis que la course à la direction du Parti conservateur se met en branle, l'ex-premier ministre Stephen Harper semble prendre un pas de recul en quittant ses fonctions au conseil d'administration du bras financier du parti.

Dans un message publié tard mercredi sur Twitter, M. Harper a remercié ses collègues pour leur travail acharné.

« Leur bilan en matière de levée de fonds et de gestion des dépenses est inégalé en politique fédérale, les problèmes étant gérés rapidement et de manière professionnelle », a-t-il souligné.

« Ce fut un plaisir de servir avec eux. »

Il a ajouté qu'il avait hâte de poursuivre sa collaboration avec les conservateurs grâce à son travail en tant que président de l'Union démocrate internationale, une alliance de partis politiques de centre droit à travers le monde.

Depuis sa propre démission à titre de chef conservateur en 2015, M. Harper a rarement abordé

publiquement des questions relatives au parti. Son départ du fonds a avivé les spéculations sur ses intentions de s'impliquer dans l'actuelle course au leadership — sans devoir demeurer neutre.

POIDS LOURD

Mais deux sources proches de l'ex-premier ministre ont déclaré à *La Presse canadienne* que sa décision remonte en fait à plusieurs mois, puisqu'il craignait jouer un rôle trop important dans les opérations du parti. Ces sources ont parlé sous le couvert de l'anonymat, car elles ne sont pas autorisées à s'exprimer au nom de Stephen Harper.

M. Harper avait lui-même créé le fonds conservateur lors de la fusion entre le Parti progressiste-conservateur du Canada et l'Alliance canadienne en 2003. Le fonds avait été mis sur pied pour amasser et administrer l'argent du nouveau parti fusionné, indépendamment de l'exécutif national.

Il est devenu un poids lourd de la collecte de fonds, ses efforts dépassant régulièrement ceux des autres formations fédérales. M. Harper a rejoint son conseil d'administration en 2016.

Selon les sources proches de l'ex-premier ministre, sa présence a mis son successeur Andrew Scheer dans une position délicate, lui qui siège également au conseil d'administration, à titre de chef du parti.

La situation s'est avérée problématique quand il est apparu qu'une indemnité versée à M. Scheer avait été utilisée pour payer la scolarité de ses enfants. M. Harper ignorait que l'argent était utilisé à cette fin et il était furieux de l'apprendre. Déjà assiégré après des résultats électoraux décevants, Andrew Scheer a annoncé sa démission. Le directeur général de longue date du parti, Dustin van Vugt, a également quitté ses fonctions après avoir confirmé qu'il avait lui-même offert à M. Scheer de rembourser certaines de ses dépenses personnelles.

Des tensions quant à la gestion du fonds conservateur persistent depuis sa mise en place. Les efforts répétés pour le soumettre à davantage de surveillance ont échoué. Le scandale entourant M. Scheer pourrait remettre cet enjeu à l'ordre du jour du prochain congrès.

Grande vente annuelle du 6 au 25 janvier

Lingerie
UNIFORME
Plus

ACHETEZ UN SOUTIEN-GORGE À PRIX COURANT ET OBTENEZ UN RABAIS DE **50%** SUR LE DEUXIÈME

- Chantelle
- Passionata
- Simone Pérèle
- Warner's
- Rosa Faïa
- Corin
- Anita et autres...

50% de rabais

SUR SÉLECTION DE SOUTIENS-GORGE ET D'UNIFORMES

Ouvert du lundi au samedi

565, rue King Est, Sherbrooke 819 562-9463



opinions

Président du C.A. **JEAN PERRAULT** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Jean Charest, la pénible suite

JEAN-MARC SALVET

jmsalvet@lesoleil.com



La diffusion des motifs pour lesquels l'UPAC s'intéresse au collecteur de fonds Marc Bibeau n'aidera en rien Jean Charest à devenir le prochain chef du Parti conservateur du Canada — s'il décide de se lancer dans la course à la succession d'Andrew Scheer. Ces motifs n'établissent pas de culpabilité, mais leur diffusion lui complique et lui compliquera les choses, même si ni lui ni Marc Bibeau ne sont accusés de quoi que ce soit.

L'éventuelle victoire de Jean Charest n'était déjà pas acquise avant la diffusion de ces informations, qui concernent d'abord et avant tout Marc Bibeau.

Il y a quelque temps, on pouvait déjà relever que l'ex-premier ministre du Québec était plus ou moins désiré chez les conservateurs. Les jours qui ont suivi l'ont amplement démontré, ne serait-ce qu'avec le barrage qu'entend dresser Stephen Harper sur sa route.

Chose certaine, quel contraste pour lui avec l'année 1998, lorsqu'il jonglait avec l'idée d'abandonner la direction du Parti progressiste-conservateur pour prendre celle du Parti libéral du Québec. Je le rappelle encore une fois : il était ardemment désiré par les fédéralistes québécois. La seule évocation de sa candidature suscitait déjà l'effervescence chez les libéraux du Québec. Il était alors attendu, réclamé.

L'homme a beau ne pas rechigner à la bataille, il est dans une situation totalement différente aujourd'hui.

S'il se lance, on entendra beaucoup parler d'éthique dans la course conservatrice...

Engagé lui aussi dans une course à la direction, le Parti libéral du Québec se passerait bien de cette possible suite. Elle l'égratignerait au passage.

Harry et Meghan, la suite épineuse

D'une suite à l'autre... En début de semaine, j'écrivais qu'Ottawa ne devait pas payer pour les dépenses de sécurité du prince Harry et de son épouse Meghan s'ils s'établissent même à temps partiel au Canada. Ces derniers

jours, on a beaucoup entendu dire que leur présence sur le territoire canadien pourrait relancer un vrai questionnement sur la monarchie au Canada. C'est l'occasion de rappeler que ce débat n'a jamais cessé d'exister à l'Assemblée nationale.

C'est beaucoup à travers le poste de lieutenant-gouverneur qu'il s'est exprimé.

L'ancienne Société immobilière du Québec a vendu en 1998 la demeure qui était occupée depuis 1967 par le lieutenant-gouverneur dans la capitale québécoise. Le gouvernement de Lucien Bouchard avait décidé, en novembre 1996, de mettre fin à sa vocation de lieu d'accueil des représentants de la couronne britannique au Québec. Plus de résidence officielle pour eux! Terminé.

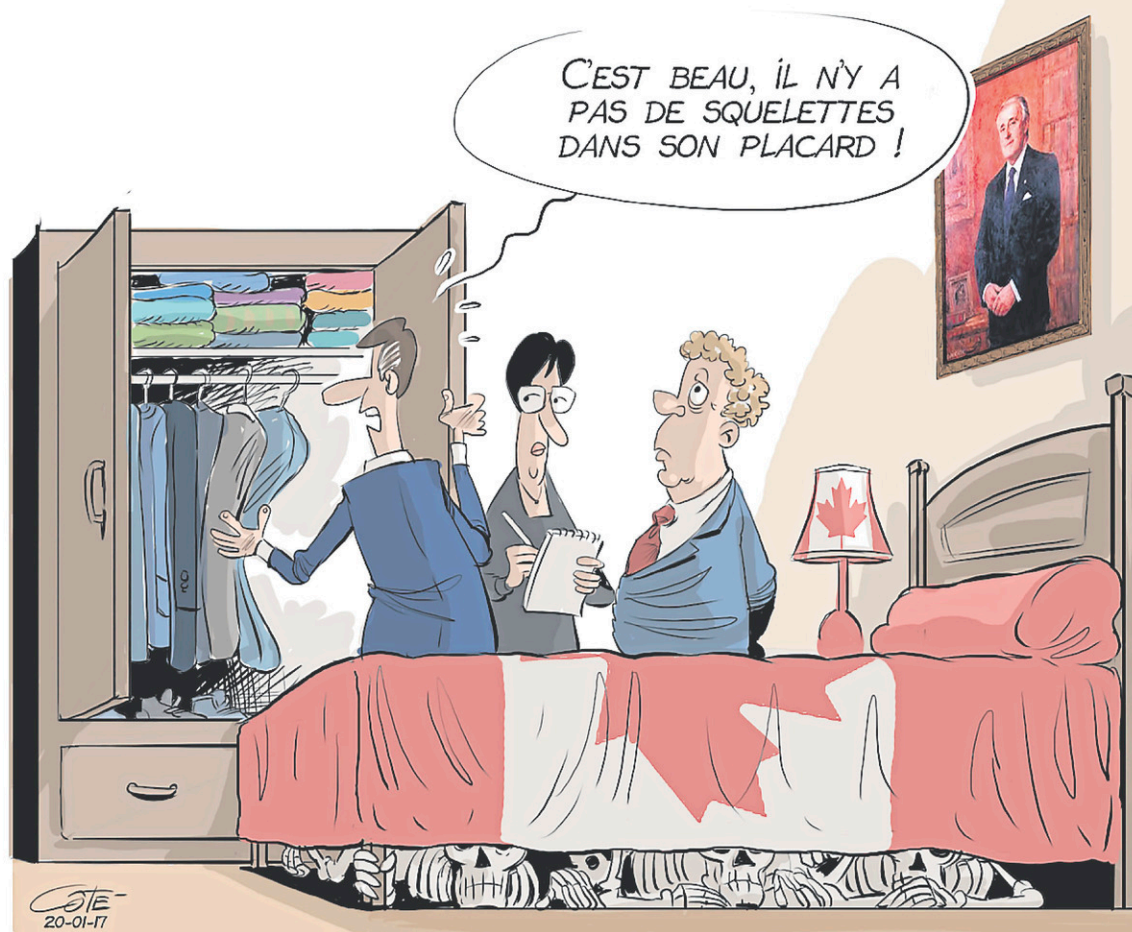
Avec ses tricheries, Lise Thibault a par la suite réussi l'exploit de discréditer davantage une fonction qui l'était déjà pas mal. Madame avait fini par se croire tout permis, à vivre dans un monde irréel; à se prendre pour une reine intouchable.

En 2010 — ô surprise? —, Jean Charest, alors premier ministre, avait estimé que le lieutenant-gouverneur devait rendre des comptes à l'Assemblée nationale. La députée péquiste Agnès Maltais avait révélé la veille que le représentant de la monarchie britannique au Québec, Pierre Duchesne, refusait de se présenter devant la commission parlementaire qui l'avait convoqué pour scruter les dépenses de son bureau.

Pierre Duchesne avait tout de même fini par faire à sa tête. C'est son représentant qui s'était finalement rendu en commission parlementaire. L'institution s'était néanmoins fait sonner les cloches comme rarement.

Par la suite, le Parti québécois a demandé que le gouvernement du Québec ne lui fournisse plus aucun budget. En juin 2010, le député Pascal Bérubé a déposé une pétition à l'Assemblée nationale réclamant l'abolition du poste. Une fois au pouvoir, en 2012, le parti québécois dirigé par Pauline Marois a réclamé la même chose — un peu pendant

COURSE À LA DIRECTION DU PARTI CONSERVATEUR



comme un exercice obligé, il faut le dire. Et sans résultat, bien sûr.

En novembre 2014, pour donner le change, le bureau du premier ministre Philippe Couillard a fait savoir à qui de droit que sa présence n'était pas souhaitée au Salon bleu lors de l'allocution du président français François Hollande. Un moment de honte pour le lieutenant-gouverneur.

En 2015, la Coalition avenir Québec a préconisé l'abolition de cette fonction.

L'an dernier, le député solidaire Sol Zanetti a présenté un projet de loi proposant d'éliminer le « serment à la reine » pour les parlementaires entrant en fonction — et pour que seul le « serment des députés envers le peuple du Québec » soit requis.

Toute cette question existe en fond d'écran depuis assez longtemps. On pourrait même dire depuis toujours.

Il est et serait dans l'ordre normal des choses que les reliquats de la monarchie britannique au Canada disparaissent un jour.

Ce questionnement autour de la monarchie existe beaucoup moins au Canada anglais, mais il s'y exprime parfois.

Certains rerépondront que la souveraineté du Québec est la solution. Soit, mais encore? Mais sinon?

Une fois qu'on a dit tout cela, il faut admettre que même si les gouvernements peuvent faire bien des choses en même temps, il existe bien d'autres priorités pour eux que tout ce questionnement — d'autant que tout changement nécessiterait de modifier la constitution.

On avancerait dans la bonne direction si l'on ouvrait au moins de temps en temps un débat corollaire, celui portant sur le régime politique qui suivrait l'abolition de la monarchie. On ouvrirait alors au moins des discussions intéressantes, voire constructives.

CARREFOUR DES LECTEURS

Un honneur à souligner, à partager

Le Regroupement provincial des comités d'usagers tenait son congrès annuel auquel a participé le Comité des usagers du CHUS. À cette occasion, et comme à chaque année d'ailleurs, ce Regroupement remet 4 prix d'excellence dans l'une ou l'autre des 4 catégories suivantes : Information, Promotion, Défense des droits et Accompagnement, toujours en lien avec ce que vivent les usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Cette année le Comité des usagers du CHUS est très fier d'avoir récolté 2 de ces 4 prix provinciaux dans les catégories Promotion et Défense des droits.

Le Comité des usagers du CHUS est un des nombreux comités

d'usagers et de résidents du CIUSSS de l'Estrie-CHUS. Il en est de même pour tous les établissements du réseau de la santé partout au Québec. Ces comités, un par établissement, sont composés de bénévoles qui sont disponibles pour vous accompagner et vous aider si vous éprouvez des difficultés dans un des points de service du CIUSSS de l'Estrie-CHUS. Nous sommes là pour vous.

Josée Martineau Rourke
Présidente

Claude Lemoine
Vice-président

Au nom des membres du Comité des usagers du CHUS

Pluie d'éloges pour John Crosbie

Trudeau et Mulroney rendent hommage à l'ex-ministre mort vendredi dernier

HOLLY MCKENZIE-SUTTER
La Presse canadienne

SAINT-JEAN, T.-N.-L. — Des politiciens de tous les horizons et de toutes les époques ont rendu hommage à John Crosbie, jeudi, lors de ses funérailles d'État en la cathédrale anglicane Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Jean, dans sa province adorée de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'ancien ministre fédéral et ex-lieutenant-gouverneur, connu pour son franc-parler et sa défense inébranlable des intérêts de sa province, est mort vendredi dernier à l'âge de 88 ans.

C'est l'ex-premier ministre Brian Mulroney qui a livré, parfois avec humour, l'éloge funèbre de son ancien collègue du Parti progressiste-conservateur, qu'il qualifiait

la semaine dernière de « l'un des géants de notre génération ».

« Et nous disons donc au revoir aujourd'hui à l'honorable John Crosbie — patriote, ministre chevronné, partenaire dévoué de sa bien-aimée Jane », a déclaré M. Mulroney. L'ex-premier ministre s'est souvenu de M. Crosbie comme d'un « fier Canadien qui a servi son pays avec une grande distinction, une intégrité sans tache et des réussites sans précédent ».

M. Mulroney faisait partie d'un large aréopage de politiciens passés et présents, de Terre-Neuve et d'ailleurs, qui sont venus rendre un dernier hommage à celui qui avait également été lieutenant-gouverneur de sa province. Le premier ministre Justin Trudeau, qui avait salué M. Crosbie comme « une véritable force de la nature » la semaine dernière, a assisté au service, tout comme l'ex-premier ministre



L'ex-premier ministre de Terre-Neuve-Labrador Brian Tobin discute avec Jean Charest. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ANDREW VAUGHAN

conservateur Joe Clark et d'anciens premiers ministres de Terre-Neuve-et-Labrador. M. Trudeau n'a pas parlé aux journalistes jeudi.

L'ancien premier ministre libéral du Québec Jean Charest, qui a été ministre aux côtés de M. Crosbie dans le cabinet progressiste-conservateur de Brian Mulroney, a eu des mots tendres pour son ami et ancien collègue. « Le pays ne sera plus jamais le même, n'est-ce pas? », a-t-il dit avant d'entrer dans la cathédrale. « Il va nous manquer. »

Les anciens premiers ministres conservateurs de Terre-Neuve-et-Labrador Paul Davis et Danny

Williams se sont arrêtés quelques instants sur le parvis pour rendre hommage à un homme politique qui les a inspirés. M. Davis a souligné qu'il portait de la peau de phoque pour honorer l'appui inébranlable de M. Crosbie aux chasseurs de phoques de la province.

COMBATIF, MAIS HUMAIN

L'ancien premier ministre — libéral — de Terre-Neuve-et-Labrador Brian Tobin portait lui aussi un manteau en peau de phoque aux funérailles, en mémoire du travail de M. Crosbie pour ériger un monument aux chasseurs de phoques morts sur les

glaces de mer. M. Tobin a rappelé la « personnalité combative » de M. Crosbie, mais aussi son humanité et sa grande douceur, « ce qui détruisait l'image du Terre-Neuvien battant que tout le monde voyait ».

Le comédien Rick Mercer s'est souvenu de segments filmés avec M. Crosbie, qui se démarquait selon lui des autres politiciens. « C'était comme avoir affaire à un autre comédien », a raconté l'animateur d'émissions satiriques, qui est né à Terre-Neuve-et-Labrador. « Il avait un sens du "timing" impeccable. Il arrivait préparé, il savait ce qu'il voulait faire et donc, c'était toujours très agréable. »

John Crosbie, qui aurait eu 89 ans le 30 janvier, avait d'abord fait de la politique municipale et provinciale à Terre-Neuve-et-Labrador pendant plusieurs années. Il a plus tard occupé d'importants portefeuilles au sein des gouvernements progressistes-conservateurs fédéraux dirigés par Joe Clark et Brian Mulroney. Il a été notamment ministre des Finances en 1979 et 1980, puis successivement ministre de la Justice, des Transports, du Commerce international et des Pêches.

Concours pour les 45 ans de Sports Experts

Rendez-vous au Sports Experts de Sherbrooke entre le 4 janvier et le 2 février 2020 et courez la chance de gagner un forfait d'une semaine pour deux adultes dans un Village Club Med*!

*voir conditions en magasin
la valeur du prix est de 6000 \$

sports experts
Sherbrooke

Carrefour de l'Estrie
3050, Boul de Portland,
Sherbrooke QC J1L 1K1

club voyages
Orientation

laTribune



Club Med

FORUMS DE DISCUSSION DU SECTEUR PUBLIC

La CSN aussi dit non

LIA LÉVESQUE

La Presse canadienne

MONTREAL — Après la FTQ, la FIQ, l'APTS et la CSQ, c'est au tour de la CSN de refuser de participer aux forums de discussion mis en place par le gouvernement Legault dans le cadre des négociations des secteurs public et parapublic.

Ces forums de discussion avaient été présentés comme une « première », une nouvelle façon de procéder dans le cadre des négociations du secteur public qui viennent de commencer en janvier. C'est le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, qui en avait fait l'annonce, en même temps qu'il avait déposé les offres gouvernementales aux 550 000 employés de l'État, à la mi-décembre.

Les trois forums portent sur la réussite éducative, la santé du personnel et l'accessibilité aux soins pour la clientèle en hébergement de longue durée. Le ministre avait expliqué qu'il s'agissait là de priorités gouvernementales.



Daniel Boyer — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, ANDRÉ VUILLEMIN

La semaine dernière, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a été la première à annoncer qu'elle refuse de participer à ces forums. En entrevue, son président, Daniel Boyer, avait expliqué qu'aux yeux des membres de la centrale, les problèmes sont

connus et que c'est aux vraies tables de négociation que les solutions doivent être négociées.

Puis, la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) ont tiré la même conclusion.

Cette semaine, c'est la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), puis la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui ont exprimé le même refus de participer à ces forums.

« Ces nouvelles structures ressemblent plus à une opération de relations publiques qu'à une réelle intention de s'attaquer aux problèmes de fond », a justifié la vice-présidente responsable de cette négociation à la CSN, Caroline Senneville.

Pour l'instant, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a fait savoir qu'elle participerait aux séances d'information concernant ces forums de discussion et prendrait sa décision plus tard quant à sa participation effective. Mais elle s'est dite « très sceptique ».

URGENCES

La solution passe par les ratios infirmière-patients

LIA LÉVESQUE

La Presse canadienne

MONTREAL — Une partie de la solution au problème d'engorgement des urgences réside dans l'implantation et la généralisation des projets de ratios infirmière-patients, estime la FIQ.

La Fédération interprofessionnelle de la santé, qui représente 76 000 infirmières, infirmières auxiliaires et autres professionnelles en soins, croit que la situation chaotique qui prévaut présentement dans les urgences du Québec serait moins difficile si ces fameux ratios avaient déjà été implantés.

Seize projets pilotes avaient été lancés sous l'ancien ministre de la Santé, Gaétan Barrette, afin de vérifier la pertinence et l'efficacité d'implanter de tels ratios infirmière-patients. Ces ratios variaient selon l'unité de soins : urgence, soins de longue durée, chirurgie, soutien à domicile, médecine.

La FIQ a toujours soutenu que les ratios permettent aux infirmières d'être moins épuisées, de faire moins d'heures supplémentaires obligatoires. En plus, il y a moins d'absentéisme et moins de recours à l'assurance-invalidité. Et, pour les patients, de meilleurs soins sont dispensés et un meilleur suivi peut être assuré.

Le dernier de ces 16 projets pilotes a pris fin en décembre. Interrogée à ce sujet, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, avait déjà indiqué qu'elle voulait attendre la fin de tous les projets pilotes, puis les analyser, avant d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Mais la présidente de la FIQ, Nancy Bédard, estime qu'il ne faut plus attendre, qu'il y a urgence et que l'efficacité de ces ratios a été démontrée.

« L'ensemble des projets a été concluant. Il n'y a plus une minute à perdre. Les bilans sont faits; les constats sont là; tout est déposé. Donc, on ne comprend pas pourquoi Mme McCann se sert toujours de ce besoin final d'un autre bilan », a critiqué Mme Bédard.

Si certaines infirmières déploieraient le fait que pour mener à bien ces projets ratios, il avait fallu enlever des infirmières sur les autres étages du même hôpital pour les réaffecter à l'unité de soins du projet pilote, Mme Bédard assure que ce problème a été réglé.

Mme Bédard se dit convaincue que l'implantation de ces ratios infirmière-patients bénéficierait aux urgences. « Les ratios font qu'on a du personnel pour vivre ces moments-là et donner des soins de qualité et sécuritaire à la population », soit ces périodes de pointe d'hiver, fait-elle valoir.

« Quand tu rentres travailler, que tu sais que tu as déjà fait deux "16 heures", que le prochain quart où tu vas rentrer il manque encore huit personnes... Tu es déjà à bout de souffle; tu vas devoir encore rester pour un autre 16 heures. Bien là, on est dans un cercle de maladie, d'absence. Un moment donné, les professionnelles en soins ne veulent plus travailler dans les urgences et s'en vont », a illustré la dirigeante syndicale.

D'après elle, si on appliquait le résultat des projets de ratios infirmière-patients, c'est 6000 professionnelles en soins de plus qu'il faudrait — qu'il s'agisse d'infirmières ou d'infirmières auxiliaires. À ceux qui lui font valoir que cela serait coûteux, elle réplique que le TSO (temps supplémentaire obligatoire) est aussi coûteux, de même que l'absentéisme et l'épuisement professionnel des infirmières. « Ça coûte des millions », dit-elle, sans compter les soins de moindre qualité.

BOUTIQUE BALNÉAIRE

Là où l'été est éternel!

Robes soleil

Maillots de bain

Soutiens-gorge pour

toutes les silhouettes

Bikini & Dentelle

Ajustement sur mesure à votre taille
1787 chemin Galvin & 2227 King Ouest, Promenades King
à Sherbrooke au 819-821-2450

PROFITEZ D'UN

RABAIS

à l'achat

de 75\$ et plus dans nos 2 boutiques
Sur présentation de ce coupon seulement
Non applicable sur lingerie

Chèque-cadeau
disponible
pour gâter
vos proches...



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Surveillez notre circulaire dans **La Tribune** ce vendredi

ÉCRASEMENT D'AVION EN IRAN

Pour une enquête crédible

MIKE BLANCHFIELD
La Presse canadienne

LONDRES — Le Canada et les autres pays touchés par l'écrasement d'avion en Iran la semaine dernière demandent « d'une seule voix » à Téhéran d'indemniser les familles des victimes de cette tragédie provoquée par un ou deux missiles tirés par l'artillerie iranienne.

Cette demande fait partie des cinq éléments inclus dans une entente conclue lors d'une rencontre présidée par le Canada à Londres, jeudi, avec les ministres des Affaires étrangères du Royaume-Uni, de la Suède, de l'Afghanistan et de l'Ukraine. Ces pays demandent aussi à l'Iran de respecter les souhaits des familles qui veulent récupérer les corps des 176 personnes tuées, un accès complet à du personnel consulaire et aux enquêteurs, ainsi que la tenue d'une enquête criminelle indépendante et crédible.

Le ministre canadien des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, a déclaré que les pays qui avaient perdu des ressortissants dans la tragédie jugeront de la bonne collaboration des autorités iraniennes au mérite, jour après jour.



Le ministre canadien des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, a déclaré que les pays qui avaient perdu des ressortissants dans la tragédie jugeront de la bonne collaboration des autorités iraniennes au mérite, jour après jour. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, FRANK AUGSTEIN

Le président iranien, Hassan Rohani, a déclaré que les enquêteurs de son pays avaient récupéré les enregistreurs de bord de l'avion ukrainien et les avaient envoyés en France pour analyse.

Accompagné de ses homologues lors d'une conférence de presse de clôture, jeudi à Londres, M. Champagne a rappelé que l'Iran avait reconnu sa responsabilité dans l'écrasement de l'avion, et que ce pays devait en subir les conséquences. « On continue sur cette base-là, mais évidemment, ce sera à l'enquête de déterminer les

causes exactes de l'accident et surtout ceux qui sont responsables », a-t-il dit.

Le ministre a indiqué que les pays touchés s'attendent maintenant à ce que l'Iran traite avec eux de l'indemnisation des familles des victimes et garantisse une enquête parfaitement transparente.

Toutes les personnes à bord ont été tuées la semaine dernière lorsqu'un missile sol-air iranien — ou peut-être deux — a frappé l'avion de ligne ukrainien. L'Iran a perdu 82 ressortissants dans l'écrasement, tandis que 57 Canadiens

ont été tués. *La Presse canadienne* a confirmé de façon indépendante qu'au moins 89 victimes avaient des liens avec le Canada; beaucoup d'étudiants et de professeurs rentraient au pays après avoir visité des proches en Iran pendant les vacances des Fêtes.

Puisqu'un règlement avec Téhéran pourrait prendre des années, le secrétaire parlementaire du premier ministre Justin Trudeau, Omar Alghabra, a déclaré mercredi que le gouvernement fédéral étudiait certains scénarios pour indemniser entre-temps les familles des victimes.

L'EXPÉRIENCE NÉERLANDAISE

La rencontre du Groupe international de coordination et d'intervention pour les familles des victimes du vol PS752, tenue au haut-commissariat du Canada à Londres, sur Trafalgar Square, s'est ouverte jeudi par une minute de silence. Les cinq ministres ont allumé chacun une bougie devant les drapeaux des pays touchés par la tragédie.

La réunion à huis clos devait commencer par une mise à jour politique sur la situation en Iran et les tensions dans la région qui ont conduit à l'écrasement, a indiqué un haut responsable. On devait ensuite entendre le ministre ukrainien des Affaires étrangères,

Vadym Prystaiko. Le Boeing 737-800 qui s'est écrasé appartenait au transporteur Ukraine International et des enquêteurs de ce pays se trouvent en Iran depuis une semaine.

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Stef Blok, s'est aussi joint à la rencontre pour partager l'expérience des Pays-Bas dans la conduite de son enquête de cinq ans sur l'écrasement du vol MH17 de Malaysia Airlines au-dessus de l'Ukraine, que les enquêteurs ont imputé à la Russie. « Une des leçons qu'on a apprises de nos amis hollandais, c'était la coopération internationale, de parler d'une seule voix pour s'assurer qu'on puisse non seulement coordonner nos actions, mais parler d'une seule voix face au gouvernement iranien », a indiqué le ministre Champagne, à l'issue de la rencontre.

Le premier ministre Trudeau s'est entretenu au téléphone ces derniers jours avec ses homologues internationaux, dont les dirigeants de l'Afghanistan, des Émirats arabes unis et de la Jordanie, mais aussi avec le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

« Le premier ministre et le secrétaire général ont réaffirmé la nécessité d'une enquête internationale complète et approfondie. Ils se sont félicités de la participation de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à l'enquête », peut-on lire dans le communiqué du cabinet de M. Guterres. L'OACI a son siège à Montréal.

POUR IDENTIFIER LES VICTIMES

La GRC crée des profils d'ADN

MICHELLE MCQUIGGE
La Presse canadienne

TORONTO — La Gendarmerie royale du Canada participe au processus d'identification des restes des victimes qui se trouvaient à bord de l'avion de ligne ukrainien abattu la semaine dernière à Téhéran par l'armée iranienne.

La police fédérale canadienne (GRC) n'est pas présente sur place, mais le corps policier coordonne une collecte de matériel qui servira à identifier les dépouilles des 57 citoyens canadiens ayant perdu la vie en Iran, explique une porte-parole.

« Aucune assistance du Canada pour l'identification des victimes de la catastrophe n'a été demandée sur le terrain pour le moment, a déclaré Catherine Fortin. La GRC est en train de créer des profils d'ADN ici au Canada pour aider l'Iran dans l'identification des victimes canadiennes. »

Une bonne partie de ce travail consiste en la collecte d'échantillons biologiques auprès des familles des victimes, précise-t-elle.

Sur les 176 occupants de l'avion, pas moins de 138 se dirigeaient vers le Canada, selon les autorités fédérales. La Presse canadienne a confirmé de façon indépendante qu'au moins 89 victimes entretenaient des liens avec le Canada. Il s'agit surtout d'étudiants et d'enseignants qui revenaient au pays après avoir rendu visite à leurs proches en Iran durant les vacances des Fêtes.

Catherine Fortin affirme que la GRC, qui administre le bureau de l'organisation intergouvernementale Interpol à Ottawa, s'est impliquée à la demande du bureau correspondant à Téhéran.

La GRC collaborera avec les forces de police locales pour entrer en contact avec les proches des victimes au Canada, ajoute Mme Fortin.

David Sweet, auparavant scientifique en chef de la section d'identification des victimes de catastrophes

d'Interpol, explique que les profils d'ADN générés en sol canadien seront ensuite comparés à des fragments de dents, d'os de la mâchoire et d'autres tissus retrouvés sur les lieux de l'écrasement du 8 janvier.

Le docteur Sweet, également professeur d'odontologie à l'Université de la Colombie-Britannique, souligne que le Canada est un chef de file dans ce domaine.

Selon lui, l'Iran est pour sa part mal outillé pour répondre à ce genre de catastrophe, comme le reste de la communauté internationale d'ailleurs.

« La formation et le développement des capacités doivent se faire sur une certaine période de temps, mais personne ne s'en soucie », déplore-t-il.

« Il est question de mort, et on ne veut pas penser à ce genre de chose en temps normal. Puis quand quelque chose comme ça se produit tout d'un coup et qu'on réalise qu'on a vraiment besoin de quelqu'un, vers qui peut-on se tourner? »

L'armée canadienne reprend certaines activités en Irak

La Presse canadienne

OTTAWA — L'armée canadienne reprend certaines opérations en Irak après une suspension temporaire de ses activités la semaine dernière.

Le brigadier-général Michel-Henri St-Louis dit que l'armée fait de nouveau voler des avions de transport à destination et en provenance de l'Irak pour y approvisionner les troupes.

M. St-Louis est le commandant de la Force opérationnelle interarmées Impact, qui supervise bon nombre des efforts du Canada contre Daech (le groupe armé État islamique) en Irak et dans la région environnante.

Il a raconté à *La Presse canadienne* que l'armée avait aussi

récemment remplacé certains de ses hélicoptères qui se trouvaient dans le pays et devaient être changés en raison de l'usure.

Le ministère de la Défense nationale affirme également qu'environ 200 membres des forces spéciales canadiennes dans le nord du pays ont recommencé à travailler, sans toutefois fournir plus de détails.

Quant aux 200 soldats canadiens qui ont aidé à former des soldats irakiens à combattre Daech, ils demeurent en grande partie dans des bases irakiennes, où ils se trouvent depuis la suspension de leurs activités la semaine dernière.

La suspension faisait suite aux inquiétudes suscitées par l'escalade des tensions entre l'Iran et les États-Unis, attisant les craintes d'une attaque iranienne.

S&P / TSX
17 484,77
+ 69,60TSX C.
583,11
+ 6,10\$ CAN
76,66
+ 0,03D. JONES
29 297,64
+ 267,42S&P 500
3316,81
+ 27,52NASDAQ
9357,13
+ 98,44OR US
1550,50
- 3,50PÉTROLE
58,53
+ 0,69

Bombardier réévalue son avenir avec l'A220

Le titre de la multinationale pique du nez de 32 pour cent

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Moins de deux ans après avoir cédé à Airbus le contrôle sur la C Series — rebaptisée A220 —, Bombardier laisse planer le doute sur sa participation au programme en plus de lancer un avertissement sur ses résultats financiers et de considérer ses options pour réduire sa lourde dette, ce qui soulève des questions sur son avenir.

Les mauvaises nouvelles, qui alimentent les craintes des investisseurs sur la capacité de l'entreprise à atteindre les cibles de son plan de redressement de cinq ans, ont fait plonger le cours de son titre à la Bourse de Toronto, jeudi.

Sur le parquet de Bay Street, l'action du constructeur d'avions et de trains a piqué du nez en se transigeant temporairement à un creux annuel de 1,10 \$, pour finalement clôturer à 1,22 \$, en recul de 32 %, ou 54 cents.

L'entreprise, qui a quitté l'aviation commerciale, se demande maintenant ce qu'elle fera de sa participation dans la Société en commandite Airbus Canada, puisque de nouveaux investissements sont nécessaires pour soutenir l'accélération de la production, ce qui repoussera le seuil de la rentabilité et pèsera sur le rendement.

« Cela pourrait réduire significativement la valeur de la coentreprise », a expliqué Bombardier, en laissant entendre qu'elle pourrait inscrire une charge de dépréciation lorsqu'elle divulguera ses résultats du quatrième trimestre, le 13 février.

Airbus détient une participation de 50,06 % dans le programme de l'A220, contre 33,58 % pour Bombardier et 16,36 % pour l'État québécois, qui a injecté 1 milliard \$ US en 2016.

Le géant européen n'a pas voulu



Jeudi, Bombardier a laissé planer le doute sur sa participation au programme de la C Series, rebaptisée A220, avec Airbus, une journée après que la direction d'Air Canada ait présenté le premier appareil qu'elle a reçu pour sa flotte. —

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

dire pourquoi de nouveaux investissements étaient nécessaires, mais par courriel, la porte-parole d'Airbus Canada, Marcella Cortellazzi, a réitéré l'engagement à l'endroit de l'A220.

« Airbus demeure engagée envers l'A220 et poursuivra de financer le programme vers l'atteinte de l'équilibre », a-t-elle fait valoir.

Du côté du gouvernement Legault, on a préféré ne pas réagir aux commentaires de Bombardier.

En théorie, Airbus peut racheter la participation de Bombardier dans la société en commandite en 2026 alors qu'elle peut faire de même avec celle de Québec à compter de la fin juin 2023.

La possibilité de tabler sur une version allongée de l'appareil — A220-500 — viendrait expliquer en partie les besoins financiers, selon le directeur du groupe d'études en management des entreprises en aéronautique à l'UQAM, Mehran Ebrahimi.

Pour l'expert, Bombardier se demande si le jeu en vaut la chandelle alors que sa participation pourrait être rachetée en 2026.

« Je pense que l'entreprise veut régler la situation dans sa division ferroviaire et racheter la participation (de 30 %) détenue par la Caisse de dépôt et placement du Québec », a expliqué M. Ebrahimi, lors d'une entrevue téléphonique.

une note. Cela pourrait (même inclure) les deux principales divisions de Bombardier. »

MAUVAISES SURPRISES

En ce qui a trait à l'avertissement sur ses résultats, Bombardier affirme qu'il est attribuable essentiellement aux mesures de redressement dans sa division ferroviaire, à l'échéancier de certains paiements et au report de la livraison de quatre avions d'affaires au premier trimestre de 2020.

Bombardier Transport devrait afficher une perte de 230 millions \$ US au quatrième trimestre puisque l'on comptabilisera une charge de 350 millions \$ US pour des problèmes en lien avec des contrats au Royaume-Uni, avec les Chemins de fer fédéraux (CFF) suisses et en raison de coûts accrus en Allemagne.

« La question est de savoir dans quelle mesure l'entreprise est sur le point de résoudre ces problèmes et l'assurance que nous pouvons obtenir qu'il n'y aura pas d'autres pépins », a souligné l'analyste Walter Spracklin, de RBC Marchés des capitaux, dans une note.

Au deuxième trimestre, l'entreprise avait également inscrit une charge d'environ 300 millions \$ US liée à cinq contrats jugés problématiques au sein de sa division de matériel roulant.

Pour l'exercice 2019, Bombardier s'attend à générer un bénéfice d'exploitation ajusté d'environ 400 millions \$ US, alors que ses prévisions dévoilées l'an dernier évoquaient une fourchette de 700 millions \$ US à 800 millions \$ US.

Les revenus devraient totaliser 15,8 milliards \$ US, sous la prévision précédente de 16,5 milliards \$ US à 17 milliards \$ US.

De leur côté, les flux de trésorerie disponibles devraient être d'environ 1 milliard \$ US, soit 650 millions \$ US de moins qu'anticipé. Cette situation devrait se résorber d'ici la fin du premier trimestre, selon la société.

En 2019, Bombardier a livré 175 appareils, dont 11 jets d'affaires Global 7500 — l'appareil au cœur du plan de relance de la compagnie. Cinquante-huit avions ont été livrés au quatrième trimestre.

D'AUTRES OPTIONS?

Avec une dette à long terme de plus de 9,3 milliards \$ US, Bombardier dit continuer d'évaluer ses options, sans préciser le fond de sa pensée, afin d'accélérer son désendettement.

En plus d'avoir vendu ses programmes Q400 et du CRJ, la société s'est départie d'autres actifs, dont ses usines situées à Belfast, en Irlande du Nord, ainsi qu'à Casablanca, au Maroc. Cela ne semble toutefois pas suffisant.

« Nous spéculons que la compagnie pourrait se pencher sur des options qui pourraient inclure la vente d'une de ses deux divisions (aviation ou transport) », a expliqué Cameron Doerksen, de la Financière Banque Nationale, dans un rapport.

L'analyste croit qu'il serait plus plausible de se départir du secteur aéronautique, puisque la division ferroviaire serait plus rentable en tant que compagnie distincte.

Pour Seth Seifman, de J.P. Morgan, le signal de l'entreprise suggère qu'il ne suffit pas seulement de repousser les échéances à court terme de la dette de la société et qu'il y a une certaine urgence d'agir.

« Cela suggère des options comme la scission de la compagnie, a écrit l'analyste dans

Microsoft s'engage à être « carbonégatif » d'ici 2030

The Associated Press

Microsoft s'engage à devenir 100 % « carbonégative » d'ici 2030 en éliminant plus de carbone de l'environnement qu'elle n'en émet.

Le chef de la direction, Satya Nadella, a affirmé jeudi que l'engagement se réaliserait « non seulement pour nos émissions directes, mais également pour l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement ».

C'est une avancée majeure par rapport aux précédents engagements verts de Microsoft. Le géant technologique avait précédemment indiqué que ses centres de données seraient alimentés à 60 % en électricité renouvelable d'ici la fin de l'année dernière. Des groupes environnementaux ont cependant souligné qu'il n'avait pas réussi à rivaliser avec des concurrents tels que Google et Apple, en s'appuyant trop sur l'achat de crédits d'énergie renouvelable pour compenser ses émissions de carbone.

« Microsoft est vraiment au milieu du peloton », a observé Elizabeth Jardim, responsable de campagne pour Greenpeace USA. « Pas un étudiant avec des 'A', mais manifestement pas un étudiant qui ne fait rien. »

M^{me} Jardim a estimé que l'annonce de jeudi témoignait d'une approche « plus sérieuse et holistique » et que Microsoft « comprenait la science du climat et le rétrécissement de la fenêtre d'action ».

DE 70 À 100%

Microsoft s'était précédemment donné comme objectif intermédiaire d'utiliser 70 % d'énergie renouvelable d'ici 2023. Il vise maintenant 100 % d'énergie renouvelable pour tous ses centres de données et bâtiments d'ici 2025. Google et Apple ont déjà indiqué avoir atteint le cap des 100 %.

L'annonce de Microsoft a été programmée avant le rassemblement de la semaine prochaine au Forum économique mondial de Davos. Les tendances catastrophiques comme le réchauffement climatique et l'extinction des espèces animales devraient être au cœur de la conférence.

Les retraités de GCM accusés de fragiliser le plan de relance

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le montage financier de la coopérative qui a repris Groupe Capitales Médias (GCM) est un « château de cartes sur une assiette de Jell-O » qui risque de s'effondrer si les retraités du groupe portent en appel le jugement autorisant la restructuration.

L'avocat qui représente la nouvelle entité, Richard Bergeron, y est allé de cette mise en garde, jeudi, au palais de justice de Québec. Les retraités des quotidiens *Le Soleil*, *Le Nouvelliste*, *Le Quotidien* et *La Voix de l'Est* présentaient une requête en permission d'en appeler, qui a été prise en délibéré par le juge Jacques J. Lévesque, de la Cour d'appel.

En vertu de la décision rendue le 23 décembre par le juge Daniel Dumais, de la Cour supérieure, les retraités doivent faire une croix sur 25 à 30 pour cent de leurs rentes à compter de février en plus de renoncer à d'éventuels recours à l'égard des différents syndicats et comités de retraite.

Leur procureure, Estelle Tremblay, a essuyé jeudi un tir groupé d'une dizaine d'avocats représentant entre autres Investissement Québec, le syndic et les syndicats, dont Unifor et la CSN, qui se sont tous désolés que les retraités veuillent ainsi fragiliser le plan de relance en créant de « l'incertitude ».

L'initiative des retraités met « en péril » le plan de restructuration, a



Les retraités de Capitales Médias avaient indiqué la semaine dernière qu'ils passaient de la parole aux actes et portaient en appel le jugement donnant le feu vert à la relance du groupe de presse. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES

martelé Jocelyn Perreault, l'avocat du syndic, car même s'il a été « mis en œuvre », le plan n'a pas encore été « exécuté ». En d'autres mots, le financement est loin d'être garanti, les prêteurs ayant signé des lettres d'intention jusqu'au 31 janvier.

Après cette date, ce sera aux partenaires financiers de décider s'ils les renouvellent pour qu'elles deviennent des lettres d'investissement, a expliqué Stéphane Lavalée, directeur général de la nouvelle entité qui porte désormais le nom de Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i).

« Est-ce qu'on veut prendre le risque que tout tombe après tous ces efforts consentis depuis le mois d'août? » a-t-il demandé en mêlée de presse. « Est-ce que je peux enlever la carte du milieu, même

si c'est un deux de pique, sans risquer de faire effondrer cette œuvre fragile? » a poursuivi Me Bergeron devant le juge.

Ils ont plaidé que les employés actifs subissent eux aussi des ponctions dans leur régime de retraite, qu'ils ont accepté un gel des salaires pendant deux ans et qu'ils contribuent au plan de relance. La survie des journaux, pour la plupart centenaires, dépasse par ailleurs le cadre des intérêts particuliers, selon eux.

UNE « ERREUR » DU JUGE

Plus tôt, Me Tremblay avait argué que les 900 retraités n'ont jamais eu de voix au chapitre. « Est-ce que les retraités devraient tout perdre incluant le droit de demander des comptes parce que les créanciers

l'exigent? » a-t-elle demandé, en disant croire à une « erreur » du juge Dumais, qui a maintenu les « quittances » protégeant les syndicats et les comités de retraite contre toute poursuite.

Elle a insisté pour dire que les retraités ne cherchent pas à « nuire » à quiconque dans cette affaire, mais demandent simplement « de ne pas être obligés de renoncer à des droits ». Elle a également demandé à ce que la Cour d'appel tranche la question une fois pour toutes, à défaut de quoi elle contribuerait à embourber les instances inférieures. C'est que les retraités envisagent d'autres recours.

« Il y a aussi un recours collectif potentiel, a indiqué en mêlée de presse Pierre Pelchat, porte-parole

de l'association des retraités du Soleil. On ne s'oppose pas du tout aux coopératives, d'ailleurs on a été le premier groupe à les appuyer publiquement au mois d'octobre. (...) Ce qu'on veut, c'est protéger les droits des retraités, point, c'est tout. »

Investissement Québec — qui a déjà investi 15 millions \$ dans l'aventure — a fait savoir jeudi par le biais de son avocat que le plan était « malheureusement un tout ». Sans les quittances, il n'y a pas de plan, sans plan, il n'y a pas de financement, et sans financement, c'est la faillite, a-t-on résumé crûment.

Les retraités avaient indiqué la semaine dernière qu'ils passaient de la parole aux actes et portaient en appel le jugement donnant le feu vert à la relance du groupe de presse. Les associations de retraités de deux quotidiens, soit *La Tribune* et *Le Droit*, ne figurent pas parmi les demanderesse.

GCM, qui s'était placé à l'abri de ses créanciers en août dernier, compte quelque 350 employés permanents et publie six quotidiens régionaux. Le plan de relance — dans lequel on exigeait des quittances — avait été adopté à environ 99 pour cent par les créanciers de l'entreprise dans le cadre d'une assemblée tenue le 16 décembre dernier.

On exigeait la fin des régimes de retraite, parce qu'ils affichent un déficit de solvabilité qui était estimé à environ 65 millions \$ d'après la plus récente évaluation, qui remonte toutefois à la fin de 2018. Les travailleurs actifs subiront aussi de lourdes pertes dans leur régime de retraite.

Gesca, une filiale de Power Corporation, avait vendu les six quotidiens à l'avocat et ex-ministre fédéral Martin Cauchon en 2015, qui a quitté l'entreprise lorsqu'elle s'est placée à l'abri de ses créanciers.

Couche-Tard signe une entente de confidentialité avec Caltex

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Alimentation Couche-Tard a franchi une autre étape dans le cadre de sa tentative visant à acquérir la société australienne Caltex, qui a repoussé à deux reprises les avances de l'exploitant québécois de dépanneurs et de stations-service.

En vertu d'une entente annoncée jeudi, la multinationale établie à Laval aura accès à des renseignements qui ne sont pas publics, ce qui pourrait paver la voie à une

nouvelle offre.

« Il n'y a aucune certitude à l'effet que les discussions entre Caltex et Couche-Tard se traduiront par le dépôt d'une proposition bonifiée de la part de Couche-Tard ou d'une offre contraignante », a toutefois souligné Caltex, par voie de communiqué.

Dans le cadre d'une journée destinée à ses investisseurs en décembre dernier, la direction de Caltex avait qualifié Couche-Tard de prétendant « sérieux » et « crédible » même après avoir rejeté ses deux offres d'achat.

Par courriel, une porte-parole de l'entreprise québécoise,

Laurence Myre Leroux, n'a pu indiquer à quel moment celle-ci aura accès aux livres de Caltex, sans commenter davantage. La société australienne avait rejeté en novembre une offre d'environ 7,8 milliards \$ CAN de Couche-Tard en estimant qu'elle était insuffisante pour ses actionnaires.

Cette entente de confidentialité entre les deux compagnies intervient alors que Caltex a fait savoir, en début d'année, qu'elle avait fait l'objet d'autres manifestations d'intérêt, notamment de la part du géant britannique EG Group.

DEUX OFFRES

Dans une note envoyée à ses clients, l'analyste Irene Nattel, de RBC Marchés des capitaux, a estimé que Couche-Tard se rapprochait lentement de son objectif en empruntant un « chemin typique ».

« L'éventuelle acquisition de Caltex est conforme au plan quinquennal de la société visant à doubler sa taille grâce à une combinaison de croissance interne et d'acquisitions », a-t-elle écrit, en rappelant que la direction de Couche-Tard avait déjà fait des commentaires évoquant l'attrait du marché australien.

Couche-Tard avait déposé une première offre de 32 \$ AUS pour chaque action de Caltex en octobre dernier, mais elle a été rejetée, son prix ayant été jugé inadéquat.

La société est ensuite revenue à la charge en proposant 34,50 \$ AUS pour chaque action de Caltex, qui exploite un réseau de quelque

2000 stations-service, en plus d'être propriétaire d'une raffinerie et d'actifs de distribution et de transport de carburant.

Au prix de 34,50 \$ AUS pour chaque action, la proposition de Couche-Tard représente une prime d'environ 16 pour cent par rapport au cours de clôture du titre de Caltex le 25 novembre, avant l'annonce de la réception d'une offre d'achat.

Caltex compte près de 6630 employés. À la Bourse de Sydney, jeudi, son titre a clôturé à 35,62 \$ AUS, ce qui est supérieur au prix proposé par Couche-Tard dans sa deuxième proposition.

De son côté, le titre de Couche-Tard, qui exploite un réseau d'environ 16 000 magasins et stations-service au Canada, aux États-Unis et en Europe, a terminé à 44,25 \$ sur le parquet de la Bourse de Toronto, en hausse de 29 cents, ou environ 0,7 %.

HOROSCOPE

Vendredi 17 janvier 2020

Bélier (21 mars au 19 avril)

Certains changements pourraient survenir dans votre quotidien. Il pourrait s'agir de personnes avec qui vous co-habitez, d'animaux domestiques, ou tout simplement de mobilier. Même si ces transformations ne vous enchantent pas dans l'immédiat, vous constaterez leurs bienfaits à long terme. Votre entregent et votre présence d'esprit épateront sûrement vos interlocuteurs.

Taureau (20 avril au 20 mai)

En plus du passage d'Uranus dans votre Signe, premier décan, les astres situés dans un autre Signe de Terre, le Capricorne, vous aideront à harmoniser des relations qui s'étaient tendues. Vous devriez avoir le verbe facile et le mot juste. Bonne étape pour plaider une cause ou faire un bel exposé oral devant un auditoire. Et l'arrivée de la Lune en Scorpion vous surprendra...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Avec l'arrivée de la Lune en Scorpion, une chose que vous soupçonniez pourrait être confirmée, mais vous ne devriez pas propager la nouvelle. Sur le plan professionnel, une initiative originale vous vaudra probablement la reconnaissance qui vous est due. Et si vous ne saisissez pas l'occasion, quelqu'un d'autre le fera... Mais c'est probablement à votre tour de tendre la main à l'autre.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

L'influence des astres en Capricorne, juste en face du Cancer, devrait favoriser vos communications. Le moment semble important pour apporter pas mal de changements dans votre vie. Et par ailleurs, une situation semble nettement moins grave que vous ne l'anticipiez. Il n'est donc pas nécessaire d'appréhender obtenir la réponse à une question qui vous tourmente.

Lion (23 juillet au 22 août)

Certains retards risquent de survenir avec l'arrivée de la Lune en Scorpion, au carré de votre Signe. Toutefois, en cas de problème, conservez votre calme, les pannes et les appareils défectueux devraient être réparés rapidement. Mais si vous songez à poser un geste dont vous ignorez l'issue, attendez peut-être 2 à 3 jours, lorsque la Lune entrera dans un autre Signe de Feu, le Sagittaire.

Vierge (23 août au 22 sept.)

La présence d'Uranus dans un autre Signe de Terre, le Taureau, devrait aiguïser vos aptitudes et rafraîchit votre mémoire, ce qui bénéficiera sûrement à d'autres domaines. Si vous devez subir un test ou passer un examen, vous ne devriez avoir aucune raison de craindre l'échec. Et grâce à Vénus en Poissons, face à la Vierge, le domaine affectif devrait également vous favoriser.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Vos démarches devraient entraîner des conséquences heureuses si vous ne négligez pas de considérer les attentes des autres. Alors mieux vaudrait consulter vos proches avant de prendre une décision qui les affecterait directement ou indirectement. Et rappelez-vous surtout qu'il n'est pas nécessaire de vous endetter pour faire plaisir aux personnes que vous aimez.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

L'arrivée du cycle Lunaire en Scorpion devrait vous permettre de former des alliances ou des coalitions inusitées, mais néanmoins très salutaires. Vous ne devriez pas regretter les compromis que vous accepterez de faire, car ils entraîneront des conséquences positives. Et la réponse à une interrogation pourrait provenir d'une vieille connaissance...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Grâce à Mars en Sagittaire, vous pourriez jouir d'une popularité exceptionnelle et de ne plus savoir vers qui vous tourner. Si ce surcroît d'attention ne vous enfle pas la tête, il n'y aura pas de nuage à l'horizon. Essayez de ne pas négliger vos vieux amis en favorisant de nouvelles fréquentations superficielles. Le cycle de la Lune arrive en Scorpion...

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

L'éloquence de votre discours devrait vous ouvrir des portes. Voici un moment propice pour rallier des appuis à une cause que vous jugez importante. Si vous prenez l'initiative, les changements que vous proposerez devraient entraîner des répercussions positives. Alors ne laissez surtout pas quelqu'un de négatif vous décourager ou vous dissuader de poursuivre un objectif.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Tandis que l'arrivée de la Lune en Scorpion se trouvera au carré de Mercure en Verseau, les dialogues de sourds seront possibles. Assurez-vous de bien vous faire comprendre en insistant sur les points qui vous importent. Si vous fixez un rendez-vous ou que vous donnez des directives, demandez à l'autre personne de répéter l'information pour vous assurer qu'il n'y ait pas de malentendu.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Avec Vénus pour le moment début Poissons, de belles choses devraient vous arriver, surtout si votre anniversaire se situe fin février. Acceptez les invitations qui vous seront lancées. Vous pourriez rencontrer des personnes en mesure de vous aider, et si vous êtes célibataire, de vous aimer... Et vous serez en mesure de provoquer votre propre chance. Alors saisissez vos opportunités.

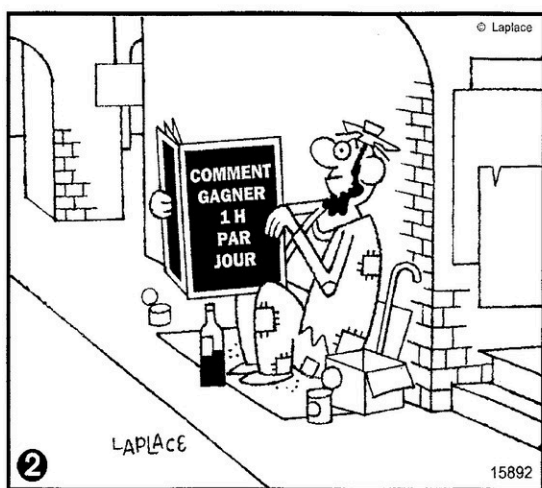
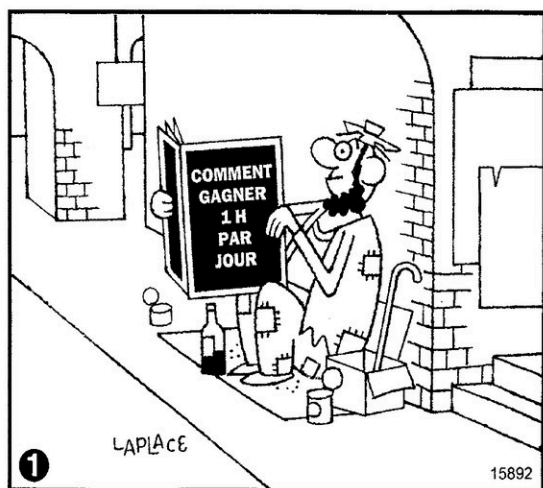
MOTS FLÉCHÉS

BON CUISINIER CHAUSSURES	ENFANT MOITIÉ	ÉLIMÉE PARTICULIÈREMENT	LEVANT	COMBLER UNE CAVITÉ	POISSON ELLE POLLUE
AGITE S'EXTASIER			BUTÉS PUNITION D'ÉCOLIER	POISSON MARIN SORTIR DU SOMMEIL	
FROTTÉ D'HUILE PREMIÈRE PAGE			ERGOT DU COQ IL MANQUE DE GOÛT	CHANGE DE POSTE PLUTONIUM	
GOINFRE	COURSE FOLLE PETITS PRIMATES	BOUCHÉ LANGUE SLAVE		ATHÉNIEN HUILES ESSENTIELLES	FAITS IMPORTANTS
OBTENUS IL FAIT DES SAISIES		CARNAGES FUMÉE ET BROUILLARD			ATOME PAS DÉTENDUE
TERME D'ÉCHECS	PROPAGÉ ADMIRE		GARNIR SUR LA TÊTE DU COQ	D'AVOIR RÉINTÈGRE	
BRUIT DE CLOCHE MALIN		MARI DE LA TANTE RÉSISTE À LA FONTE	PASSÉS SOUS L'EAU LOMBRIC		PRONOM ENDROIT RETIRÉ
PETITE BROCHURE FRUSTRÉ		VÊTEMENTS MASCULINS		PRATIQUE INVARIABLE	
		DÉNOMBRE			

No1772

Pour information : marylene@marylene.com

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

- 1 Forme de la barbe de l'homme.
- 2 Coude de l'homme complet.
- 3 La pièce détachée sur le genou droit de l'homme.
- 4 La bouteille est plus grosse.
- 5 Le pied de la canne est plus court.
- 6 La deuxième marche d'escalier est plus large.
- 7 Des briques en moins à gauche des affiches.
- 8 Bas du mur plus long à gauche du livre.

WWW.HANNEQUART.COM

E	S	N	E	C	E	R	E	S	E	L
E	R	I	T	E	R	E	V	L	I	E
S	N	O	S	E	V	E	T	E	F	U
S	E	S	C	E	N	R	I	N	G	I
E	M	E	L	E	C	N	O	N	A	T
R	E	N	E	R	O	R	E	M	E	S
T	O	N	T	R	E	S	I	S	I	H
S	E	S	E	R	E	T	U	E	S	U
R	E	V	E	N	N	O	T	O	G	T
C	E	G	E	R	E	B	U	R	E	B
I	R	E	O	B	T	U	R	E	U	N
N	O	R	E	P	E	N	T	O	E	R
E	M	U	T	E	R	E	M	I	R	E
S	T	E	R	E	M	U	E	T	E	S
A	R	S	S	E	S	E	S	E	G	O
A	O	E	U	L	E	C	O	M	E	C

annonces classées

**DES RUBRIQUES VARIÉES
POUR TOUT TROUVER**



819 564-2222

SERVICES ET EXPERTS

5788 Services professionnels et divers

RENTE GARANTIE
Sécurité - Stabilité - Retrait
Capital et Revenu Garantis.
Flexibilité - Choix de rentes 819 563-8864

★ **TIREUR DE JOINTS** ★
Gyproc, joints, stucco + peinture.
Ben: 819 542-2361

5797 Paysagement et services extérieurs

RECHERCHE OPÉRATEUR (TRICE) de déneigement pour région de Sherbrooke. Exp. obligatoire et disponibilité jusqu'en avril. Alexandre: 819 640-0081

SERVICES PERSONNELS

5819 Messages personnels

BRENDA, BON MASSAGE
Fille très chaleureuse.
Reçoit / se déplace. 24/24h 819-212-7079

5819 Messages personnels

★ NOUVEAUTÉ ★
MEILLEUR MASSAGE EN VILLE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

★ ROSE SPA ★
MASSAGE
NOUVELLE & CHARMANTE ASIATIQUE
BILINGUE
8 h à minuit, 7/7 jours
Meilleur service.
1049 rue King Est. J1G 1E5
819 919-8882

www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
714, rue King Est, Sherbrooke

5819 Messages personnels

★ NOUVEAUTÉ ★
MEILLEUR MASSAGE EN VILLE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

★ ROSE SPA ★
MASSAGE
NOUVELLE & CHARMANTE ASIATIQUE
BILINGUE
8 h à minuit, 7/7 jours
Meilleur service.
1049 rue King Est. J1G 1E5
819 919-8882

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur ouest pour les rues Bachand, Denault et Galt O. Travail tôt le matin. Doit posséder petit véhicule. 819 564-5450 poste 5775 (CO)

BEN

J'ADORE LE SILENCE PAISIBLE DE L'HIVER...
LA SENSATION D'ÊTRE À LA CHALEUR, ALORS QU'IL FAIT SI FROID DEHORS...
J'AIME AUSSI LE PAYSAGE COMPLÈTEMENT TRANSFORMÉ...
MAIS CE QUE JE PRÉFÈRE ENCORE PLUS DE L'HIVER...
C'EST QUE J'NE SUIS PAS OBLIGÉE DE ME RASER LES JAMBES AVANT LE MOIS D'AVRIL!

BLONDINETTE

TU TE FAIS UNE LISTE D'ACHATS, CHÉRI ?
NON... C'EST PLUTÔT UNE LISTE DES PETIT TRAVAUX QUE JE DOIS FAIRE DANS LA MAISON CETTE ANNÉE!
TU TE DONNES JUSQU'À L'AN PROCHAIN POUR LES FAIRE ?
BIEN... POUR ÊTRE FRANC, CHÉRIE...
UN HORIZON DE CINQ ANS EST PLUS RÉALISTE!

HAGAR L'HORRIBLE

PRENDS UNE PILULE PAR JOUR AVEC UN GRAND VERRE D'EAU!
BON... S'IL LE FAUT...
DOCTEUR, VOUS LUI AVEZ DONNÉ DES PILULES DE SUCRE!
JE SAIS... C'EST UNE IDÉE QUE J'AI TROUVÉE POUR LUI FAIRE BOIRE DE L'EAU!

COUP D'ŒIL MÉTÉO

Demain
Max. -8
Min. -10
Nuageux avec averses de neige dispersées
Précipitations : 40 %

Dimanche
Max. -1
Min. -15
Faible neige
Précipitations : 70 %

Lundi
Max. -12
Min. -21
Passage nuageux avec quelques flocons isolés
Précipitations : 40 %

Mardi
Max. -15
Min. -22
Ensoleillé
Précipitations : 10 %

EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

Avant le 25 janv. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur nord, pour les rues Beckett et Jacques-Cartier. Travail tôt le matin. Doit posséder petit véhicule. 819 564-5450, poste 5772 (PAD)

COIFFEUR(EUSE), résidence pour personnes âgées autonomes, centre d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
temps partiel, ven, sam. dim., 16h à 20h.
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

CUISINIER(IÈRE), temps plein de soir, resto ouvert à l'année au Club de Golf East Angus, 819-446-4748

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur Rock Forest pour les rues Varennes, Verchères, Roberge, Villebon et Vichy. Travail tôt le matin. Doit posséder petit véhicule. 819 564-5450 poste 5775 (CO)

LES REMORQUES LAROCHE
recherche soudeur pour fabrication de remorques, 40h/sem. à l'année, de jour, salaire selon exp., travail manuel, 819-846-2622.

AU QUÉBEC

Asbestos	Soleil	-17 -23
Baie-Comeau	Soleil	-18 -24
Bromont	Soleil	-15 -21
Coaticook	Beau	-17 -22
East Angus	Ensoleillé	-17 -23
Gatineau	Soleil	-13 -19
Lac-Mégantic	Beau	-17 -23
La Malbaie	Soleil	-17 -23
Rimouski	Beau	-18 -21
Saguenay	Beau	-22 -28
Thetford Mines	Soleil	-18 -25
Valcourt	Soleil	-17 -22
Victoriaville	Soleil	-17 -23
Weedon	Ensoleillé	-17 -23
Windsor	Soleil	-17 -22

LE SOLEIL

7h21 16h31
Durée du jour: 9h10

LA LUNE

Lever pas Coucher: 11h29
17 janv. 24 janv. 01 fév. 09 fév.

ALMANACH

Maximum hier	-2,0°
Minimum hier	-4,0°
Normale le jour	-6,8°
Normale la nuit	-20,2°
Record max	7,6°/1990
Record min	-36,7°/1974

Précipitations (avant-hier)
Ce mois-ci 58,6 mm
Ce mois-ci l'an dernier 21,9 mm
Cette saison 58,6 mm
La saison dernière 21,9 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H

Météo Média

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteurs de la ville de Magog. Travail tôt le matin.
Doit posséder petit véhicule.
819 868-3614 (SC)

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteur Bromptonville. Travail tôt le matin.
Doit posséder petit véhicule.
819 564-5450, poste 5772 (PAD)

5834 Offres d'emploi

TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ?
DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. ★ LA DÉMARCHE PEUT ÊTRE CONFIDENTIELLE ★.
PLUSIEURS EMPLOIS À COMBLER, pour plus de détails consultez www.opexemploi.com. Il est possible d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON.
SERVICES GRATUITS
Centre de main-d'œuvre Opex (Sherbrooke-Windsor-Asbestos)
819 565-1866
(Magog-Coaticook-East-Angus)
819 868-4133

5895 Avis publics

Avis public

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

ACQUISITION D'UN CAMION CHÂSSIS CABINE 4 x 4 À CABINE CONVENTIONNELLE
APPEL D'OFFRES N° 14942

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 1335907 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, le ou avant le **5 février 2020 à 14 heures**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division - Approvisionnement

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher



Fondation québécoise du cancer

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

5895 Avis publics

Avis public

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

TRAVAUX D'ESSOUCEMENT PAR DÉCHIQUETAGE - SAISONS 2020 ET 2021
APPEL D'OFFRES N° 14938

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 1335709 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, le ou avant le **5 février 2020 à 14 heures**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division - Approvisionnement

PGS
PIERRE GUAY SYNDIC

Dans l'affaire de la faillite de **COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LA FABRIQUE**

Avis est par la présente donné que la faillite de **COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LA FABRIQUE**, 400, rue Marquette, Sherbrooke (Québec) J1H 1M4, est survenue le 10 janvier 2020, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 février 2020 à 11 h, au 2355, rue King Ouest, bureau 202, dans la ville de Sherbrooke dans la province de Québec.

Daté à Sherbrooke, la province de Québec ce 10 janvier 2020.

Par :
Pierre Guay, MBA, PAIR, SAI #107874
- Syndic autorisé en insolvabilité
2355, rue King Ouest, bureau 202
Sherbrooke QC J1J 2G6
Téléphone : 819 563-3999 • Télécopieur : 819 563-3988

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Suite au décès de **Jean TRAVERSY**, en son vivant résident au 2455, rue Prospect, appartement 204, Sherbrooke, province de Québec, J1J 4G4, survenu le 17 septembre 2019 à Granby, un inventaire de ses biens a été fait par la liquidatrice de la succession, Michèle BERNARD, le 9 janvier 2020, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de M^e Anne-Marie COUTU, notaire, au 65, rue Belvédère Nord, bureau 250, Sherbrooke (Québec) J1H 4A7.

5895 Avis publics

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Suite au décès de **Francine OLIVIER**, en son vivant résidant au 1358, chemin du 6^e Rang, Sherbrooke, province de Québec, J1C 0H8, survenu le 31 juillet 2019 à Sherbrooke, un inventaire des biens a été fait par le liquidateur de la succession, Jacques Roy, le 8 janvier 2020, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de M^e Anne-Marie Coutu, notaire, au 65, rue Belvédère Nord, bureau 250, Sherbrooke (Québec) J1H 4A7.

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que Fondation Han-Logement, constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, c. C-38), demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre suite à une résolution adoptée lors d'une assemblée extraordinaire le 7 mai 2019.

Fait et signé à Magog, le 14 janvier 2020.
Patrick Crépeau, président et secrétaire

MARCHANDISES

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue.
P.S.



LE DON DE CHANGER LES CHOSES

La terre est riche de son monde



DÉVELOPPEMENT ET PAIX **1-888-234-8533**
(514) 257-8711
www.dev.org

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0117	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	L'effetSeco	Silence, on joue!	Le Téléjournal avec Patrice Roy	Au suivant			Prière de ne pas / Paul Daraïche	Ouvrez guillemets	Les magnifiques	Le Téléjournal			Sports express / UNE JEUNE FIL...	▶
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit la semaine / Christian Bégin		Du talent à revendre	La liste noire / Général Shiro	TVA nouvelles	22h35 LA DERNIÈRE	CHASSE AUX SORCIÈRES (2015)	0h35	▶	
V	Les Simpson	La guerre des clans	Un souper parfait	Un souper parfait	L'arbitre		Huissiers	Huissiers	Code 111	Code 111	Sang cervelle		Un souper parfait	NVL
TQc	La Pat'Patrouille	Les merveilleux	Le 422	Moi j'mange	Cette année-là / 1975: Ginette Reno		Un chef à la cabane	Deux hommes en or			M'entends	22h40 M'entends	Le 422	Belle et Bum
CBC	Save With Jamie / Chicken		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Coronation Street	Coronation Street	marketplace	You Can't Ask That	The Nature of Things / Pass the Salt		CBC News: The National		CBC News: Mont.	Exhibitionists
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal	eTalk	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Amer. Housewife	Big Bang Theory	Magnum P.I. / Black Is the Widow		Blue Bloods / Handcuffs		CTV National News	News Montreal
GBL-Q	◀ Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	Hawaii Five-0		Nurses / Undisclosed Conditions		Border Security	Border Security	Global News	23h35 Colbert
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Jeopardy! The Greatest of All Time		20/20				Local 22 News	23h35 J. Kimmel
CBS	News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6:00 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Hawaii Five-0		Magnum P.I. / Black Is the Widow		Blue Bloods / Handcuffs		Channel 3 News	23h35 Colbert
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	WWE Smackdown! (D)				Local 44 News at 10:00 p.m.		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Lincoln / God Complex		Dateline NBC				NBC5 News @ 11	TonightShow
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	BBC News Today	PBS NewsHour		M.Lake Journal	New York NOW	Country Music / The Hillbilly Shakespeare (1945-1953)				BBC World News	Amanpour/Com
ARTV	◀ Anne	Quelle famille!	Moi et l'autre	Quelle famille!	Dre Grey, leçons / Ensemble, c'est tout		La table de Kim / Virginie Fortin		C'est juste de la TV		Esprit critique		Sherlock / Le banquier aveugle	▶
CD	Le convoi de l'extrême		Douanes	Douanes	Fabien Cloutier: Assume		La frontière États-Unis-Mexique		Craindre son voisin / Le feu de la colère		Les derniers secrets d'Egypte		Billions (v.f.)	▶
Cinépop	◀ PIÉGÉS	17h25 MICHAEL CLAYTON (2007) avec Tom Wilkinson, George Clooney.			19h25 UN JUSTICIER DANS LA VILLE (1974) Charles Bronson.				UN JUSTICIER DANS LA VILLE 2 (1982) Charles Bronson.		LE JUSTICIER DE NEW YORK (1985) Charles Bronson.			▶
Evasion	Ben & Breakfast		À vos risques et périls / Tucson		Pékin express				Josh Gates, traqueur d'extraterrestres		Ghost adventures / Château Manresa		Explorations / Sur les traces des Mayas	
HI	Le combat des super voitures des années 1980		Les montagnards / Instinct de tueur		Les montagnards / Vortex polaire				Conquérants / Chopper Québec		Transmission		La malédiction d'Oak Island	
MMA	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Dr House / Prise d'otages		Le mentaliste / 24 h pour convaincre				ANALYSE-MOI CECI (2002) avec Billy Crystal, Lisa Kudrow, Robert De Niro.		REVANCHE (1990) avec Anthony Quinn.		Madeleine Stowe, Kevin Costner.	0h30
ELLE	Gilmore Girls / Nounou, et le professeur		Gossip Girl: L'élite de New York / S.O.S.		Beautés désespérées		Younger	Younger	COLLECTION HARLEQUIN: PASSION ORAGEUSE (2018) Madeline Leon.		WIMBLEDON (2004)		1h00	▶
RDI	16h55 En direct		Le National	RDI économie	24/60		Les décodeurs	Le National	Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National
S+	Détectives privés		Souçon de magie		Blue Bloods / Tueur de flics		FBI / Doubles vies		Le code / Liaisons dangereuses		Mélinda, entre deux mondes		Mélinda, entre deux mondes	
SE	◀ ALITA: L'ANG...	17h50 PRÉDATEUR NOCTURNE (2018) avec Ben Kingsley, Henry Cavill.			LE COMMANDANT (2019) Steven Seagal.				L'INTERVENTION (2019) avec Olga Kurylenko, Alban Lenoir.	22h40 ALITA: L'ANGE CONQUÉRANT (2019)		0h45	▶	
TFO	Mystères	Amélie	Les sages	Créatures! / Maxi	Subito texto	Top! / 19h45 Top!	Boum, c'est canon! / Les sages		LES SOEURS BRONTÉ (1979) avec Isabelle Adjani, Isabelle Huppert.		LE DÉNI		MADAME BOV...	▶
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion	Journal France 2		Le Monde de Jamy / La tête dans les étoiles avec Thomas Pesquet				Nordik / Canada: Yellowknife		Des bateaux et des / La vie sur les lacs		Journal / C à dire?!	Journal Afrique
VIE	Mini-maisons	Ma maison	Vendre ou rénover? / Kelly et Gene		Duel à la brocante	Quoi ton plan?	Vendre ou rénover / Accès à l'espace		Les naufragés de l'amour / Pompei		Conseils d'amis	Mères à boutte	Vendre ou rénover? / Kelly et Gene	
Zeste	Opération sabotage / Défi jumeaux		Sur le pouce		Sur le pouce / Lac Saint-Jean		Sur le pouce / Spécial cuisine de rue		Opération sabotage / Grands-mères		L'atelier culinaire / Club orange		Coups de Food / Isabelle Racicot	
Ztéé	Seuls et tout nus XL		En rodage		Pas un talk show	Diesel Brothers (v.f.)	Top Gear / L'indestructible tuk-tuk		Constructions / Le Panjandrum		Pitbulls et prisonniers / Évasion		Dexter / Après mûres réflexions...	
RDS	Le 5 à 7		Hockey 360° (D)		Faites vos jeux		Images/secondes	SkateCan Patinage artistique - Patinage artistique (D)			L'antichambre (D)		Sports 30	Faites vos jeux
SPN	Curling - Omnium Canadien (D)						LNH Hockey / Penguins de Pittsburgh c. Red Wings de Détroit (D)				Sportsnet Central		Misplays of Month	NHL's Best
TSN	Around the Horn	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)		SkateCan Figure Skating - Championnats Nationaux (D)						Boxing - ShoBox: The Next Generation (D)	
TVAS	JiC				Le top des tops		Avant-match (D)	LNH Hockey / Lightning de Tampa Bay c. Winnipeg Jets (D)					Dave Morissette en direct	Le TVA sports
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs / Mike	Spirit	Rev & Roll	LeBricoleur	RainbowRuby	20h20 Insp. Gadget	Insp.Gadget	L.People	Kate et Mim-Mim	Twirlywoos	Ttubbies	23h10 Justin rêve	23h35 Village Dany
TTF	LEGO Nexo Knights	Unikitty! / Unikitty!	Les Simpson	Les Simpson	TeenTitans	Pokémon, la série	Professeur Zarbi	American Dad!	Les Simpson	Les Simpson	Family Guy	Family Guy	Les Simpson	Les Simpson
VRAK	Jérémy	Code F.	Sexe à New York / L'annonce du bébé		iZombie / Nuits rouges à Seattle		16 ANS POUR TOUJOURS (2013) avec Andrea Roth, Tiera Skovbye.				Journal d'un vampire		Rencontrée	Sexe à New York

IN MEMORIAM

BRUUN (JOHN (JOHNNY) MARTIN)
61 ans et 9 mois, Calgary
HAMEL (GISÈLE (BÉRARD))
92 ans, Asbestos
LEMIRE (MARIELLE)
87 ans, Sherbrooke

MILANI (SILVANA)
65 ans, East Angus originaire de Sherbrooke
TOULOUSE (FRANCE)
65 ans, Racine

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune



SILVANA MILANI
(1954 - 2020)

À East Angus, le 7 janvier 2020, à l'âge de 65 ans, est décédée madame Silvana Milani, fille de feu Elide Miotto et de feu Ernesto Milani. Elle était originaire de Sherbrooke.

Silvana laisse dans le deuil Bianca (André Proulx), Maria (Luigi Dario), Emilio (Edith Collard), Diana (Alvin Johnson) et Jean-Louis (Marthe Chapdelaine). Elle était la sœur de feu Lino (Claudette Grenier). Elle laisse également dans le deuil ses filleuls Francesco et Stéfano; ses 16 autres neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke J1E 1H1), le vendredi 17 janvier 2020, de 19 h à 22 h et le samedi 18 janvier 2020 à compter de 10 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une liturgie de la parole suivra à 13 h 30 en la chapelle du même endroit.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à **LA FONTAINE DES MALADIES DU COEUR ET DE L'AVC**, www.coeuravc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



JOHN (JOHNNY) MARTIN BRUUN
(1958 - 2019)

À Calgary le 21 décembre 2019, est décédé John Martin Bruun, à l'âge de 61 ans et 9 mois, fils aîné de feu Jack Bruun et de Gladys Naylor. Il était le conjoint de Mary Sandri.

Outre sa conjointe il laisse dans le deuil sa fille Jennifer Preston (Royce) et ses enfants: Nova Lee, Maycee et Jolith; son frère Stephen (Josée Boisvert), la mère de sa fille Jamie Swack; le fils de sa conjointe Scott Garcia (Samantha) et ses enfants, Zackary, Dominic et Haylie. Il laisse également ses oncles, William Bruun (Raymonde Bourassa) et Eugene Naylor (Jean Sutor), ses cousins(es), ainsi que plusieurs amis de Waterville et de Calgary. Il était le neveu de feu Nora Beaudoin (Léo) et de Mary St-Laurent (Marc).

Une cérémonie d'adieu et sa mise en terre ont eu lieu à Calgary le 4 janvier 2020.

La famille désire remercier l'équipe médicale du Foothills Medical Center de Calgary pour les excellents soins prodigués à John pendant ses 15 semaines d'hospitalisation à la suite de son accident de moto.



Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



FRANCE TOULOUSE
(1954 - 2020)

À domicile, le 10 janvier 2020, à l'âge de 65 ans, est décédée France Toulouse, fille de feu Gaston Toulouse et de feu Armande Breton et épouse de Michel Paquet, demeurant à Racine, QC.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas, 601 rue du Conseil, Sherbrooke, le vendredi 17 janvier 2020 de 19 h à 22 h et le samedi 18 janvier 2020 de 9 h à 11 h. Suivra une célébration de sa vie en la chapelle de la résidence funéraire. Les cendres seront déposées au columbarium du Complexe Steve L. Elkas à une date ultérieure.

Outre son époux, Mme Toulouse laisse dans le deuil ses enfants: Jennifer Paquet (Serge Robidas), Samantha Paquet (Jean-David Talbot); ses frères et soeurs: feu Jean-Claude (Marianne), feu Raymond, Michel (Marjolaine), Andrée (feu André), feu Nicole, Johanne, Brigitte, Alain (Martine), Sylvain, Dominique (Richard), Pascal; ses beaux-frères et belles-soeurs: Yolande (feu Raymond), Rose, feu Jean-Claude (Gisèle), feu Aurèle (Gracia), feu Raymond, Gilles (Pierrette), Ghyslaine (Gilles), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille teint à remercier Dr Langlois, Dr Plaisant et Dr Masse, ainsi que le département d'hémodialyse et l'équipe du 4B pour les bons soins prodigués à Mme Toulouse. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 530, 10e Avenue Sud, Sherbrooke, QC, J1G 2R9, seraient grandement appréciés.



Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



GISÈLE (BÉRARD) HAMEL

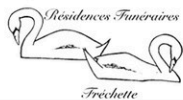
Au CIUSSS-Installation des Sources, Asbestos le 13 janvier 2020, est décédée Mme Gisèle Bérard à l'âge de 92 ans, demeurant à Asbestos. Elle était l'épouse de feu Yvon Hamel.

La famille recevra les condoléances des parents et amis au salon des Résidences funéraires Fréchette, 560, 1re Avenue, Asbestos le samedi 18 janvier 2020 à compter de 13 h. La liturgie suivra au salon funéraire à 15 h. Inhumation au cimetière d'Asbestos (au printemps).

Mme Bérard laisse dans le deuil ses enfants: Johanne (Robert Nontell), St-Hyacinthe, Mario (France Roy), Granby, Yves (Myriène Simard), Ste-Catherine-de-Hatley, Martine (Bernard Massie), Laval, Stéphane (Cynthia Matte), Granby; ses 10 petits-enfants et ses 4 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Solange (feu Hervé Champagne), Yvette, Rolande, feu Alfred (Madeleine Laroche), feu Marcel (Jeannette Ayotte), feu Thérèse (René Lavigne). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Hamel de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CSSS des Sources pour les bons soins prodigués à Mme Bérard.

En guise de sympathie, des messes ou des dons à la **FONDATION DU CSSS DES SOURCES**, seraient grandement appréciés par la famille. Cartes disponibles au salon.



Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefréchette.com
Affiliée à la C.T.Q.



MARIELLE LEMIRE, F.C.S.C.J.
(1932 - 2020)

Le mercredi 8 janvier 2020, est décédée à l'âge de 87 ans, Marielle Lemire (en religion sœur Marie-Félix), fille de feu Félix Lemire et de feu Yvonne Roy.

La communauté vous accueillera à la Maison centrale des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, 605, rue Bowen Sud, Sherbrooke, le vendredi 17 janvier à compter de 12 h 30. La messe de sépulture aura lieu à la chapelle à 14 h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Outre sa famille religieuse, sœur Marielle Lemire laisse dans le deuil ses neveux et nièces et autres parents et ami-e-s.



Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

Vol qualifié sur la rue Short

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un vol qualifié est survenu jeudi soir dans un dépanneur du secteur centre-sud à Sherbrooke.

Deux hommes de race blanche se sont présentés au dépanneur 7 Jours du 381 de la rue Short vers 19 h 30.

L'un d'eux a brandi un long couteau en exigeant le contenu du tiroir-caisse.

« Ils ont aussi volé de l'argent et des cigarettes en sautant par-dessus le comptoir »,

explique le sergent Robin Côté du Service de police de Sherbrooke.

Les deux suspects ont pris la fuite à pied. « Les policiers ont perdu la trace des suspects. Leurs pas dans la neige ont été balayés par le vent », mentionne le sergent Côté.

Au moment de mettre sous presse, les deux suspects n'avaient pas été retrouvés.

Les deux individus âgés dans la vingtaine portaient un long manteau noir. Ils s'étaient caché le visage avec le capuchon de leur chandail gris.

Toute information concernant ce vol qualifié peut être communiquée au SPS au 819-821-5555.

De la fraude par téléphone en région

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une nouvelle vague de fraude par téléphone frappe la région de Sherbrooke.

Cette fois, les fraudeurs ont réussi à faire apparaître le numéro de téléphone du Service de police de Sherbrooke sur l'afficheur des personnes contactées.

Le fraudeur se fait passer pour un employé de la Gendarmerie royale du Canada ou de Service Canada en mentionnant que le numéro d'assurance sociale est compromis.

« C'est le même stratagème qui revient. Nous recevons beaucoup d'appels en ce

sens depuis quelques jours », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Le suspect ajoute à l'interlocuteur qu'un mandat d'arrestation a été lancé contre lui.

Il demande ensuite de payer un montant en cryptomonnaie pour régler la situation.

« Les fraudeurs ont la capacité informatique de modifier le numéro de l'appelant qui s'affiche ce qui donne encore plus de crédibilité à leur stratagème », signale le porte-parole du Service de police de Sherbrooke.

Le SPS prévient que les suspects sont très insistants.

Les citoyens sont invités à raccrocher et à signaler une fraude aux autorités policières s'il y a une perte financière.

MIGRANTS IRRÉGULIERS

Les interceptions diminuent toujours

STEPHANIE LEVITZ
La Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral révèle que 16 503 personnes ont été interceptées l'an dernier en franchissant la frontière de façon irrégulière, la plupart du temps pour demander l'asile au Canada. Il s'agit d'une baisse de 15 % par rapport à 2018.

Près de 98 % de ces interceptions se sont produites au Québec. Mis à part ces 16 136 personnes interceptées au Québec en 2019, les autres l'ont été en Colombie-Britannique (182) et au Manitoba (180).

Ces chiffres sont donc en baisse constante par rapport à 2017 et 2018, où l'on avait enregistré respectivement 20 593 et 19 419 interceptions par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à la frontière avec les États-Unis.

Par contre, le nombre de personnes qui ont déposé une demande d'asile au Canada a augmenté dans l'ensemble en 2019. Les données du ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté montrent que 63 830 demandes d'asile ont été déposées l'an dernier, comparativement à 55 040 en 2018.

Les demandes d'asile présentées au Canada augmentent depuis des années, suivant en cela une tendance mondiale. Mais les passages irréguliers à la frontière sont spécifiquement liés à l'Entente sur les tiers pays sûrs, signée il y a 17 ans avec les États-Unis.

En vertu de cette entente, les demandeurs du statut de réfugié doivent présenter leur demande dans le premier pays qu'ils ont foulé. Un migrant qui arrive des États-Unis à un poste frontalier officiel canadien ne peut donc demander l'asile au Canada; il sera immédiatement refoulé. Mais si le migrant franchit la frontière ailleurs que par un poste frontalier officiel — comme par le chemin Roxham, en Montérégie —, sa demande d'asile devra être examinée par le Canada.

MODIFIER L'ENTENTE

Les libéraux ont promis à plusieurs reprises de revoir cette entente, mais des notes d'information préparées pour le ministre de l'Immigration en décembre dernier indiquent qu'aucune négociation officielle avec les États-Unis n'était en



Un migrant qui arrive des États-Unis à un poste frontalier officiel canadien ne peut donc demander l'asile au Canada; il sera immédiatement refoulé. Mais si le migrant franchit la frontière ailleurs que par un poste frontalier officiel — comme par le chemin Roxham, en Montérégie —, sa demande d'asile devra être examinée par le Canada. —

PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES

cours. Ces notes d'information suggèrent que la détermination des libéraux a ses limites. « Comme le Canada ne peut modifier unilatéralement les termes de cette entente bilatérale, il serait inapproprié de spéculer sur la façon dont d'éventuels changements pourraient être mis en œuvre », lit-on dans la note préparée pour le ministre Marco Mendicino.

Un juge de la Cour fédérale doit par ailleurs décider si cette entente viole les droits des demandeurs d'asile, garantis par la Charte canadienne des droits et libertés. La Cour a tenu ses audiences à la fin de l'automne et doit rendre sa décision cette année.

La note d'information ministérielle indiquait que le volume global des demandes d'asile augmente en raison de la hausse du nombre de demandeurs en provenance de l'Inde, du Mexique et de l'Iran. L'augmentation des demandes de Mexicains serait liée à la décision du gouvernement libéral de lever l'obligation de visa pour les ressortissants de ce pays. L'augmentation des demandeurs iraniens serait quant à elle liée historiquement aux personnes qui cherchent à contourner de longs délais dans les demandes de résidence permanente.

Le budget fédéral de 2019 a alloué 1,18 milliard \$ sur cinq ans, et 55 millions \$ par la suite, pour accroître la capacité de traitement des dossiers des demandeurs d'asile.

Que faire du Fonds des générations ?

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTREAL — Créé en 2006 pour réduire l'endettement du gouvernement, le Fonds des générations atteindra ses objectifs plus rapidement que prévu, selon une analyse de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qui estime que le temps est venu de se pencher sur son rôle futur.

Le document de recherche de la chaire de l'Université de Sherbrooke a été publié mercredi midi et est signé par le fiscaliste Luc Godbout, l'économiste Yves St-Maurice et la chercheuse Suzie St-Cerny.

À l'origine, le premier objectif stipulait que la dette représentant les déficits cumulés — la différence entre les passifs du gouvernement et l'ensemble de ses actifs — ne devrait pas dépasser les 17 pour cent du produit intérieur brut (PIB) du Québec.

L'autre visait à ce que la dette brute n'excède pas 45 pour cent du PIB. La dette brute correspond à la somme de la dette directe et du passif net des régimes de retraite, mais à laquelle on soustrait le Fonds des générations.

Or, selon le document, « on peut s'attendre » à ce que l'objectif du ratio de la dette brute par rapport au PIB soit atteint à la fin de l'exercice, principalement en raison de la bonne performance de l'économie québécoise. Celui de la dette représentant les déficits cumulés par rapport au PIB pourrait l'être dès 2023-2024.

Puisque les sommes accumulées dans le Fonds devraient atteindre 30,3 milliards \$ en 2025-2026, selon les prévisions présentées dans le document, la chaire se penche sur quatre pistes dans son analyse, tout en soulignant qu'il n'y a « pas de bonnes ou de mauvaises réponses » à la question.

Voici un tour d'horizon des pistes de réflexion mises de l'avant :

ON FERME LE FONDS

Il serait « légitime » pour le gouvernement de considérer ce scénario puisque les objectifs auront été atteints. On rembourserait alors la dette de la province avec le solde au moment de la fermeture.

Cela signifie que les sommes qui étaient versées annuellement dans le Fonds — 2,7 milliards \$ en 2020-2021 et 3 milliards \$ en 2021-2022 selon les prévisions gouvernementales — seraient disponibles pour augmenter les dépenses ou réduire le fardeau fiscal des contribuables, par exemple.

« Même si les objectifs (...) seront atteints, le niveau d'endettement du Québec en regard de la moyenne des autres provinces canadiennes reste pour le moment supérieur », prévient-on.

Pour l'année financière 2018-2019, le ratio de la dette nette du Québec par rapport au PIB était de 40 pour cent, alors que la moyenne des autres provinces canadiennes atteignait 29 %, ce qui constitue un écart de 11 points de pourcentage.

NOUVELLES CIBLES

Québec pourrait décider de laisser le Fonds en place en fixant de nouveaux objectifs à l'égard de la gestion de sa dette.

Par exemple, la chaire suggère que le gouvernement provincial pourrait décider que le ratio de la dette brute par rapport au PIB ne pourra pas dépasser 32 % au terme de l'année financière 2035-2036.

Il serait également possible d'établir de nouvelles cibles « en fonction d'une catégorie différente de dette comme la dette nette », écrit-on. Si ce scénario se concrétise, on suggère que la dette nette ne puisse dépasser 20 % du PIB.

Finalement, les instances gouvernementales pourraient également décider d'éliminer la dette représentant les déficits cumulés — ce qui est généralement surnommé « la mauvaise dette ».

OBJECTIFS DE REMBOURSEMENT

Au rythme actuel, la valeur comptable du Fonds serait supérieure à 100 milliards \$ en

2035-2036, même si cela peut paraître difficile à imaginer.

À la lumière de ces données, Québec pourrait décider de fixer une valeur maximale du Fonds qui donnerait alors lieu à « un remboursement partiel automatique de la dette à même la valeur du Fonds ».

Le ministre des Finances pourrait également prendre la décision de procéder à un remboursement en la justifiant dans le budget.

UNE RÉSERVE POUR LES SERVICES FUTURS

En raison du vieillissement de la population québécoise, l'équilibre des finances publiques pourrait être en péril à cause d'une augmentation de certaines dépenses, notamment en santé.

« Le Fonds pourrait être mis au service de l'équité intergénérationnelle et être utilisé pour diminuer ces pressions sur les finances publiques, suggère le document. Les sommes accumulées au Fonds pourraient donc être utilisées pour contrecarrer les pressions créées par la transition démographique. »

Québec pourrait, par exemple, piger dans le Fonds advenant que la croissance des dépenses attribuable à la transition démographique soit supérieure à la croissance du PIB.

Il faudrait toutefois mettre en place un mécanisme de décaissement « afin que le Fonds des générations intègre en son sein la notion d'équité intergénérationnelle », suggère l'analyse de la chaire.

Escatek inc.
Depuis 27 ans

COMPOSANTES D'ÉBÉNISTERIE
REMPACEMENT DE VOS ANCIENNES RAMPES
ESCALIERS INTÉRIEURS DE BOIS FRANC PRÉVERNI

2519, CH. DES ÉCOSSAIS
SHERBROOKE | 819 346-8478
MEMBRE DE L'APCHO - R.B.O. 8103-3409-07

M'ENTENDS-TU?

La violence conjugale défonce l'écran

SILVIA GALIPEAU

La Presse

MONTRÉAL — « Les premières secondes de cet épisode sont choquantes... »

Et comment : les premières secondes, les premières minutes du cinquième épisode de la deuxième saison de *M'entends-tu?* sont dures, crues et d'une violence sans nom. Et ce sont les comédiens eux-mêmes qui mettent en garde les téléspectateurs.

« Les premières secondes de cet épisode sont choquantes. Les premiers signes de violence le sont aussi. Écoute-moi. Si tu as peur. Si tu te sens impuissante, impuisant. Si tu veux consulter. Si tu es témoin. Écoute-moi. Tu peux trouver de l'aide. »

Ce n'est pas tous les jours que des comédiens (dont Ève Landry, la Carolanne de *M'entends-tu?*, précisément victime de violence conjugale dans la série) s'adressent directement à la caméra, pour avertir les spectateurs de ce qui s'en vient, et surtout les inviter à trouver de l'aide, au besoin. Cet avertissement inusité (en plus du message d'usage du CRTC) précède l'épisode de la deuxième saison de l'émission qui sera télédiffusé le 27 janvier, et qui est déjà en ligne sur le site de Télé-Québec.

Il faut dire que ça n'est pas tous les jours qu'on est plongé avec autant de réalisme dans une telle scène de violence conjugale, ici réalisée par Charles-Olivier Michaud, et produite par Trio Orange. Pensez coups de poing, yeux tuméfiés et tête dans le fond de la cuvette. Larmes et cris en prime, sur fond d'une douce chanson réconfortante (*Quand le temps tournera au beau*, interprétée par Renée Claude).

« MONTRER, C'EST DÉNONCER »

« Il n'a jamais été question de ne pas la montrer [cette scène], cela fait partie de la liberté des auteurs », a commenté mercredi Nicole Tardif, directrice générale des communications de Télé-Québec. « Montrer, c'est dénoncer. »

Cela dit, et parce que la scène introduit l'émission, « on jugeait important et pertinent d'aviser les téléspectateurs, enchaîne-t-elle. Mais il n'a jamais été question de ne pas montrer la scène. Parce



Ève Landry incarne Carolanne dans *M'entends-tu?*, un personnage vivant de la violence conjugale. — PHOTO FOURNIE PAR TÉLÉ-QUÉBEC

qu'en travaillant avec SOS Violence conjugale, et toutes les études le prouvent, on sait que montrer peut aider de vraies victimes ».

Si la scène avait été plus subtile, suggestive, moins crue, finalement, « ça n'aurait pas eu la même charge émotive », affirme-t-elle.

Non seulement on avise le téléspectateur, mais le site web de *M'entends-tu?* propose une liste de ressources à consulter, au besoin : Tel-jeunes, YWCA, Centraide, Centre des femmes de Montréal et autres SOS Violence conjugale.

Ce dernier organisme se félicite d'ailleurs de la démarche. « Oui, c'est important de montrer jusqu'où cela peut aller, parce que ce n'est pas rare », fait valoir Claudine Thibaut, travailleuse sociale et responsable du soutien clinique de SOS Violence conjugale.

« Au Québec, il y a 20 000 plaintes annuellement pour violence criminelle, et on pense que cela ne représente qu'entre 20 et 30 pour cent de la réalité. Parce que ce n'est pas tout le monde qui subit de la violence qui porte plainte... »

Donc oui, insiste-t-elle, « c'est extrêmement important qu'on en parle ».

POTENTIEL D'ÉVEIL

S'il est impossible de dire si de telles diffusions médiatiques entraînent ou non une recrudescence des demandes d'aide (« on reçoit toujours un déluge d'appels », glisse-t-elle, plus de 29 000 l'an dernier, et déjà près de 31 000 pour cette année, qui se termine le 31 mars), ultimement, elle peut éveiller des gens.

« On peut se reconnaître, des proches peuvent mieux comprendre, cela peut même favoriser une remise en question de gens qui utilisent des comportements violents », avance-t-elle. Tant et aussi longtemps que la scène est réaliste, démontrant une emprise au quotidien de cette violence, un certain sentiment d'être pris au piège, la confusion de la victime, et surtout une impression d'impuissance.

Et à cela, les autrices y ont particulièrement bien veillé. « *M'entends-tu?* a un traitement vrai, réaliste et cru, et cette scène n'y échappe pas », commente Pascale Renaud-Hébert, scénariste avec Florence Longpré.

Toutes deux se sont beaucoup questionnées quant à la façon

d'aborder cette réalité, à laquelle elles tenaient à s'attaquer. « Parce que ça touche vraiment beaucoup de femmes. Parce que c'est tabou. Et parce que les femmes sont seules, isolées, et qu'on n'en parle pas tant que ça », ajoute-t-elle.

Pour traiter du sujet avec réalisme et surtout franchise, elles ont fait tout un travail de recherche sur le terrain, consultant non seulement des intervenants, mais aussi des femmes victimes de violence conjugale, même des policiers. Les intervenants sont d'ailleurs en contact avec des organismes pour mieux comprendre les enjeux et les cycles de la violence conjugale, « extrêmement complexes » (de la lune de miel à la crise, en passant par les différents degrés de tensions).

« Quand on a commencé la deuxième saison, poursuit la scénariste, on s'est demandé : comment on en parle, jusqu'où on va? On voulait être sûres d'être outillées pour en parler de façon honnête et réaliste. »

Résultat? « On est assez à l'aise avec ce qu'on a fait. »

FERNAND DANSEREAU

L'expérience de vieillir

TOMMY BROCHU

tbrochu@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — À 91 ans, le cinéaste Fernand Dansereau s'est présenté en pleine forme jeudi devant un public de l'Université du troisième âge pour partager ses anecdotes et ses philosophies de vie. Celui qui a entre autres été scénariste des *Filles de Caleb* et du *Parc des braves*, de même que réalisateur des documentaires *Le vieil âge et le rire* et *L'érotisme et le vieil âge*, a su intéresser son public, le faire rire tout en racontant plusieurs histoires.

La carrière du Montréalais débute en 1949 dans la salle de rédaction du journal *La Tribune*. « Il y avait la grève d'Asbestos. Je voulais faire la lutte pour la justice sociale et je rêvais de travailler au *Devoir*. En sortant du collège classique, je suis allé voir le directeur du *Devoir*, Gérard Filion. Il a ri de moi en disant d'aller faire mes classes en province et de revenir dans quatre ans. Je suis allé voir *La Tribune* et j'ai été engagé tout de suite », explique-t-il, ajoutant qu'il s'est occupé de la page financière, alors qu'il aurait aimé parler des travailleurs, ce qu'il a fait plus tard pour *Le Devoir*.

M. Dansereau a ensuite été renvoyé du *Devoir* pour avoir refusé de traverser la ligne de piquetage. C'est ainsi qu'il fit son entrée dans le monde du cinéma.

« C'étaient des années très fécondes à l'Office national du film (ONF), car il se sentait concurrencé par la télévision.



Conférencier invité de l'Université du troisième âge hier, Fernand Dansereau, aujourd'hui âgé de 91 ans, a commencé sa carrière comme journaliste à La Tribune, avant de passer au *Devoir*, puis à l'Office nationale du film en 1955. Il a gagné plusieurs prix pour ses réalisations et pour l'ensemble de sa carrière.

— PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

On nous a demandé d'inventer un nouveau type de cinéma pour faire à bas coûts des documentaires qui intéressaient les spectateurs. C'était la Révolution tranquille qui se déployait », dit-il, mentionnant qu'à l'époque, un film de 10 minutes pouvait coûter 50 000 \$. Un an plus tard, une émission de télé d'une demi-heure coûtait 5000 \$. « Ça a été une révolution! »

« LE VIEIL ÂGE »

Dans les dernières années, le cinéaste a passé beaucoup de temps sur le sujet du « vieil âge ». Trois documentaires sont nés de ce volet.

« J'ai commencé à m'y intéresser à la fin des années 1990.

personnes âgées, il fallait que ce soit de la comédie, sinon ça fait peur aux téléspectateurs », explique-t-il.

M. Dansereau a essayé un deuxième et un troisième refus. « Il s'est passé quelques années et ils m'ont dit qu'un jeune auteur allait m'aider. Le même message est revenu. J'étais en *tabarnak!* » raconte le cinéaste, suscitant le rire du public.

« J'ai eu beaucoup de difficulté à trouver une télévision qui commanderait *Le vieil âge et le rire*. C'est finalement arrivé et ça a bien marché. Je voulais faire le deuxième sur le volet citoyen, je trouvais que ce serait bon pour les personnes âgées d'être engagées socialement et politiquement. Je n'étais pas capable de vendre ça non plus. J'ai dit : on parle de sexe finalement. J'ai proposé le film sur l'érotisme et les personnes âgées et ça s'est vendu tout de suite. »

« Quand je suis arrivé avec le volet sur l'espérance, ça s'est financé tout de suite, enchaîne-t-il. Je vieillissais et je me disais : est-ce

qu'il y a un moyen de trouver un peu de sérénité face aux épreuves? J'ai eu beaucoup de problèmes de santé, je me demandais comment j'allais faire pour en trouver. »

Qu'est-ce que vieillir pour Fernand Dansereau? « Vieillir, c'est d'abord prendre de l'âge. C'est de faire face aux problèmes que le vieillissement apporte en termes de santé, en transformation de vie sociale, de réflexion sur le sens de la vie et de l'approche de la mort. C'est aussi une période d'apprentissage intense que les gens ne disent pas fréquemment. Je n'ai jamais autant appris sur les choses importantes. »

DIVERSIMANTO

— FOURRURE & MANTEAUX —

819. 564.1337 — DIVERSIMANTO.COM
422 RUE KING EST, SHERBROOKE

KIA DE MAGOG présente

CE SOIR

KORINE CÔTÉ
Vendredi 17 janvier

MARTIN VACHON
Supplémentaire
Samedi 18 janvier

SALOMÉ LECLERC
Samedi 25 janvier

JEAN-PIERRE FERLAND
Vendredi et samedi
31 janvier et 1^{er} février

ARTHUR L'AVENTURIER
Dimanche 2 février • 14 h

GUILLAUME PINEAULT
Vendredi 14 février

laTribune EstriePlus.com
102.7 rouge BELLE GUEULE ÉNERGIE 106.1

64, RUE MERRY NORD, MAGOG • 819 847-0470
VIEUXCLOCHER.COM

Fermeté du tissu du cou

Le COLOSTRUM contre les outrages du temps combat l'apparence des rides.

Le relâchement des tissus de la peau survient à un certain moment de la vie. **Derma-Lifte COLOSTRUM** une crème antirides peut donner au cou une apparence plus ferme.

Derma-Lifte COLOSTRUM a créé une préparation crémeuse à base de **COLOSTRUM** pour rehausser l'apparence de la peau du cou. Votre peau paraîtra plus jeune et plus lisse.

Les recherches ont montré que le **COLOSTRUM** possède une multitude de bénéfices incluant des facteurs épidermiques, qui donne à la peau une apparence revitalisée et raffermie. Son rôle est de renverser l'apparence des signes du vieillissement de la peau et améliorer son élasticité.

De plus, **Derma-Lifte COLOSTRUM**, en reconnaissant l'importance de la richesse des facteurs du **COLOSTRUM** pour l'homéostasie cutanée, parvient à redonner une belle apparence à la peau en subvenant aux besoins des acteurs pivots de celle-ci. Des acteurs dont le rôle est de retarder les signes, l'aspect et la visibilité des outrages du temps.

Natur-Santé
733, boul. Frontenac Ouest,
bureau 104,
Thetford Mines
418 334-1071

L'ALVÉOL
104, rte du Président-Kennedy #100, Lévis
Commandes postales
418 833-5933
1 877-833-5933
Fermé dimanche et lundi

L'ALVÉOL
2622, rue King Ouest,
Sherbrooke
(à l'arrière de l'édifice 2630)
819 823-3322
Fermé mercredi et dimanche

L'ALVÉOL
227, rue Principale Ouest,
Magog
Commandes postales
819 868-3368
1 877-511-3368
Fermé mercredi et dimanche

Valide du 17 au 23 janvier 2020.
Jusqu'à épuisement des stocks.

Bio-Actif.quebec

Lignes ouvertes:
Santé en direct avec Johanne Verdo, samedi de 8 h à 10 h, sur Radio V.M.

le monde

PROCÈS EN DESTITUTION DE DONALD TRUMP

Premiers « frissons » au Sénat

CHARLOTTE PLANTIVE
Agence France-Presse

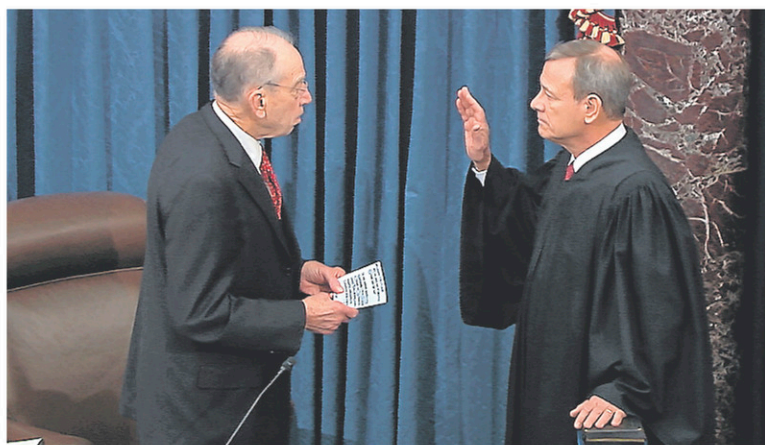
WASHINGTON — Du silence, des serments et de la gravité : le Sénat a ouvert solennellement jeudi le procès en destitution de Donald Trump, le troisième président de l'histoire des États-Unis confronté à telle avanie.

«C'est une mascarade, c'est une honte», a tonné le milliardaire républicain, tout en affichant son optimisme sur une issue rapide à cet épisode qui entache sa campagne de réélection.

«Ça devrait aller très vite...», a-t-il espéré, en comptant sur la majorité républicaine du Sénat pour être acquitté sans avoir à subir de longs débats.

Son procès, qui divise autant la classe politique que le pays, a débuté quand sept élus démocrates de la Chambre des représentants se sont présentés au Sénat pour lire l'acte d'accusation adopté le 18 décembre par leur assemblée.

«Donald John Trump, président des États-Unis, a été mis en accusation pour des crimes et délits graves», a énoncé Adam Schiff, qui dirige cette équipe chargée du rôle de procureur. L'ancien magnat de l'immobilier «a agi d'une manière



Le président *pro tempore* du Sénat des États-Unis, Chuck Grassley, a fait prêter serment au juge en chef de la Cour suprême, John Roberts, chargé par la Constitution de présider le procès en destitution du président Donald Trump. —IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO, AP

contraire à la confiance placée en un président et subversive pour la conduite du gouvernement», a-t-il poursuivi d'un ton grave, empreint d'émotion. Selon un sénateur démocrate, des «frissons» ont alors parcouru l'assistance.

Après une pause, les parlementaires sont revenus dans l'hémicycle pour prêter serment devant le chef de la Cour suprême des États-Unis, John Roberts, chargé par la Constitution de présider le procès.

Ils ont collectivement juré de rendre la justice «de manière

impartiale en accord avec la Constitution et les lois», devant le plus haut magistrat des États-Unis qui, drapé dans sa toge noire, a prononcé le même serment, la main sur la Bible.

«RIEN DE MAL»

Dans le plus grand silence, les sénateurs ont ensuite signé, par groupes de quatre, un «livre de serment» pour inscrire noir sur blanc leur engagement. L'audience a alors été ajournée jusqu'à mardi 13h, quand les débats débiteront véritablement.

«Le poids de l'histoire est sur nos épaules», a commenté le chef de la minorité démocrate au Sénat Chuck Schumer à la sortie de l'hémicycle.

Donald Trump, qui ne devrait pas comparaître en personne, est visé par deux chefs d'accusation : abus de pouvoir et entrave à la bonne marche du Congrès.

Selon l'acte d'accusation, il a demandé à l'Ukraine d'enquêter sur Joe Biden, son rival potentiel à la présidentielle de novembre, et exercé des pressions pour obtenir gain de cause, notamment en gelant une aide militaire cruciale pour ce pays en guerre avec la Russie.

Une fois ce chantage révélé, il a entravé l'enquête du Congrès, en interdisant à ses conseillers de témoigner ou de fournir des documents, assène encore le document.

Donald Trump a répété jeudi n'avoir «rien fait de mal», se posant à nouveau en victime d'une «mascarade bidon» orchestrée par les démocrates qui contrôlent la Chambre des représentants.

Les élus républicains, qui disposent eux de la majorité au Sénat, font jusqu'ici bloc autour de lui. Leur chef à la chambre haute, Mitch McConnell, a encore critiqué jeudi matin l'enquête menée par la Chambre, «une performance visiblement partisane».

Mais, a-t-il poursuivi, «l'heure de la Chambre est finie, c'est au tour du Sénat» et «cette assemblée existe pour que nous puissions [...] mettre de côté nos bas instincts».

MAJORITÉ DES DEUX TIERS

Un haut responsable de l'administration a estimé que le procès ne devrait pas durer plus de deux semaines.

Pendant cette période, les 100 sénateurs devront assister aux audiences, sans sortir de la salle et en respectant le plus grand silence. S'ils ont des questions pour les parties, ils devront les poser par écrit à John Roberts, qui les lira à voix haute.

Adam Schiff, l'une des bêtes noires de Donald Trump, portera l'accusation. Chef de la commission du Renseignement de la Chambre, l'élu de 59 ans a supervisé l'enquête en destitution contre le président, qui l'a rebaptisé «Schiff le fourbe».

Pour obtenir la destitution, il lui faudrait une majorité des deux tiers à la chambre haute, soit rallier 20 sénateurs républicains, ce qui paraît impossible.

Hasard du calendrier : un organisme indépendant de contrôle du gouvernement a apporté jeudi de l'eau à leur moulin, en estimant que la Maison-Blanche avait «enfreint la loi» en suspendant les fonds destinés à l'Ukraine au cœur du scandale.

Ukraine : nouvelles déclarations embarrassantes

CATHERINE TRIOMPHE
Agence France-Presse

NEW YORK — Donald Trump et d'autres responsables républicains accusés de tout savoir des pressions exercées sur l'Ukraine : les révélations d'un associé de Rudy Giuliani, l'avocat personnel du président américain, confortent le dossier d'accusation à l'ouverture de son procès en destitution jeudi.

Dans une interview mercredi soir à la chaîne MSNBC, Lev Parnas, homme d'affaires d'origine ukrainienne inculpé en octobre pour violation des lois sur le financement des campagnes électorales, a affirmé que le président savait tout des efforts que M. Parnas menait auprès des autorités ukrainiennes, avec un autre associé Igor Fruman,

pour qu'elles compromettent Joe Biden, ex-vice président démocrate et candidat à la présidentielle 2020.

«Le président Trump savait exactement ce qui se passait, il était au courant de mes déplacements, je ne faisais rien sans le consentement de M. Giuliani ou du président», a notamment affirmé cet homme de 47 ans, son avocat à ses côtés, dans un revirement spectaculaire contre M. Giuliani et M. Trump.

M. Parnas a aussi certifié que M. Trump «avait menti» en affirmant ne pas le connaître.

«Nous n'étions pas amis [...] mais il savait exactement qui nous étions et en particulier qui j'étais, car j'ai interagi avec lui à de nombreuses reprises.»

M. Trump a néanmoins répété jeudi qu'il ne connaissait pas M. Parnas.

«Je ne le connais pas, je ne crois pas lui avoir déjà parlé», a indiqué le président américain depuis la Maison-Blanche, en reconnaissant que des photos avaient néanmoins pu être prises des deux hommes.

M. Parnas a aussi affirmé qu'il avait toujours été clair que ces pressions sur l'Ukraine étaient «entièrement» destinées à saper les chances de Joe Biden, et non pas à lutter contre la corruption, le principal argument de Donald Trump.

SURVEILLANCE ILLÉGALE?

Dans d'autres entretiens au *New York Times* et à CNN, M. Parnas a assuré que plusieurs responsables républicains étaient au courant de ces pressions, traçant un cercle impliquant largement l'entourage du président.



Donald Trump en compagnie de Lev Parnas, l'homme d'affaires qu'il affirme ne pas connaître. —PHOTO AP

M. Parnas a notamment impliqué le ministre de la Justice William Barr, l'élu californien Devin Nunes, numéro 2 de la commission du renseignement de la Chambre

des représentants, et deux autres personnes liées au financement de la campagne de réélection de M. Trump.

Au même moment, les démocrates du Congrès rendaient publics des documents semblant étayer les pressions menées sur les autorités ukrainiennes, ainsi que les efforts de M. Giuliani et M. Parnas pour faire limoger l'ambassadrice américaine à Kiev Marie Yovanovitch, jugée anti-Trump.

M. Parnas, aujourd'hui citoyen américain, a plaidé non coupable aux chefs d'accusation retenus contre lui, pour lesquels il encourt 20 ans de prison.

Désormais prêt à coopérer avec les enquêteurs, il a déclaré au *New York Times* «regretter avoir fait trop confiance» à M. Giuliani et M. Trump.

45 millions de personnes menacées par la famine en Afrique australe

Agence France-Presse

JOHANNESBURG — Un nombre record de 45 millions de personnes sont menacées par la famine dans les pays d'Afrique australe en raison de la sécheresse, des inondations et des difficultés économiques

dans leurs pays, ont alerté jeudi les Nations unies.

« Cette crise de la faim atteint des proportions jamais vues et nos observations sur le terrain montrent qu'elle va encore empirer », a averti dans un communiqué la responsable régionale du Programme alimentaire mondial (PAM), Lola

Castro.

Depuis cinq ans maintenant, toute la pointe sud du continent africain souffre d'un important déficit de pluies, aggravé par la répétition d'épisodes de l'anomalie climatique connue sous le nom d'*El Niño*, qui pèse sur les récoltes agricoles de ses 16 pays, pour la plupart très pauvres.

Le réchauffement mondial des températures y provoque également des tempêtes ou cyclones de plus en plus violents.

L'an dernier, le cyclone *Idai* a causé des inondations catastrophiques au Mozambique, au Zimbabwe et au Malawi, y faisant plus d'un millier de morts, des millions de sinistrés et des dégâts considérables, notamment aux réserves alimentaires. « La saison des cyclones a débuté, on ne peut pas se permettre la répétition des dégâts de l'an dernier », a souligné M^{me} Castro.

MÉTÉO SÈCHE ET CHAUDE

Selon le PAM, les températures augmentent dans la région à un rythme deux fois supérieur à celui observé sur la planète. Cette année encore, les prévisions anticipent une météo sèche et chaude, laissant augurer d'une nouvelle mauvaise récolte.

Aux quatre coins de la région, de nombreuses familles ont déjà été contraintes de supprimer un de leurs repas quotidiens et ne survivent plus que grâce à l'aide d'urgence.



brasserielaclabrompton

Mesdames & Messieurs

JEUDI CREVETTES 50% du prix

Généreuse assiette de 15 crevettes à l'ail

servie avec riz et salade César
Valide pour tous à partir de 16h

8,99\$



brasserielaclabrompton.com

En Irak, 17 ans d'échecs américains

SARAH BENHAIDA
Agence France-Presse

BAGDAD — En 2003, en renversant la dictature de Saddam Hussein, ils promettaient démocratie, prospérité et un nouvel Irak. Dix-sept ans plus tard, les Américains pourraient quitter un pays aux institutions inopérantes, aux confessions et ethnies divisées, et sous la coupe de l'ennemi iranien.

État faible, économie et industrie à genoux, renouvellement politique rendu impossible par l'attribution des postes en fonction des confessions... Pour Karim Bitar, spécialiste du Moyen-Orient, «c'est un échec total» et prévisible, car «le ver était dans le fruit» dès le 20 mars 2003, date de l'entrée des troupes américaines en Irak.

«Les montages constitutionnels élaborés par les Américains, notamment inspirés de la formule libanaise et son institutionnalisation du communautarisme» ont fait prospérer les divisions et entretenu un flou légal et économique dans lequel se sont engouffrés dirigeants véreux et groupes armés décidés à imposer leur loi.

Les minorités, notamment chrétienne, ont fui le pays, et «les élections qui devaient être des modèles ont tourné au recensement communautaire», affirme M. Bitar.

CONSTITUTION SANS CONSISTANCE

Quant à la Constitution, non seulement elle est «constamment violée» depuis son adoption en 2005, renchérit un responsable gouvernemental irakien, mais, en plus, elle ne prévoit pas les soubresauts politiques qui se succèdent en Irak.

Le fédéralisme et les territoires disputés par le Kurdistan à la Constitution les renvoie à plus tard.

Que faire si le premier ministre démissionne? Quand Adel Abdel Mahdi l'a fait fin novembre, tout le monde a semblé découvrir que la Constitution avait oublié cette possibilité.

En Irak, depuis 2003, ce n'est pas un cadre légal fort qui a prospéré sur les ruines de la dictature, mais les moyens de contourner la loi : les multiples commissions anticorruption n'en finissent plus d'énumérer les techniques développées par des politiciens inamovibles pour empocher l'argent public.

Alors que le passage de l'économie socialiste de l'Irak de Saddam Hussein sous embargo à une économie de marché n'a jamais été réalisé, le clientélisme a fait gonfler la facture des salaires des fonctionnaires et la corruption s'envoler une part significative du budget de l'État.



Des manifestants antigouvernement chantent sur la place Tahrir à Bagdad pour dénoncer l'ingérence des États-Unis et de l'Iran dans les affaires de l'Irak. —

PHOTO AFP, AHMAD AL-RUBAYE

Bagdad dément la reprise des opérations militaires avec Washington

BAGDAD — Les autorités irakiennes ont démenti jeudi des informations faisant état de la reprise des opérations militaires américaines communes avec l'Irak, interrompues après la mort du général iranien Qassem Soleimani, tué le 3 janvier dans une frappe américaine à Bagdad.

«Les opérations communes n'ont pas repris», a déclaré à l'AFP le porte-parole du premier ministre irakien pour les affaires militaires Abdulkarim Khalaf.

Deux responsables militaires américains, cités par le *New York Times* sous couvert d'anonymat,

ont indiqué que les opérations avec l'Irak avaient repris mercredi.

La coalition internationale anti-djihadistes menée par les États-Unis et qui intervient depuis 2014 en Irak avait annoncé l'interruption de ses opérations contre le groupe État islamique et de ses missions d'entraînement le 5 janvier.

Le gouvernement irakien avait ordonné à la coalition de stopper ses opérations après deux frappes aériennes américaines, dont une attaque de drone qui a tué le général iranien Qassem Soleimani aux portes de l'aéroport de Bagdad le 3 janvier. **AFP**

Sur le plan sécuritaire, les forces irakiennes auxquelles les Américains avaient remis les rênes du pays à la fin de l'occupation en 2011 ont battu en retraite face aux jihadistes du groupe État islamique (EI).

Car, affirme M. Bitar, «la plus grande erreur stratégique» des Américains après mars 2003 a été de «démanteler la police et l'armée dans un parallèle hasardeux avec la dénazification de l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale».

Avec le secteur sécuritaire, la santé et l'éducation irakiennes, autrefois des modèles dans la région, se sont liquéfiées. Et la société civile, qui n'a pas été à l'origine ou associée au changement de régime en 2003, n'a pu se consolider par la suite.

Aujourd'hui, après la guerre contre l'EI, un nouvel acteur a gagné sa légalité : le Hachd al-Chaabî, qui regroupe des anciens miliciens ayant combattu l'occupant américain. Cette coalition est aujourd'hui l'acteur le plus puissant au sein des

forces de sécurité — et agit pour préserver les intérêts de l'Irak.

TRUMP, «ALLIÉ OBJECTIF» DE L'IRAN

Le grand voisin iranien «a des leviers politiques et un passé politique et culturel commun que les États-Unis n'ont pas», souligne auprès de l'AFP Fanar Haddad, spécialiste de l'Irak.

Washington n'a «pas transformé sa puissance militaire en levier politique», note-t-il.

Ne restent plus en main des Américains que deux cartes : le déchaînement des armes ou un nouvel embargo et la fermeture du robinet à dollars.

En face, l'Irak a aujourd'hui à ses portes un marché économique en expansion — neuf milliards de dollars d'exportation en 2019 —, des agents armés qu'il peut mobiliser sur place et au-delà et un canal pour contourner les sanctions américaines et obtenir des dollars.

Pour faire avancer sa «stratégie forgée depuis la guerre de 1980-88, qui vise, au moins, la neutralisation de l'Irak et au mieux sa mise sous protectorat», Téhéran a trouvé un allié objectif, dit Jean-Pierre Filiu, professeur à Science Po à Paris : le président américain Donald Trump lui-même.

«L'objectif de Téhéran est rendu plus accessible par les

errements de la Maison-Blanche», affirme à l'AFP ce spécialiste du Moyen-Orient.

Il y a quelques jours, dans le tumulte lié à l'assassinat à Bagdad du puissant général iranien Qassem Soleimani dans un tir de drone américain, le commandement militaire américain en Irak a envoyé une lettre annonçant son retrait d'Irak. Le Pentagone a démenti. Bagdad a surenchéri.

La tension n'a fait qu'augmenter tandis que, sur le terrain, des hélicoptères américains continuent de voler, les Irakiens évoquant un départ, les Américains un «repositionnement». Tout ça, commente laconiquement un responsable militaire américain, est «stupide».

Si l'Irak a la haute main sur la classe politique — toutes ethnies et confessions confondues —, un acteur a changé la donne : la rue, qui manifeste depuis octobre.

Elle a montré que «les Irakiens, au-delà de leurs divergences communautaires, ont encore envie de mettre la priorité sur les enjeux sociaux et économiques et refusent d'être instrumentalisés par les puissances étrangères», affirme M. Bitar.

L'alternative que beaucoup d'entre eux proposent est de revenir à l'ancien régime, présidentiel. Et d'effacer toutes les institutions créées par les Américains.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.
Boston	49	28	9	5	7	28	163	129	68	16-2-4-5	12-7-1-2	5-2-1-2	G-1
Tampa Bay	47	28	15	4	0	26	168	136	60	15-7-2-0	13-8-2-0	8-2-0-0	P-1
Toronto	48	25	16	3	4	24	174	159	57	12-5-3-4	13-11-0-0	5-2-1-2	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.	
Washington	48	32	11	3	2	29	171	140	69	15-5-2-2	17-6-1-0	6-4-0-0	G-2
Pittsburgh	47	29	13	5	0	26	162	129	63	17-5-3-0	12-8-2-0	7-2-1-0	P-1
N.Y. Islanders	46	28	14	3	1	25	134	122	60	15-6-2-1	13-8-1-0	5-4-1-0	P-1

QUATRIÈME AS

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.	
Caroline	47	27	18	2	0	25	152	128	56	15-8-0-0	12-10-2-0	5-5-0-0	P-2
Columbus	48	24	16	6	2	24	127	126	56	14-9-1-1	10-7-5-1	7-2-0-1	G-3
Philadelphie	48	25	17	1	5	20	151	149	56	15-4-0-4	10-13-1-1	4-5-1-0	P-1
Floride	46	25	16	2	3	22	170	155	55	16-8-2-0	9-8-0-3	7-3-0-0	G-3
N.Y. Rangers	46	23	19	2	2	23	155	153	50	13-8-1-1	10-11-1-1	6-4-0-0	G-2
Buffalo	47	21	19	6	1	20	140	149	49	14-6-2-1	7-13-4-0	4-6-0-0	G-2
Montréal	49	21	21	6	1	19	150	153	49	9-12-4-0	12-9-2-1	3-6-1-0	G-1
New Jersey	47	17	23	3	4	15	126	168	41	7-9-3-4	10-14-0-0	5-4-1-0	P-2
Ottawa	47	16	23	5	3	16	125	161	40	11-8-3-1	5-15-2-2	1-5-3-1	P-9
Detroit	47	12	32	2	1	11	102	183	27	8-15-1-0	4-17-1-1	3-7-0-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.
St. Louis	48	30	10	5	3	30	155	129	68	17-4-3-0	13-6-3-1	7-3-0-0	P-1
Dallas	46	27	15	2	2	25	124	109	58	15-6-1-1	12-9-1-1	7-3-0-0	G-1
Colorado	46	25	15	5	1	25	164	137	56	11-7-4-0	14-8-1-1	3-4-2-1	P-4

SECTION PACIFIQUE

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.	
Calgary	49	26	18	2	0	21	133	142	57	13-7-3-0	13-11-2-0	7-3-0-0	G-1
Arizona	49	26	18	2	3	21	142	128	57	12-10-0-2	14-8-2-1	5-4-0-1	G-1
Vegas	50	25	19	6	0	22	155	151	56	14-10-3-0	11-9-3-0	5-5-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.	
Edmonton	48	25	18	4	1	23	148	150	55	11-8-3-0	14-10-1-1	6-3-1-0	G-1
Winnipeg	47	25	18	3	1	22	145	140	54	11-10-1-1	14-8-2-0	4-4-2-0	G-1
Vancouver	47	25	18	3	1	22	155	147	54	14-5-2-1	11-13-1-0	7-3-0-0	P-1
Chicago	48	22	20	2	4	20	141	153	50	11-11-1-2	11-9-1-2	7-3-0-0	G-3
Nashville	46	21	18	4	3	20	154	153	49	10-9-3-1	11-9-1-2	3-6-0-1	P-2
Minnesota	47	21	20	4	2	20	141	159	48	12-5-2-2	9-15-2-0	4-5-0-1	G-1
San Jose	48	21	23	3	1	19	129	159	46	13-11-1-0	8-12-2-1	5-3-2-0	P-1
Anaheim	47	18	24	4	1	14	120	149	41	11-9-3-0	7-15-1-1	3-6-1-0	G-1
Los Angeles	49	18	26	3	2	18	124	154	41	11-10-1-0	7-16-2-2	3-6-0-1	P-3

LNH

Mercredi 15 janvier

Chicago 4 Montréal 1
Philadelphie 4 St. Louis 3 (P)

Judi 16 janvier

Los Angeles 3 Floride 4
Calgary 2 Toronto 1 (F)
Pittsburgh 1 Boston 4
Montréal 4 Philadelphie 1
Caroline 2 Columbus 3
N.Y. Rangers 3 N.Y. Islanders 2
New Jersey 2 Washington 5
Vegas 4 Ottawa 2
Tampa Bay 2 Minnesota 3
Anaheim 4 Nashville 2
Buffalo 4 Dallas 1
San Jose au Colorado, 21h.
Arizona à Vancouver, 22h.

Vendredi 17 janvier

Anaheim en Caroline, 19h30.
Pittsburgh à Detroit, 19h30.
Tampa Bay à Winnipeg, 20h.

Samedi 18 janvier

Washington à N.Y. Islanders, 13h.
St. Louis au Colorado, 15h.
Arizona à Edmonton, 15h.
Calgary à Ottawa, 16h.
Vegas à Montréal, 19h.
Chicago à Toronto, 19h.
Los Angeles à Philadelphie, 19h.
Floride à Detroit, 19h.

New Jersey à Columbus, 19h.

Buffalo à Nashville, 20h.
Dallas au Minnesota, 21h.
San Jose à Vancouver, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 janvier.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	25	49	74
Draisaitl, Edm	27	46	73
Mackinnon, Col	27	41	68
Panarin, NYR	26	41	67
Pastrnak, Bos	36	30	66
Marchand, Bos	20	43	63
Eichel, Buf	28	33	61
Huberdeau, Flo	18	43	61
Kane, Chi	24	36	60
Matthews, Tor	34	23	57
Carlson, Was	13	43	56
Scheifele, Win	22	30	52
Kucherov, TB	18	32	50
Barkov, Flo	14	35	49
Pettersson, Van	21	27	48
Connor, Win	24	23	47
Perron, STL	20	27	47
Malkin, Pit	15	32	47
Josi, Nas	14	32	46
Marner, Tor	13	33	46
Pacioretty, Vegas	20	25	45
Stamkos, TB	18	27	45
Ovechkin, Was	28	16	44
Miller, Van	16	28	44
Guentzel, Pit	20	23	43
Boeser, Van	16	27	43
Stone, Vegas	16	27	43
Laine, Win	15	28	43
Teravainen, Car	9	34	43
Svechnikov, Car	18	24	42
Kuznetsov, Was	16	26	42
Strome, NYR	12	30	42
Nylander, Tor	20	21	41
Schenn, STL	17	24	41
Wheeler, Win	15	26	41

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 16 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	48	16	24	40
Domi	48	12	21	33
Gallagher	41	15	17	32
Weber	48	12	20	32
Danault	48	12	20	32
Petry	48	6	22	28
Suzuki	48	9	18	27
Lehkonen	48	10	12	22
Armia	35	12	9	21
Chiariot	46	7	8	15
Drouin	19	7	8	15
Kovalchuk	23	4	10	14
Cousins	42	5	8	13
Mete	38	4	5	9
Scandella	38	3	6	9
Thompson	48	2	7	9
Kotkanieni	33	6	2	8
Weal	38	5	3	8
Ryan	19	1	3	4
Kylak	33	0	4	4
Fleury	41	1	0	1
Poehling	21	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Weise	7	0	1	1
Folin	5	0	1	1
Price	38	0	0	0
Barber	9	0	0	0
Kinkaid	6	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DF	FA	Bj	Moy	%Arr.
Price	1816	4	107	2	2,87	,907	
Lindgren	0	3	0	10	0	3,41	,892

COLLÉGIAL

Nord-Est	MJ	V	D	DF	DF	BP	BC	Pts
St. Lawrence	25	15	7	3	0	109	80	33
Thetford	25	15	9	0	1	90	70	31
Ste-Foy	27	11	11	1	4	82	100	27
Alma	23	10	11	1	1	69	87	22

Centre-du-Québec	MJ	V	D	DF	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	26	19	5	2	0	119	69	40
Sorel-Tracy	26	13	10	2	1	86	82	29
St-Hyacinthe	24	12	7	4	1	86	79	29
Lafleche	26	11	11	3	1	64	82	26

Sud-Ouest	MJ	V	D	DF	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	26	19	7	0	0	112	77	38
A-Laurendeau	25	16	7	1	1	99	77	34
Lionel-Groulx	26	6	17	2	1	57	145	15
Abitibi-T.	25	5	17	2	1	56	111	13

Samedi 11 janvier	Abitibi 2	St. Lawrence 8
Dimanche 12 janvier	Abitibi 2	St-Laurent 6

Mercredi 15 janvier	Abitibi 2	St-Laurent 6
Judi 16 janvier	L.-Groulx 3	A.-Laurendeau 7

Judi 16 janvier	St. Lawrence à Lafleche, 19h
Vendredi 17 janvier	Alma à Sorel-Tracy, 19h30

Samedi 18 janvier	Lionel-Groulx en Abitibi, 13h
Judi 16 janvier	Alma à A.-Laurendeau, 19h40
Judi 16 janvier	St-Hyacinthe à Thetford, 20h

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 16 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	45	21	11	32
Pageau	46	19	12	31
Brown	46	8	19	27
Chabot	46	4	22	26
Tkachuk	46	14	11	25
Ennis	46	11	14	25
Tierney	46	7	16	23
Namestnikov	43	8	10	18
Borowiecki	44	5	11	16
Paul	38	6	7	13
White	39	4	8	12
Anisimov	28	8	2	10
Hainsey	39	1	7	8
Brown	23	1	7	8
Zaitsev	33	0	8	8
Demelo	36	0	7	7
Chlapik	21			

LE CANADA À L'INTERNATIONAL BOWL

Une expérience enrichissante pour Adam Lachance

SÉBASTIEN LAJOIE

sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les Cougars du Collège Champlain avaient un représentant sur le terrain à Arlington, au Texas, mercredi soir, lorsque la formation U18 du Canada a affronté l'équipe américaine dans le cadre de l'International Bowl. Même si le Canada a subi la défaite par 29-14, le joueur de ligne offensive Adam Lachance est convaincu que cette expérience lui sera profitable.



Adam Lachance était le centre partant de la formation canadienne. — PHOTO FOOTBALL CANADA

Originaire de la Beauce, le colosse de 6'4" et 386 livres, Lachance a participé à la Coupe Canada l'an passé, avec Équipe Québec.

Il a reçu son invitation pour l'International Bowl en novembre dernier, à l'issue de sa première saison avec les Cougars de Champlain.

À Arlington, il a fait la semaine complète d'entraînement de l'équipe, en plus d'être le centre partant de la formation canadienne.

Une blessure au genou subie en début de rencontre a cependant abrégé son expérience.

« La première journée a été une journée de présentation et de rencontre avec nos entraîneurs, et de présentation du cahier de jeux. Tout au long de la semaine, nous avons eu un entraînement de 2 h 30 par jour et environ 4 h de rencontres pour ajouter des jeux à notre éventail et pour corriger nos défauts en pratique. Sur le plan personnel,

j'ai appris énormément de cette expérience; ça me sera sûrement très utile chez les Cougars. J'ai eu la chance de côtoyer des entraîneurs extraordinaires, qui ont un énorme bagage de connaissance. »

Malgré la défaite aux mains des Américains, Lachance est fier de son match.

« Je dirais que pour le court temps de jeux que j'ai obtenu avant ma blessure, j'ai probablement connu le meilleur match de ma carrière. Malgré la défaite, les joueurs ont tout donné, mais les Américains ont été plus opportunistes. »

Après sa présence avec Équipe Québec, à la coupe Canada, Lachance a joint les Cougars, avec qui il a remporté le Bol d'Or, l'autonne dernier.

Il s'estime satisfait de cette première saison dans les rangs collégiaux, lui qui évoluait pour la première fois au football à 12.

1^{ER} TOUR DES INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Denis Shapovalov affrontera Fucsovics

La Presse canadienne

MELBOURNE, Australie — La plupart des tennismen canadiens ont appris l'identité de leurs adversaires au premier tour des Internationaux d'Australie, à la suite du tirage au sort qui a été effectué jeudi.

Le joueur le mieux classé du contingent canadien en vertu de sa 13^e place, Denis Shapovalov, de Richmond Hill, en Ontario, aura rendez-vous avec le Hongrois Marton Fucsovics, 66^e raquette mondiale.

Pour sa part, la 32^e tête de série Milos Raonic, de Thornhill, en Ontario, croquera le fer avec le Moldave Radu Albot, 48^e au monde, tandis que Vasek Pospisil, de Vancouver, affrontera au premier tour le géant croate Ivo Karlovic.

Seul le Québécois Félix Auger-Aliassime, la 20^e tête de série à



Denis Shapovalov entreprendra les Internationaux de tennis d'Australie contre le Hongrois Marton Fucsovics. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, STEVE CHRISTO

Melbourne, ignore l'identité de son adversaire au premier tour; ce sera un qualifié.

Les Canadiens Brayden Schnur et Steven Diez pourraient aussi accéder au tableau principal, mais ils devront d'abord franchir le processus de qualifications. Ils sont

présentement au deuxième tour.

Chez les dames, les Québécoises Eugénie Bouchard, de Westmount, et Leylah Annie Fernandez, de Laval, ne sont plus qu'à une seule victoire — en qualifications — d'obtenir leur laissez-passer pour le tableau principal.

À ADÉLAÏDE

Auger-Aliassime en demi-finales

La Presse canadienne

ADÉLAÏDE, Australie — Le Québécois Félix Auger-Aliassime a aisément accédé aux demi-finales du tournoi international d'Adélaïde.

La deuxième tête de série a requis seulement 55 minutes pour venir à bout de l'Australien Alex Bolt 6-3,

6-0 en quarts de finale de ce tournoi de la série ATP Tour 250, jeudi.

Auger-Aliassime, qui est âgé de seulement 19 ans, a claqué huit as, n'a commis aucune double faute et a remporté 90 pour cent des points avec sa première balle de service.

Le représentant de l'unifolié, qui est classé 22^e au monde, n'a pas été confronté à la moindre balle

de bris contre la 157^e raquette mondiale.

Auger-Aliassime aura maintenant rendez-vous avec la troisième tête de série, le Russe Andrey Rublev, en demi-finales de ce tournoi préparatoire aux Internationaux d'Australie.

Rublev a gagné leur seul duel précédent, sur la terre battue en Croatie en 2018.

BIATHLON – COUPE DU MONDE

Jules Burnotte perce le top-50 à Ruhpolding

La Tribune

SHERBROOKE — Jules Burnotte a obtenu son meilleur résultat de la saison jeudi avec une 47^e place lors du sprint 10 km de la Coupe du monde de Ruhpolding, en Allemagne.

L'athlète de Sherbrooke a connu un bon départ. À l'aise sur la piste, il a aussi atteint toutes les cibles en position couchée. Jules Burnotte a ainsi connu le même succès au champ de tir qu'aux derniers relais,

où il avait eu un meilleur taux de réussite que lors des épreuves individuelles.

« C'est là où je me voyais depuis le début de la saison. C'est fait! » a-t-il dit à Sportcom.

Il a toutefois accéléré la cadence au deuxième tour au milieu d'un groupe de quatre skieurs, ce qui s'est révélé être une erreur stratégique.

« J'ai skié trop vite et je suis arrivé au champ de tir trop fatigué pour bien tirer. J'ai manqué deux cibles et perdu beaucoup de positions, a-t-il expliqué. Ensuite, mon

dernier tour a été beaucoup plus lent et j'ai encore perdu beaucoup de positions. »

Burnotte a obtenu le meilleur résultat canadien du jour, devant ses coéquipiers Christian Gow (51^e), Scott Gow (60^e) et Aidan Millar (100^e).

Le Québécois a terminé le sprint 1 minute 43,6 secondes après le Français Martin Fourcade (22 min 41,5 s), qui a signé la 80^e victoire de sa carrière sur le circuit de la Coupe du monde.

« Je me sens en forme, je me sens bien sur le champ de tir, a ajouté Jules Burnotte. Ça va être une belle fin de semaine. »

Il reviendra en piste dès samedi avec la présentation du relais 4 x 7,5 km. Ce résultat au sprint lui permet aussi de prendre part à la poursuite de 12,5 km prévue dimanche. **AVEC SPORTCOM**

LOTTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU : MERCREDI 15 JANVIER 2020**

649 01 17 23 25 26 34 24 compl. **49** 27 35 39 44 45 49 21 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable)
74681189-02

Extra 4909918

TOUT-ORNIEN 02 05 06 07 09 10 13 16 18 19 23 24 2 31 3 559 4 7862

Quotidienne

banco Turbo x2

03	08	10	18	19
20	21	22	26	27
32	34	39	43	45
47	48	56	61	64

Sprinto

02 04 05 18 27

Lotto D 3 3 3 4 1 2 4 4

Tiplex 03 15 16 24 26

Jour - Mois - Année - Signe
Astro 13 NOVEMBRE 36 TAUREAU

MAX Ce soir, **50 MILLIONS \$**
+ **2 MAXMILLIONS** (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

MATCH DES MEILLEURS ESPOIRS DE LA LCH/LNH

Lafrenière domine, Hlavaj savoureuse

HAMILTON, Ontario — Après la conquête du Championnat mondial junior, Alexis Lafrenière a ajouté à sa fiche victorieuse le Match des meilleurs espoirs de la LCH/LNH en aidant ses Blancs à vaincre les Rouges 5-3.

Lafrenière n'a pas compté mais il a montré pourquoi on le considère comme le meilleur espoir du prochain repêchage amateur de la LNH. Il peut maintenant rentrer à Rimouski pour aider l'Océanic dans sa course au championnat de la LHJMQ.

« Ça va faire du bien de retomber dans la routine, a-t-il dit. Ça fait quand même longtemps que je ne suis pas chez moi et ça va être le fun de retourner à ma pension et de revenir dans la routine de la LHJMQ », a dit Lafrenière au site NHL.com

Lafrenière n'a pas marqué, mais il a quand même eu le dessus sur l'autre grand espoir, Quinton Byfield. Son équipe a gagné et il a su s'imposer physiquement

Ce sont plutôt les défenseurs qui se sont démarqués. Jamie Drysdale, Jérémie Poirier et Lukas Cormier ont été

particulièrement dominants.

HLAVAJ APPRÉCIÉ

Le gardien du Phoenix de Sherbrooke Samuel Hlavaj était également présent à Hamilton. Après la rencontre, il a confié s'être senti comme un poisson dans l'eau lors de ce Match des meilleurs espoirs : « Pourquoi j'aurais été nerveux, ça reste un jeu, une simple partie de hockey! »

Une simple partie qui regroupait toutefois les meilleurs joueurs admissibles au prochain repêchage de la LNH et le portier du Phoenix s'en est bien sorti.

Hlavaj a accordé deux buts en 30 minutes de jeu, bloquant ainsi 11 tirs dans une victoire de 5 à 3 des Blancs, son équipe, contre les Rouges.

« Le niveau de jeu était plus élevé que dans notre ligue et je suis satisfait de ma partie. J'ai adoré l'expérience d'affronter une équipe étoile. On était là pour les recruteurs et je suis content de ce que j'ai montré », avance le gardien, espérant être de retour déjà vendredi pour la partie du Phoenix à Drummondville.

L'ancien de Bishop's College School Dawson Mercer a pour sa



Samuel Hlavaj a joué 30 minutes pour les Blancs et il a accordé deux buts dans une victoire de 5-3. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, PETER POWER

part terminé la partie avec un but alors que le fils du Sherbrookoïse

Yanic Perreault, Jacob Perreault, a obtenu une mention d'aide pour les

Rouges. JÉRÔME GAUDREAU ET NHL.COM

Souvenirs d'une saison de rêve

Quatre joueurs du Phoenix de Sherbrooke se sont rappelé de beaux moments au Tournoi pee-wee de Waterloo

MICHEL TASSÉ
La Voix de l'Est

WATERLOO — Samuel Poulin, Alexandre Joncas et les jumeaux Julien et Vincent Anctil, du Phoenix de Sherbrooke, ont plongé tête première dans leurs souvenirs, jeudi soir, lorsqu'ils se sont arrêtés au Tournoi national pee-wee de Waterloo.

Poulin, Joncas et les Anctil faisaient partie de la formation des Conquérants des Basses-Laurentides qui a tout gagné en 2013-2014, en classe AAA. Ils avaient remporté le tournoi de Waterloo, celui de Québec, celui de Saint-Hyacinthe, ils avaient été couronnés champions provinciaux,



Accompagnés du directeur du tournoi Martin Bazinet, Julien Anctil, Alexandre Joncas, Samuel Poulin et Vincent Anctil, du Phoenix, ont procédé à la mise au jeu protocolaire à l'occasion du match opposant les Conquérants de Basses-Laurentides, leur ancienne équipe, aux Harfangs de l'école secondaire du Triplet en classe AAA relève. — PHOTO ANNE BAZINET

alouette. En tout et partout, ils n'avaient perdu qu'un seul match cette saison-là.

Xavier Parent, un autre joueur du Phoenix, faisait aussi partie de cette édition toute spéciale des Conquérants. Mais il a été retenu à Sherbrooke, jeudi.

« On revit de belles émotions ici ce soir, a lancé Poulin. On avait toute une équipe parce qu'on avait du talent, évidemment, mais aussi parce que nous étions soudés. La chimie, qu'importe le niveau, c'est important... »

Les joueurs du Phoenix se

rappelaient clairement de leur passage au tournoi de Waterloo.

« C'est un beau tournoi, bien organisé, a souligné Alexandre Joncas. Je me souviens qu'il y avait beaucoup d'ambiance dans les estrades à chacun de nos matchs. »

Poulin, Joncas et les Anctil étaient

les invités d'honneur en cette soirée d'ouverture officielle du tournoi. Ils ont assisté à la victoire des... Conquérants aux dépens des Harfangs de l'école secondaire du Triplet 5-1 en classe AAA relève.

« AMUSEZ-VOUS! »

Avant le match, les représentants du Phoenix ont rencontré les joueurs des Conquérants. Leur message était simple : amusez-vous.

« Les tournois, c'est l'*fun*, a repris Poulin. Tu voyages, c'est là que tu couches à l'hôtel pour la première fois, ce sont souvent tes premières grosses expériences de gros hockey. Ce sont de beaux moments et il faut en profiter. »

Le Phoenix domine le classement général de la LHJMQ. Les attentes sont élevées envers la formation sherbrookoïse cette saison.

« Il y a un peu de pression, c'est sûr, mais on a confiance en nous, a mentionné Joncas. Il faut y aller un match à la fois et ne pas voir trop loin en avant. Ce qui est vraiment agréable, c'est l'enthousiasme des amateurs de hockey de Sherbrooke. C'est l'*fun* de voir les gradins bondés. »

Le Phoenix visitera les Voltigeurs de Drummondville vendredi soir. Et il ne fallait pas que Samuel Poulin, Alexandre Joncas et les Anctil se couchent trop tard. Mais les Conquérants avaient une bonne avance lorsqu'ils ont repris la route et ils étaient contents...

Meilleur à Philadelphie

Price, Danault et Kovalchuk mènent la charge et font gagner le Canadien 4-1

La Presse canadienne

PHILADELPHIE — De nombreux observateurs ont critiqué Claude Julien mercredi soir pour avoir choisi Charlie Lindgren au lieu de Carey Price pour affronter les Blackhawks de Chicago. Que Julien ait eu raison ou non, une chose est sûre : Price était au meilleur de sa forme jeudi soir.

Price, Phillip Danault et Ilya Kovalchuk ont accompli leurs missions comme ils en sont capables et ils ont mené le Canadien de Montréal vers une importante victoire de 4-1 contre les Flyers de Philadelphie au Wells Fargo Center.

Vingt-quatre heures après une désolante prestation devant leurs partisans face à une équipe qui n'est plus la puissance de jadis, les hommes de Claude Julien ont livré une performance beaucoup plus convaincante.

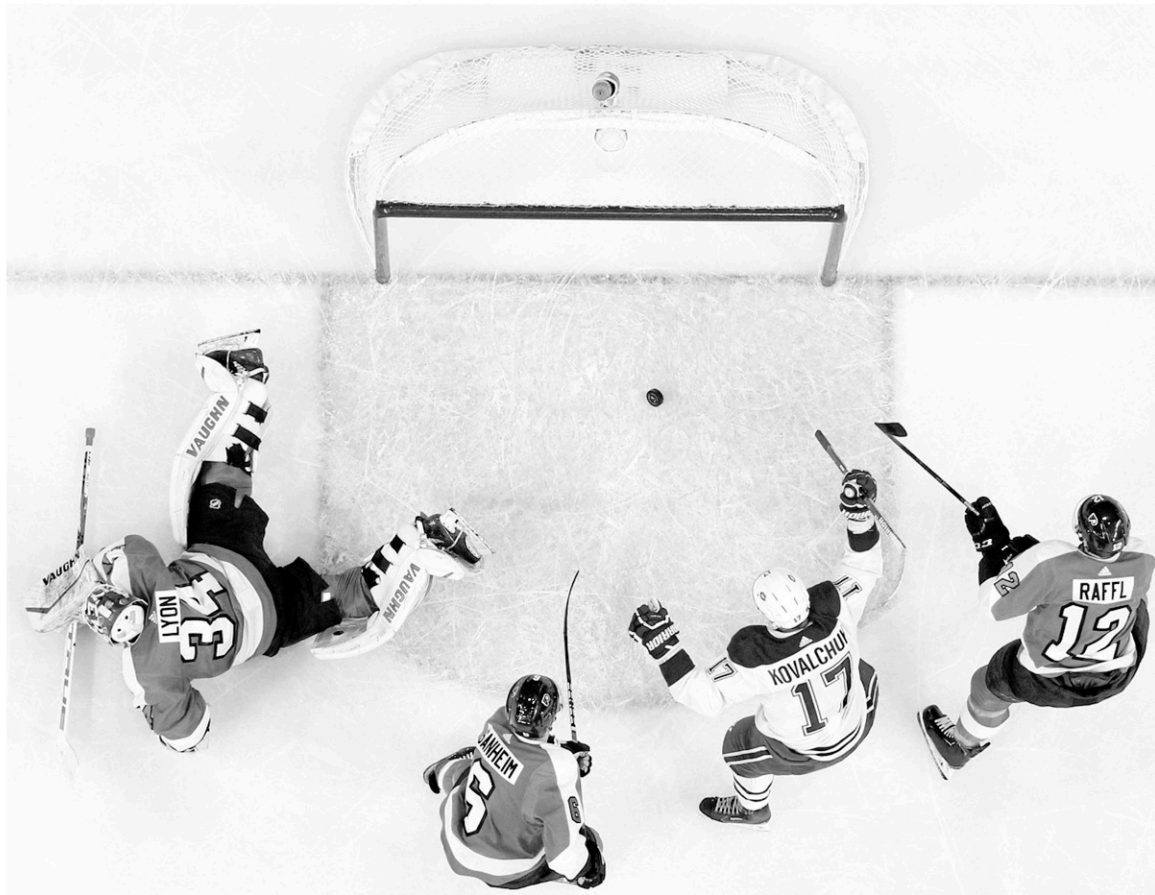
Julien l'a d'ailleurs fait remarquer lors d'une mêlée de presse où il était dans une bien meilleure humeur que la veille.

« C'était un gros match ce soir et pour plusieurs raisons. D'abord, c'était l'équipe la plus proche de nous pour revenir dans le portrait des séries. Deuxièmement, surtout après hier, c'était important d'avoir une réponse et d'être capable de rebondir et c'est ce qu'on a fait ce soir. J'ai trouvé qu'on a joué un très bon match, solide, intelligent. On n'a pas joué sur les talons. On a été fort dans tous les aspects du jeu », a analysé l'entraîneur-chef du Canadien.

Cette performance du Tricolore est venue dans une enceinte peu hospitalière, tout particulièrement depuis environ deux mois. Depuis le 25 novembre, les Flyers affichaient un dossier de 9-2-0 à domicile, une séquence durant laquelle ils n'avaient concédé que 20 buts à leurs rivaux.

Il faut dire que le Canadien (21-21-7) continue de mieux se comporter sur les patinoires adverses, comme le démontre son dossier de 12-9-3.

« Maintenant, il faut amener ce genre de matchs à la maison, a avisé Julien. On veut s'améliorer et montrer à nos partisans ce qu'on est capable de faire. On fait mieux



Ilya Kovalchuk (17) continue d'amadouer les partisans du Canadien. Jeudi soir à Philadelphie, le Russe a enfilé deux buts. Ici, il célèbre la réussite de Tomas Tatar. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, MATT SLOCUM

sur la route qu'à domicile et c'est quelque chose qu'il faut absolument corriger. »

Jeudi, les Flyers ont dirigé 41 rondelles sur Price qui, comme contre les Sénateurs d'Ottawa et les Flames de Calgary au cours des derniers jours, a été intraitable.

Il n'a cédé que devant Joel Farabee avec un peu plus d'une minute à jouer en première période. Surtout, il a réalisé un arrêt-clé en début de deuxième période, pendant que le Canadien jouait avec l'avantage numérique, stoppant Scott Laughton sur une échappée.

À ses trois dernières sorties, Price a joué pendant 183 minutes et trois secondes, a reçu 114 tirs et n'a concédé que deux buts. Ces statistiques se traduisent par une moyenne de buts alloués de 0,66 et un taux d'efficacité de ,982.

Quant à Danault et Kovalchuk, ils ont brillamment fait ce que l'on peut attendre d'eux. Danault a travaillé telle une abeille toute la soirée, effectué de belles passes et a terminé le match avec trois mentions d'aide.

« Phil a bien répondu aussi, a souligné Julien. Hier (mercredi), ça n'a pas été un match à sa hauteur. Ce que tu aimes comme entraîneur, c'est quand les gars répondent. L'équipe a

bien répondu et Phillip a connu un gros match aussi. »

Kovalchuk a marqué deux buts, ses cinquième et sixième de la saison. Son premier de la soirée est survenu peu de temps après l'arrêt-clé de Price et a représenté le filet victorieux. Son deuxième, marqué à l'aide d'un spectaculaire tir venu de l'enclave, a mis le match hors de portée en troisième période.

Tomas Tatar, au premier vingt, et Artturi Lehkonen, tôt en deuxième période, ont également déjoué Alex Lyon, qui a bloqué 36 des

40 tirs du Tricolore. Tatar a également participé aux deux derniers buts du Tricolore.

Le Canadien disputera sa prochaine rencontre samedi soir, au Centre Bell, face à Max Pacioretty, le nouvel entraîneur-chef Peter DeBoer et les Golden Knights de Vegas.

Ce sera la dernière sortie des joueurs du Tricolore avant leur pause obligatoire d'une semaine, qui coïncidera aussi avec le week-end du match des Étoiles, à St. Louis.



LES ÉTOILES DU MATCH

1. CAREY PRICE
2. ILYA KOVALCHUK
3. PHILLIP DANAULT

Première période
1. Philadelphie, Farabee 4 (Pitlick, Bunnaman) 18:47
2. Montréal, Tatar 17 (Danault, Chiarot) 19:05
Pénalité(s) — Aube-Kubel Phi 5:21.
Deuxième période
3. Montréal, Kovalchuk 5 (Cousins, Weber) 2:08 (an)
4. Montréal, Lehkonen 11 (Danault, Tatar) 2:19
Pénalité(s) — Hayes Phi 0:55, Weise Mon 5:17, Bunnaman Phi 9:07, Scandella Mon 16:45.
Troisième période
5. Montréal, Kovalchuk 6 (Danault, Tatar) 11:13
Pénalité(s) — Hagg Phi (maj.) 1:47, Kotkaniemi

Mon 1:47, Kotkaniemi Mon (maj.) 1:47, Kotkaniemi Mon (inc.) 1:47, Danault Mon 6:03.
Tirs au but
Montréal 13 10 17 — 40
Philadelphie 12 19 10 — 41
Gardiens — Montréal: Carey Price (G, 19-16-4); Philadelphie: Alex Lyon (P, 0-1-0).
Avantages numériques — Montréal: 1-3; Philadelphie: 0-4.
Arbitres — Francis Charron, Brian Pochmara.
Juges de lignes — Kyle Flemington, Brandon Gawryletz.
Assistance — 17,377.

CINQ MOMENTS MARQUANTS

La fin d'une longue léthargie

Après avoir vu le Canadien dominer l'ensemble de la première période, les Flyers ont été les premiers à faire scintiller la lumière rouge à 18:47. Joel Farabee a mis fin à une séquence de 15 matchs sans trouver le fond du filet à l'aide d'un tir de l'enclave, alors que le gardien Carey Price devait se débrouiller avec une circulation lourde devant son filet. La séquence s'était amorcée en zone centrale lorsque le défenseur Ben Chiarot a été battu de vitesse par Farabee pour la récupération de la rondelle. Price a d'abord réussi un bel arrêt de la jambe gauche sur un tir de Connor Bunnaman, mais le retour s'est retrouvé dans l'enclave et Farabee n'a pas raté sa chance.

Très brève célébration de joie

La célébration sur le banc des Flyers et dans les gradins du Wells Fargo Center après le but de Farabee n'a pas duré longtemps. Dix-huit secondes, en fait, soit le temps qu'il a fallu pour que Tomas Tatar marque son 17^e but de la saison sur une séquence difficile pour le défenseur Philippe Myers. La séquence a commencé lorsque le Tricolore a expédié la rondelle dans le coin gauche de la zone des Flyers. Grâce à du travail inlassable, Phillip Danault a forcé Myers à se débarrasser de la rondelle que le défenseur Ben Chiarot a pu garder en zone adverse. Chiarot a alors effectué une passe à Danault qui a réussi à attirer Myers, ce qui a laissé de l'espace à Tatar pour s'avancer vers le filet. Après une belle manœuvre, Tatar a logé le disque à la droite d'Alex Lyon, pour égaliser la marque.

Un arrêt-clé de Price

Après un but égalisateur tardif en première période, le Canadien s'est vu offrir un avantage numérique lorsque Kevin Hayes a été pris en défaut pour avoir accroché Joel Armia après seulement 55 secondes de jeu en période médiane. Toutefois, la première belle chance de marquer est allée aux Flyers quand Shea Weber a brisé son bâton à la ligne bleue adverse, ce qui a mené à une échappée de Scott Laughton. Ce dernier a tenté de glisser la rondelle à la droite de Price, mais le gardien lui a fermé la porte avec sa jambe.

Deux autres buts rapides... d'un seul côté

Il n'y a eu que deux buts en deuxième période, et encore une fois, ils ont été marqués dans un intervalle de moins de 20 secondes. À la différence qu'ils ont été inscrits par la même équipe, soit le Canadien. Une quarantaine de secondes après que Carey Price eut frustré Scott Laughton, le Canadien a réussi à s'installer dans le territoire adverse. Du coin gauche, Ilya Kovalchuk a relayé le disque jusqu'à Shea Weber, à la pointe droite, dont le puissant tir a frappé la jambe droite de Nick Cousins devant le filet d'Alex Lyon. Tel le marqueur naturel qu'il est, Kovalchuk était posté au bon endroit, tout près du filet, et a pu récupérer la rondelle libre pour la loger dans un filet désert. Puis seulement 11 secondes plus tard, Artturi Lehkonen triplait l'avance du Tricolore en faisant dévier la passe de Phillip Danault pour son 11^e de la saison.

Un bel esprit de corps

Jesper Kotkaniemi ne connaît peut-être pas la saison espérée, mais le respect que ses coéquipiers peuvent avoir pour lui a probablement monté d'un gros cran en troisième période. Après avoir vu Ryan Poehling se faire bousculer violemment par Robert Hagg dans le coin de la patinoire, Kotkaniemi s'est présenté devant le défenseur des Flyers et l'a invité à jeter les gants. Le jeune finlandais a eu le temps de servir plusieurs bonnes droites à son rival avant de se faire renverser sur la patinoire.

Un rêve devenu réalité grâce aux Molson



JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'Université Bishop's a annoncé en grande pompe jeudi que les Gaiters feront officiellement leur entrée dans le circuit de hockey féminin universitaire du U SPORTS au sein de la conférence du Réseau du sport étudiant du Québec lors de la saison 2020-2021. Tout le budget de fonctionnement repose sur les dons philanthropiques et la formation doit une fière chandelle à la famille Molson, qui a remis une somme importante afin de concrétiser ce rêve.

Après deux ans de préparation et d'entraînement, la formation de hockey féminin peut aujourd'hui se réjouir en devenant la première organisation universitaire du Québec à provenir de l'extérieur de Montréal. Elle rejoint ainsi les clubs de l'Université Concordia, l'Université de Montréal, l'Université McGill, l'Université Carleton.

« C'est vraiment une bonne nouvelle, admet la capitaine Jessica Bélanger. On pourra jouer du hockey compétitif. Dernièrement, on avait de la misère à trouver des adversaires de notre niveau lors de nos parties préparatoires. Ce sera un défi différent. Cette année, on a vu notre charge de travail augmenter : on est sur la glace cinq fois par semaine et au gym trois fois par semaine. Tout le monde est très impliqué et on est prêtes. Le hockey universitaire féminin, c'était la suite logique : les joueuses de la région devaient aller jouer dans une grande ville. Personnellement, j'adore l'idée de rester dans ma région pour poursuivre ma carrière de hockey. »

Déjà 1,3 million de dollars ont été amassés en dons.

« On ne financera pas l'équipe à même le budget d'exploitation de l'Université Bishop's, a indiqué le principal et vice-chancelier de l'Université Bishop's, Michael Goldbloom. On mise sur la philanthropie. On estime avoir besoin de deux millions de dollars pour permettre à l'équipe de fonctionner pendant 10 ans. On a décidé d'attendre d'avoir la moitié de cette somme avant de joindre le RSEQ. Il me fait donc grand



La capitaine Jessica Bélanger était accompagnée de l'entraîneuse Valérie Bois, de l'entraîneur-chef Dominic Desmarais, du directeur athlétique et récréatif de l'Université Bishop's Matt McBrine, et du principal et vice-chancelier de l'Université Bishop's Michael Goldbloom lors de cette annonce importante de l'Université Bishop's. — PHOTO SPECTRE MÉDIAS, ANDRÉ VUILLEMIN.

plaisir d'annoncer que grâce à l'appui de la Fondation de la famille Molson, de la compagnie Molson Coors, de la Fondation de l'Université Bishop's et d'autres gens d'affaires de la région, nous avons déjà amassé près des deux tiers de notre objectif. C'est assez pour assurer le fonctionnement de l'équipe pour les six premières années. »

Une belle histoire d'amour est née avec le temps entre la famille Molson et l'Université Bishop's. Si Jane Molson a déjà étudié à Bishop's, un pavillon porte le nom Molson et un don de la famille a aussi permis de rénover le centre sportif et de construire l'Aréna Jane & Eric Molson.

« Eric Molson m'a déjà dit qu'il n'existait pas de meilleures combinaisons que celle entre le hockey et les études, enchaîne Michael Goldbloom. J'aimerais remercier la compagnie Molson Coors. Nous sommes très reconnaissants. On doit aussi remercier Jocelyn Thibault, qui a fait beaucoup pour le développement du hockey féminin en région. Merci également à Danièle Sauvageau, une pionnière dans le monde du hockey féminin

au pays. On bâtit aujourd'hui sur ses efforts. »

« Nous voulions nous assurer d'avoir un plan à long terme viable avant de nous engager », a pour sa part résumé le directeur athlétique et récréatif de l'Université Bishop's, Matt McBrine.

TOUS LES OUTILS POUR RÉUSSIR

Selon la capitaine de l'équipe et son entraîneur, les Gaiters devront trimer dur lors des premières saisons pour espérer bientôt goûter au succès.

« L'an prochain, il faudra travailler fort : ce ne sera pas facile de nous affronter, mais on ne sera pas le club le plus talentueux du circuit, a admis la joueuse sherbrookoise, Jessica Bélanger. Il faudra bâtir pour l'avenir! J'espère que ce projet inspirera les plus jeunes et les motivera à jouer au hockey pour Bishop's, comme j'ai été inspirée par les joueuses des Cougars quand j'étais jeune. Grâce aux donateurs, on a un bel avenir devant nous dans le monde du hockey. On est impatientes de les rendre fiers de nous. On veut aussi remercier tous ceux qui ont cru en

nous. Ils nous donnent la chance de pouvoir grandir en pratiquant le plus beau sport au monde. »

« Je me suis présenté ici en 2018 avec l'idée qu'un jour, les Gaiters auraient leur équipe dans le circuit canadien universitaire, a informé Dominic Desmarais en conférence de presse. Pour nous préparer, on est allés jouer notamment au Texas et au Nouveau-Brunswick : quelles belles expériences grandissantes. À quoi ressemblera notre futur maintenant? Comme entraîneur, je suis vraiment optimiste, mais aussi réaliste. La conférence du RSEQ est l'une des plus fortes du Canada. Ça veut aussi dire qu'il faudra passer au prochain niveau pour être compétitifs. Au début, pour ce qui est des victoires et des défaites, ce ne sera pas en notre faveur. Mais ça changera au fur et à mesure que l'équipe progressera. »

Le travail de recrutement est d'ailleurs déjà commencé.

« On est très excités à l'idée de débiter notre parcours en 2020-2021. Cette équipe jouera avec passion et effort. Notre rêve est enfin devenu réalité. Go Gaiters Go! » s'est exclamé l'entraîneur-chef.

Sports

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/
quotidienlatribune

@LT_LaTribune



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
Achat courant	19,90 %	1,64 \$	19,90 \$
Achat par versements égaux	19,90 %	1,64 \$	19,90 \$
Achat à paiement reporté	21,90 %	1,80 \$	21,90 \$



Mobilier de salon inclinable

Choix de couleurs disponible. Voir prix en magasin
 Option motorisée disponible. Voir prix en magasin
 Causeuse berçante et inclinable avec console . . . 21,64 \$*/mois ou 779 \$
 Fauteuil berçant et inclinable. 13,86 \$*/mois ou 499 \$

799\$
Sofa inclinable
2219\$*
/36 mois

GRANDE VENTE D'APRÈS INVENTAIRE

DANS TOUS NOS DÉPARTEMENTS
 Marques et modèles sélectionnés

100 JOURS D'ESSAI**

Springwall
 Depuis 1949

Matelas et sommier DEBUSSY

Sommiers rigides de 9 ou 6 po disponibles

1 place. 12,47 \$*/mois ou 449 \$
 Grand lit. 16,64 \$*/mois ou 599 \$
 Très grand lit 22,19 \$*/mois ou 799 \$

499\$ / **1386\$*** /36 mois
 L'ensemble 2 places

RESSORTS EN SACHES ZONÉS MOUSSE BIO MOUSSE GEL MATELASSÉE

449\$ / **1247\$*** /36 mois

Mobilier de cuisine

Dessus de table en verre/ Table ronde de 99 cm (39 po) de diamètre
 Disponible en blanc

ASSEMBLAGE REQUIS

Comprend : 1 table et 4 chaises

Whirlpool

Réfrigérateur de 18,2 pi³

Portes réversibles/3 tablettes
 Bac à charcuterie

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 5,3 pi³/Frozen Bake®
 Très grand hublot

849\$ / **2358\$*** /36 mois **799\$** / **2219\$*** /36 mois

408^{99\$} / **1704\$*** /24 mois

SAMSUNG
Téléviseur intelligent 4K de 43 po

UN43RU7100FXZC
 43 po
 4K

HDR 10/MR 120
 Système d'exploitation Tizen 4.0

NETFLIX YouTube

JUSQU'A 36 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT*

valable sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques
 Marques et modèles sélectionnés

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI 10h à 21h • SAMEDI 9h à 17h • DIMANCHE 10h à 17h

SHERBROOKE 819 562-4242 • 1800267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt, Sherbrooke J1L 3C6



Offres en vigueur du lundi 13 janvier au dimanche 19 janvier 2020. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. * Voir conditions en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : Achat minimum requis de 499 \$, avant taxes pour les appareils électroniques et de 799 \$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Desjardins »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par Desjardins (« la carte »), un achat par versements égaux et consécutifs indiqués en mensualités égales sans intérêt. Les versements mensuels apparaissent sur les relevés de compte auxquels s'ajoutent, le cas échéant, les autres sommes incluses au paiement minimum du de la carte, tel que prévu par le contrat. Si le versement mensuel ainsi exigible n'est pas versé intégralement à sa date d'échéance, des intérêts annuels d'au plus 19,9% courront sur les sommes exigibles et impayées, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient intégralement acquittées. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à compter de la fin de la période de facturation, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances en argent. Le paiement minimum de la carte est constitué de 2% à 5%, selon la carte, du total du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et des frais de crédit sur les avances en argent et les chèques ; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté et/ou le montant des versements mensuels à l'échéance de la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Carte de crédit disponible sans frais d'adhésion et de renouvellement. Détails en magasin.